



PAGE 19

BULLETIN DES DOCTORANTS ET
JEUNES CHERCHEURS
DU CENTRE D'HISTOIRE
DU XIX^e SIÈCLE

n°1 - hiver 2013

DOCTORIALES 2013

L'esprit républicain
Les correspondances

Page 19

**Bulletin des doctorants et jeunes chercheurs
du Centre d'histoire du XIX^e siècle**

n° 1 - hiver 2013

Organisatrices, organisateurs des doctoriales et membres du comité de rédaction pour 2013 :

**Marine Beccarelli (Université Paris I), Marianne Cariou (Université Paris IV),
Valentin Chémery (Université Paris I), Sarah Huguet (Université Paris IV)**

Sommaire

Introduction

Les doctoriales

Marine Beccarelli.....	5
------------------------	---

L'esprit républicain

L'esprit républicain autour du projet constitutionnel pour l'Alsace entre 1908 et 1911

Adeline Bontet.....	7
---------------------	---

Aux grands morts, la République reconnaissante : esprit républicain et culte du souvenir dans la France de l'entre-deux-guerres

Christina Theodosiou.....	15
---------------------------	----

La République introuvable de Jules Lemaitre (1853-1914)

Sarah Huguet.....	23
-------------------	----

L'antirépublicanisme en héritage : les anciens de l'Action française face à l'esprit républicain (1945-milieu des années 1970)

Jeanne-Marie Martin.....	35
--------------------------	----

Cahier iconographique.....	44-47
----------------------------	-------

Les correspondances

Une correspondance d'affaire à la fin du XVIII^{ème} siècle : la marquise de Cabris et son procureur Jean-Louis Court

Marianne Cariou.....	50
----------------------	----

Originalité, prestige et limites d'une correspondance diplomatique sous le Premier Empire : l'ambassade de Caulaincourt à Saint-Pétersbourg (1807-1811)

Olivier Varlan.....	59
---------------------	----

Les correspondances, un outil pour reconstituer les réseaux libéraux napolitains dans le premier XIX^e siècle

Pierre-Marie Delpu.....	67
-------------------------	----

Les correspondances judiciaires en Corse au XIX^e siècle, ou l'ambiguïté des représentants du pouvoir sur l'île

Caroline Parsi.....	73
---------------------	----

Une génération intellectuelle à l'épreuve du siècle : l'exemple de la correspondance de Stanislas Fumet

Louis Manaranche.....	81
-----------------------	----

Introduction

Les doctoriales

par Marine Beccarelli

Tradition du Centre d'Histoire du XIX^e siècle, les doctoriales correspondent à une journée d'étude organisée par et pour les doctorants du laboratoire. Réunion scientifique et conviviale, les doctoriales sont l'occasion pour tout-e-s les doctorant-e-s de se rencontrer, d'échanger afin de faire le point sur les thèses en cours, de comparer leurs démarches de recherches et de confronter leurs points de vue. Chaque année, celles et ceux qui le souhaitent sont ainsi invité-e-s à proposer une communication d'une vingtaine de minutes autour d'un thème préalablement choisi par le biais d'un vote collectif. Pour les intervenant-e-s, cela correspond par ailleurs bien souvent à une première expérience de communication universitaire. Les doctoriales 2013 se sont déroulées le samedi 13 avril en salle 1 du Centre Panthéon. La matinée avait pour thème « l'esprit républicain » et l'après-midi était consacrée aux correspondances comme source dans les thèses d'histoire portant sur les XIX^e et XX^e siècles.

Les organisateurs de la journée – représentants des doctorants au bureau du laboratoire – remercient chaleureusement les deux professeurs ayant accepté de présider les séances : Christophe Prochasson (directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, EHESS) pour la demi-journée consacrée à l'esprit républicain et Jean-François Chanet (professeur à Sciences Po Paris) pour la séance autour du thème des correspondances.

Christophe Prochasson est directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et directeur des Éditions de l'EHESS. Historien de la France contemporaine (XIX^e-XX^e siècles), spécialiste d'histoire culturelle et politique, il a publié plusieurs études sur les intellectuels, la gauche et la République. Il est aussi l'auteur de travaux portant sur l'histoire de la Première Guerre mondiale, étant associé à l'équipe scientifique de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne (Somme). Parmi ses ouvrages les plus récents, on notera *L'empire des émotions. Les historiens dans la mêlée* (Demopolis, 2008), *14-18. Retours d'expérience* (Tallandier, 2008), *La Gauche est-elle morale ?* (Flammarion, 2010) et *François Furet. Les chemins de la mélancolie*, Stock, 2013. Il a co-dirigé plusieurs livres parmi lesquels *Le Dictionnaire critique de la République*, avec Vincent Duclert (Flammarion, 2002, réédition 2007) et *Une contre-histoire de la III^e République*, avec Marion Fontaine et Frédéric Monier (La Découverte, 2013). Il est membre de la rédaction des revues *Mil neuf cent* et *Le Mouvement social*.

Jean-François Chanet est professeur des universités, chercheur au Centre d'histoire de Sciences Po Paris. Historien de la France du XIX^e siècle, il est spécialiste d'histoire de l'éducation et d'histoire sociale du fait militaire. Parmi ses ouvrages les plus récents, on citera *Vers l'armée nouvelle : République conservatrice et réforme militaire* (Presses Universitaires de Rennes, 2006), et *Une laïcité socialiste* (Fondation Jean Jaurès, 2009). Il a co-dirigé avec Christian Windler *Les ressources des faibles : neutralités, sauvegardes, accommodements en temps de guerre, XVI-XVIII^e siècle*, (Presses universitaires de Rennes, 2009). Co-responsable de la série « Guerre et société » de la collection d'Histoire aux Presses universitaires de Rennes, il est également membre de la rédaction des revues *Histoire de l'éducation*, *Le Mouvement social*, *Jean Jaurès. Cahiers trimestriels* et *Vingtième siècle. Revue d'histoire*.

Par ailleurs, les organisateurs et les organisatrices remercient vivement les deux directeurs du Centre d'histoire du XIX^e siècle, Dominique Kalifa (Université Paris 1) et Jacques-Oliver Boudon (Université Paris IV), qui les ont aidé-e-s dans l'organisation de cette journée et qui étaient présents lors de son déroulement le 13 avril dernier.

Saluons enfin l'initiative audacieuse de Sophie Lhermitte et Luis Teixeira, grâce à qui cette manifestation donne lieu pour la première fois à publication. Nous devons d'ailleurs à notre précieuse ingénieure d'étude la compilation des articles et la mise en ligne du bulletin.

Les quatre premières communications de la journée étaient donc regroupées autour du thème de « l'esprit républicain ». Sous des dehors assez vagues, les organisateurs de la journée espéraient que cet intitulé permette d'étudier les interactions entre les idées et les comportements des émules de la République. Parmi les perspectives offertes par la période : l'activisme républicain d'opposition en régime monarchique ou impérial et sa République fantasmée, l'identification progressive du régime républicain à un certain nombre de valeurs, la promotion et la réception de ces valeurs au sein de la société, la culture politique et les modes de sociabilité des acteurs (opposants et/ou personnel politique républicain en fonction des époques). « L'esprit républicain » pouvait bien-sûr être entendu dans tout ce qu'il comporte de péjoratif pour les adversaires de ce régime. Durant l'après-midi, cinq doctorant-e-s se sont ensuite succédé-e-s pour traiter de l'usage des correspondances comme source dans les thèses d'histoire portant sur les XIX^e et XX^e siècles. En choisissant un tel thème, les organisateurs entendaient susciter l'interrogation des intervenants : quels usages faire d'un gisement épistolaire ? Quels sont les atouts de cette source longtemps boudée par les historiens, notamment en contemporaine ? Quels sont en revanche les pièges, les limites ?

Merci à tou-te-s les doctorant-e-s du Centre qui ont participé à cette édition 2013 des doctoriales ainsi qu'à toutes les personnes qui se sont déplacées pour écouter les communications de cette journée.

L'esprit républicain

L'esprit républicain autour du projet constitutionnel pour l'Alsace entre 1908 et 1911

par Adeline Bontet

En 1908, trente-sept ans après l'intégration de l'Alsace à l'Empire allemand en tant que *Reichsland*, c'est-à-dire terre d'Empire, la situation politique de l'Alsace et ses aspirations inspiraient ce commentaire à Werner Wittich, professeur allemand immigré en Alsace :

Le développement démocratique de la France à laquelle l'Alsace a été soumise pendant deux siècles a singulièrement contribué à confirmer l'Alsace dans ses idées républicaines ; et ces idées se font encore jour aujourd'hui, puisque c'est grâce à elles que l'Alsacien se distingue de façon très nette de l'Allemand, essentiellement monarchiste¹.

L'esprit républicain serait-il très répandu ? Qui plus est, serait-il marqué par une influence française extrêmement forte au contraire du reste de l'empire ? Cette citation souligne l'existence d'un débat, de nature politique, pour statuer sur le régime qui convient le mieux à l'Alsace. L'Alsace n'a pas réussi à obtenir un statut d'Etat confédéré au même titre que les autres Etats qui constituent l'Empire allemand, jusqu'à son rattachement à la France en 1918, mais elle obtient une première constitution en juillet 1879. Cette constitution n'est en aucun cas républicaine car elle met en place le *Statthalter*, ou gouverneur général, à la tête d'un ministère d'Alsace-Lorraine, et un secrétaire d'Etat. Le *Landesausschuss*, ou Délégation, peut légiférer en matière locale et budgétaire, mais le *Reichstag* et le *Bundesrat* sont toujours l'essentiel du pouvoir législatif. Enfin et surtout, l'Empereur est le souverain du *Reichsland*, ce qui fait de l'Alsace-Lorraine une dépendance de la Prusse, cas unique dans le Second Reich. La revendication d'une nouvelle constitution et de l'autonomie prennent surtout place dans une Alsace qui finit par accepter l'appartenance allemande à partir de la décennie 1890, mais dans un Empire où la confiance dans les Alsaciens est plus que limitée. La revendication de l'autonomie croît au début du XX^e siècle, en lien avec le développement du nationalisme français et s'attise avec l'affaire du Maroc. La nomination par l'Empereur Guillaume II de Wedel au poste de *Statthalter*, afin de faire évoluer la situation en Alsace, et de Zorn de Bulach au Secrétariat -- un alsacien originaire d'une grande et ancienne famille --, change la situation car ils ont tous les deux la volonté de faire avancer la question de l'Alsace-Lorraine, à partir de leur arrivée en 1908. Un débat dans la presse va alors se développer, avec des points de vue et des revendications différentes². Cet esprit républicain ne trouve pas à s'incarner dans un projet. Le *statu quo* est maintenu à l'issue du vote de la nouvelle constitution, le 26 mai 1911. Nous sommes face à un paradoxe, entre une Alsace animée d'un esprit républicain, et la faiblesse de celui-ci que l'on peut constater dans la sphère politique à travers l'étude des journaux d'opinion. On cherche dans ce contexte à évoquer la place et l'ampleur de l'esprit républicain.

1 WITTICH Werner, cité par LAUGEL Anselme, dans « L'avenir intellectuel de l'Alsace », *Revue parlementaire*, 1908, p. 259.

2 MAYEUR Jean-Marie, *Autonomie et politique en Alsace, la Constitution de 1911*, Paris, A. Colin, 1970, 209 p.

L'esprit est un terme difficile à définir. On peut cependant le comprendre comme un ensemble d'idées qui structure la pensée et l'action politique d'un groupe de personnes. L'adjectif « républicain » fait référence à la république, que l'on considérera ici plus comme un concept que comme un régime politique précis, dont le sens est changeant selon le contexte. L'esprit républicain désigne un ensemble d'idées, de concepts en faveur de l'établissement d'une république. Il convient de déterminer la place et la force de l'idée républicaine dans les choix constitutionnels et les formulations politiques en fonction des appartenances idéologiques. La république est un concept qui se révèle être flou et relève d'une longue tradition intellectuelle et constitutionnelle lorsqu'on l'observe au début du XX^e siècle. Il est vrai que le terme de république, qui a beaucoup évolué, se voit traditionnellement rattaché à des expériences politiques françaises du XIX^e siècle. Ce rattachement est d'autant plus automatique dans le contexte alsacien. Philip Pettit¹, théoricien politique et philosophe qui a renouvelé l'approche de la république dans les années 1990, précise la diversité des héritages politiques qui ont forgé le terme de république. Dans quelle mesure l'esprit républicain alsacien entre 1908 et 1911 est d'influence française ? C'est ce que nous nous attacherons à déterminer.

Ce travail s'appuie sur la presse en tant que source. Cela nous a permis d'étudier la position de chacune des tendances politiques concernant la république et d'observer le contexte d'expression de l'esprit républicain par les acteurs politiques.

La problématique que nous soulevons ici est par conséquent la suivante : dans quelle mesure peut-on parler d'un esprit républicain en Alsace autour de la question constitutionnelle ? Nous répondrons à cette question en trois temps : nous commencerons par souligner les origines de cet esprit républicain, tel qu'il est présenté par la presse.

L'esprit républicain que l'on peut constater dans la presse alsacienne à des origines politiques qu'il est aisé de redessiner, celui-ci se déployant à la fois dans un dispositif idéologique, mémoriel, et informatif. Cela permet de mentionner les exemples républicains contemporains qui contribuent à la réactivation de cet esprit. La Révolution française est un moment fondateur pour les Alsaciens en termes d'expérience politique. Elle a ouvert des perspectives de développement très importantes pour le républicanisme et a permis le développement d'un nouveau sens du terme de *république* : au-delà du sens aristocratique qui existait jusqu'alors, elle ouvre la voie à une république démocratique. Citons ainsi les démocrates de l'*Elsass-Lothringische Volkspartei* :

Les gens qui ont créé la démocratie à Athènes et dans la patrie stricte grecque ont proclamé la liberté et l'égalité de la tribu, ont été fait pour les mêmes sentiments et les pensées lors de la déclaration des Droits de l'Homme par les Français, ce qui, le 4 Août 1794, et ont énoncé les grands mots « Liberté, Egalité, Fraternité ». Ces mots sont communs à la vieille idée de la liberté humaine, de la libération de l'esclavage et donnent l'impression des mêmes droits et des mêmes devoirs².

La Révolution française a ouvert la participation, même limitée, des masses en politique, et est la preuve de leur potentiel révolutionnaire et politique. Son souvenir vit dans l'esprit républicain, qui a une composante historique incontournable, mais aussi une composante émotionnelle, qui lui donne de la force et un caractère durable et diffus. Toutefois, l'aspect révolutionnaire a été ôté de l'esprit républicain alsacien, sauf pour la branche révolutionnaire mulhousienne qui garde la conviction de la nécessité d'une révolution. L'esprit révolutionnaire vit en Allemagne dans l'héritage des révolutions de 1848.

Ces révolutions sont un héritage de moindre importance dans la construction de l'esprit républicain car il est double pour des raisons géographiques : cet héritage est différent en France et en Allemagne, car les expériences politiques des deux pays diffèrent. Ainsi, la France a pu expérimenter la république et le suffrage

1 PETIT Philip, *Républicanisme, Une théorie de la liberté et du gouvernement*, Paris, NRF Essais, Gallimard, 2004, 444 p.

2 *Elsass-Lothringische Volkspartei*, 24.04.1909. Nous traduisons de l'allemand.

universel, qui se sont entrecroisés dans un apprentissage de la république¹ tandis, que l'Allemagne a, quant à elle, testé le suffrage universel et l'amorce du mouvement d'unité nationale.

Le 18 mars 1848 a vu l'éclatement du premier véritable événement révolutionnaire à Berlin et l'empereur a alors été obligé de céder, après l'élévation de barricades et des scènes d'affrontement dans toute la ville. Le référentiel mémoriel pour 1848 est clairement orienté du côté allemand, mais il a une résonance universelle :

Le mouvement des années 48 était libre et libéral. Les pères des libéraux d'aujourd'hui et de la démocratie se tenaient au premier rang des combattants de la liberté. Aujourd'hui encore, l'idéal des Etats constitutionnels libres n'est pas encore réalisé et justement dans les plus gros Etats du Reich éclatent un combat contre le peuple actif et un droit de vote imprévu et continu².

Ce référentiel allemand est d'autant plus important que les immigrés allemands sont nombreux et intégrés à la vie politique alsacienne. Cet héritage démocratique a son importance face à l'esprit républicain, car il l'alimente et le modifie. Lorsqu'est formulée la revendication d'une république, elle doit être démocratique, et non plus aristocratique. Cela permet également à certains immigrés allemands engagés en politique d'être séduits par l'esprit républicain, comme parmi les socialistes, les démocrates et les néo-démocrates.

Pour terminer sur les origines de l'esprit républicain en Alsace, nous constatons qu'entre 1908 et 1911, le régime républicain s'incarne, en plusieurs pays, dans des institutions. La Troisième République française est évidemment au premier rang de ces exemples. Celle-ci n'est pas l'objet d'un mouvement d'admiration unanime, comme on pourrait le penser. Au contraire, la quasi-totalité des tendances politiques revendiquant une république (les socialistes, les démocrates, et les néo-démocrates), restent très critiques face à ce modèle, dont elles auraient pu faire partie. Si seul le *Journal d'Alsace-Lorraine* voue un véritable culte à la France républicaine dont il nie les dysfonctionnements et assume pleinement sa position francophile, on remarque toutefois une grande curiosité et un suivi soutenu de la vie politique française dans chaque organe de presse étudié. Le déni du modèle de la Troisième République ne fait que renforcer le caractère mémoriel de l'esprit républicain, qui est ainsi d'origine française.

D'autres modèles existent, mais la presse dans son ensemble est très critique, envers les Etats-Unis ou les républiques en Amérique latine. La Suisse n'est quant à elle évoquée qu'une seule fois dans le *Journal d'Alsace-Lorraine* à l'occasion d'une rencontre entre les chefs d'Etat français et suisse en 1910³. Ces autres modèles politiques de fonctionnement concret d'une république ne permettent pas à l'esprit républicain alsacien de satisfaire son idéal. Seule la république portugaise ravive cet esprit républicain en octobre 1910. Une révolution a balayé une monarchie. Cette configuration pourrait s'appliquer en Alsace-Moselle, mais les délais de mise en place de cette république font que l'enthousiasme retombe très vite.

Enfin, il existe trois régimes républicains au sein de l'Empire allemand : les villes hanséatiques de Brême, de Lubeck et de Hambourg. Ces républiques fonctionnent sur des échelles géographiques limitées, ce qui n'empêche pas les socialistes et le *Journal d'Alsace-Lorraine* de demander une transposition à l'Alsace : « étant donné, dit M. Gothein, la prépondérance de la forme monarchique en Allemagne, on ne peut guère penser pour le *Reichsland*, à une constitution républicaine ANALOGUE A CELLE DE LA FRANCE »⁴.

Le *Journal d'Alsace-Lorraine* répond à M. Gothein, conservateur allemand, en disant que personne n'a jamais demandé une constitution républicaine analogue à celle de la France. C'est très révélateur : la constitution républicaine fait penser immédiatement à la France, or la constitution demandée est « analogue seulement à

1 AGULHON Maurice, *La République au village, les populations du Var de la révolution à la Seconde République*, Paris, Seuil, 1979, 543 p.

2 *Elsass-Lothringische Volkspartei*, 19.02.1908.

3 *Journal d'Alsace-Lorraine*, 23.08.1910. Il est fait référence au « caractère admirable » de cette république sans plus de développement.

4 *Journal d'Alsace-Lorraine*, 07.08.1910.

celle des villes hanséatiques, ce qui est tout autre chose »¹. La république serait possible au sein de l'Empire allemand, mais l'idée républicaine a une connotation trop française lorsqu'elle est revendiquée pour l'Alsace-Lorraine par les expériences du XIX^e siècle.

Les différents partis qui ont pris part au débat sur la révision constitutionnelle ont une position différente face à cet esprit républicain diffus : on distingue ceux qui sont pour la mise en place d'une république et qui y travaillent (les républicains et démocrates, les néo-démocrates), ceux qui sont en faveur d'une république mais qui ne croient pas en son établissement (quelques libéraux de l'aile gauche, une partie du Centre catholique), et ceux qui s'opposent à l'esprit républicain (les libéraux de droite, les conservateurs, le reste du Centre catholique). Nous allons travailler sur l'appropriation de l'esprit républicain par les partisans de la mise en place d'une république dans le débat constitutionnel entre 1908 et 1911.

Commençons par l'interprétation internationaliste. Les socialistes des deux tendances (révisionnistes et radicaux) que l'on trouve en Alsace sont un soutien important à la république, comme le souligne cette citation :

Nous demandons un État en Alsace-Lorraine, au sein de l'Empire prussien-allemand, avec la forme de gouvernement républicaine. Nous avons été associés à la France durant des siècles à partir de l'expérience de la Grande Révolution, en la qualité de frontière avec une tradition politique indépendante et le caractère national particulier de notre culture qui ne trouve ses valeurs et sa signification qu'à travers une autonomie complète, ne peut accepter un trône étranger. La République d'Alsace-Lorraine est une exigence de la culture politique et générale².

Dans la vision socialiste, l'esprit républicain alsacien est un point de départ pour répandre l'esprit républicain et démocratique à toute l'Allemagne. Simplement, cet esprit sert de légitimation dans un premier temps face aux réticences allemandes : « Nous étendons l'autodétermination et l'autonomie gouvernementale pour tous les peuples. À la suite de la demande d'autonomie fondée sur le régime républicain »³.

La république est une déclaration de principe à fort contenu idéologique, et associée à d'autres concepts ou mesures symboliques, ou valeurs politiques, comme le suffrage universel et la liberté, l'égalité, le respect du droit et le combat. Ces concepts et valeurs ont une aura universelle. Toutefois, à travers leurs deux quotidiens, les socialistes déploient un dispositif de propagande républicaine sans en définir les contours. C'est Salomon Grumbach, correspondant pour les deux organes à Paris, journaliste à l'*Humanité*, qui fait le premier pas en déclarant en octobre 1910 que l'Alsace devrait avoir une république, forçant les socialistes à soutenir clairement la république. Les socialistes sont en position de force croissante électoralement et constituent le parti le plus organisé, le mieux armé en termes de propagande. Dans cette optique, la république s'inscrit dans le cheminement vers le socialisme. Les révisionnistes parlent dans un premier temps d'une république bourgeoise, mais radicaux et révisionnistes s'accordent dans leur vœu pour une république démocratique et sociale : « C'est pourquoi nous sommes là pour le gouvernement du peuple, et c'est pourquoi nous sommes ici pour la république au sein du système capitaliste, afin de compenser avec l'aide de la république sociale, l'empire de la Justice pour établir l'ordre vrai »⁴.

Les démocrates et les néo-démocrates (libéraux de gauche), se positionnent également en faveur de la république. Leur approche est différente et l'on peut qualifier leur interprétation de germanophile. Elle est portée d'un côté par les démocrates et par les néo-démocrates. Ils sont tous conscients au plus haut point des réticences des Allemands, qui semblent avoir peur de la volonté d'indépendance des Alsaciens, ce que les démocrates démentent. Ils demandent une république dans le cadre allemand, mais n'évoquent pas, comme le font les socialistes, la possibilité d'imiter les républiques d'Hambourg ou de Brême, contrairement aux néo-démocrates.

1 *Journal d'Alsace-Lorraine*, 07.08.1910.

2 *Mülhauser Volkszeitung*, 29.01.1910.

3 *Mülhauser Volkszeitung*, 05.07.1910.

4 *Die freie Presse für Elsass-Lothringen*, 9.01.1911.

La légitimité de la république provient, pour les démocrates, non de la décision des autorités allemandes et du Reichstag, mais de la volonté populaire, qui penche de manière indiscutable du côté allemand : « Quand par l'examen des différentes possibilités pour résoudre les problèmes constitutionnels, la république prend en considération les masses, alors il sera évident qu'il s'agira uniquement d'une république alsacienne-lorraine comme membre du Reich allemand »¹.

Contrairement aux socialistes, cette optique particulariste constitue le contenu de l'esprit républicain chez les démocrates. La république sert ainsi à rétablir les droits bafoués des Alsaciens. La république est par ailleurs, la meilleure solution politique possible pour l'Alsace-Lorraine : « Blumenthal appelle la pleine autonomie et une constitution républicaine, dont il espérait qu'elle serait prévue pour le Reich et le *Land* comme la meilleure solution d'Etat, agissant comme un lien entre la France et l'Allemagne, qui tous deux partagent par leur situation géographique et économique autant d'intérêts »².

Pour les néo-démocrates, la république fait partie de la synthèse à réaliser pour que l'Alsace puisse se construire en un Etat confédéré.

Terminons par l'interprétation particulariste et francophile. Cet esprit républicain est porté par une fraction des libéraux de gauche, menée par Léon Boll, rédacteur du *Journal d'Alsace-Lorraine*. Il mène une véritable propagande républicaine, chronique, par l'intermédiaire du culte qu'il rend à la France républicaine, mais aussi par la défense du particularisme alsacien, qui prend une ampleur croissante dans la propagande à partir de 1910. La contribution de l'Alsace à la longue construction républicaine rend compte de cet esprit républicain francophile, qui semble indéracinable :

Si jamais quelque historien fait la genèse de la fondation de la Troisième République en France, s'il recherche par delà les actions des hommes de premier plan tel que Gambetta, les influences éducatrices et directrices qui ont déterminé ces actions, il fixera le lien géométrique de ces influences, de ces impulsions premières dans le milieu du patriciat d'Alsace dont j'ai évoqué les grands noms au chapitre précédent et dont Scheurer-Kestner reste, après la guerre, la personnalité pour ainsi dire synthétique. Oui c'est l'Alsace qui, aux Jours tragiques où la France est apparue meurtrie, exsangue, a fait la chaîne entre la Révolution et l'Avenir ; c'est l'Alsace qui, parmi le désespoir de tous, s'est emparée du viatique de 1789 pour le passer à la patrie mourante et lui refaire une vie nouvelle³.

L'esprit républicain fait bien partie de l'identité culturelle et politique alsacienne et les Allemands ne peuvent changer cela. C'est la république qu'il faut aux Alsaciens.

Ces différentes tendances politiques étudiées portent chacune l'esprit républicain, mais l'utilisent, l'instrumentalisent et se l'approprient d'une manière tout à fait différente, pour défendre un projet universel de lutte contre le capitalisme avec les socialistes, concilier l'héritage politique français et la langue allemande autour d'idées démocratiques pour les démocrates et les néo-démocrates, ou bien exprimer l'identité culturelle alsacienne avec le *Journal d'Alsace-Lorraine*.

L'esprit républicain étant ainsi présenté, nous allons voir quel poids il a pu avoir dans le débat constitutionnel alsacien. Il a été l'objet d'une propagande que l'on peut qualifier de limitée malgré les déclarations d'adhésion. Comment expliquer alors que l'esprit républicain est largement répandu dans la société alsacienne ?

D'une part cette faiblesse de propagande est due à l'existence d'un esprit républicain populaire, qui rend la mobilisation en faveur de la république relativement facile, et d'autre part, il est lié à la réticence des autorités allemandes dans un contexte international très délicat.

1 *Elsass-Lothringische Volkspartei*, 21.01.1911.

2 *Elsass-Lothringische Volkspartei*, 26.08.1909.

3 *Journal d'Alsace-Lorraine*, 03.08.1910.

Bien que le débat ait officiellement débuté le 14 mars 1910, il faut en réalité analyser quatre ans de débats pour comprendre l'évolution de l'idée républicaine. 1908 est l'année de l'arrivée de personnalités politiques clés en Alsace : Zorn de Bulach au Secrétariat d'Etat et Wedel au poste de *Statthalter*, tous deux en faveur d'un changement constitutionnel. Seuls les socialistes évoquent déjà la république, avec une certaine vigueur à la fin de l'année. L'année 1909 est marquée par le discours du Chancelier Bethmann-Hollweg du 13 décembre, demandant aux Alsaciens-Lorrains des garanties s'ils voulaient voir leur statut constitutionnel évoluer. Il réagissait à des événements de nature nationaliste, qui se sont déroulés fin novembre autour de la commémoration des soldats morts durant la guerre de 1870 à Wissembourg.

L'année 1910 est agitée et décisive pour l'expression de l'esprit républicain dans la sphère politique. Au *Landesausschuss*, les députés prennent à parti Zorn de Bulach et Wedel, sur la question de l'autonomie. Le Chancelier réagit le 14 mars 1910 au *Reichstag* et déclare qu'une constitution est en cours de rédaction. Le reste de l'année se passe en conjonctures mais aussi en revendications de la part des différents partis, qui réagissent aux propositions et aux débats. Il est important de souligner que la république est demandée par les démocrates et les socialistes, dans le cadre de discours longs, et qu'aucun débat n'a lieu sur la nature du régime ou sur la légitimité d'une revendication républicaine aussi bien au *Reichstag* qu'au *Landesausschuss*. Les autorités allemandes fédérales et locales ne donnent aucune prise au sujet républicain. Un exemple éclatant en est la résolution votée par les Conseils généraux du Haut et du Bas-Rhin le 16 novembre 1910. Les autorités allemandes ne réagissent absolument pas et ce sont les partis qui le mettent à l'agenda. C'est dans la presse que cette revendication a un écho important, plus que dans les débats politiques institutionnels. Le 16 décembre, le *Bundesrat* publie le projet de loi, et les réactions sont vives.

Enfin, 1911 commence de manière très agitée, aussi bien dans les institutions que dans la rue. Les socialistes organisent avec succès le 8 janvier une manifestation importante, rassemblant des milliers de personnes dans les grandes villes d'Alsace-Moselle. Les socialistes y ont invité les démocrates et les libéraux de gauche. C'est la première et unique fois depuis 1871 que le peuple pourra manifester son attachement de manière aussi claire à la république. Les débats et les arrangements constitutionnels continuent avec difficultés, et l'espoir de voir s'établir une république s'amenuise. On peut considérer qu'à la fin février, la question de la forme du régime est définitivement réglée, sous condition d'approbation par le *Reichstag*.

Le poids de l'esprit républicain n'a pu qu'être limité, car tout au long de ces débats, aucun contenu concret n'est venu étoffer le débat. La république est un concept politique et historique que chacun comprend différemment en fonction de sa tendance politique et de l'origine de ses références historiques ou contemporaines.

Si la propagande républicaine est active, aucun programme républicain permettant de transposer cet esprit dans des institutions n'est proposé. Aucune institution d'un régime parlementaire n'est évoquée dans une optique républicaine, comme par exemple le rôle du parlement, la place de l'exécutif, la composition et la répartition du pouvoir exécutif. Le changement principal a eu lieu du côté du pouvoir législatif, avec l'élimination du *Reichstag* du dispositif législatif et l'attribution de deux chambres au *Landtag*, ou Parlement national, dont la première chambre est élue au suffrage universel. Le chef de l'exécutif en Alsace-Lorraine reste l'Empereur, secondé et relayé sur place par le *Statthalter*, ainsi que le Secrétaire d'Etat et son administration. Dans les débats sur les différentes institutions et la répartition des pouvoirs, la république disparaît. Cela montre qu'elle est de l'ordre de l'abstrait, et non du concret.

L'existence d'un esprit républicain bien implanté en Alsace peut expliquer pourquoi une monarchie n'a pas été clairement établie. Pourtant, établir une monarchie aurait été une façon pour l'Allemagne de marquer clairement l'appartenance politique de l'Alsace au Reich. Les relations internationales étant délicates entre la France et l'Allemagne¹ sur la période, le *statu quo* apparaît comme la meilleure solution.

1 POIDEVIN Raymond, BARIETY Jacques, *Les relations-franco-allemandes 1815-1975*, Paris, A. Colin, 1977, 372 p.

L'existence de républiques dans l'Empire allemand peut rendre absurde ce blocage : « Nous avons déjà le gouvernement de l'Etat désiré. Nous avons la République de Hambourg. Nous avons déjà un Etat avec des formations républicaines dans l'Empire allemand. Pourquoi ne serait-il pas possible d'établir une république en Alsace-Lorraine ? »¹

Les socialistes ne prennent pas la peine de rassurer les autorités allemandes face à la revendication républicaine, car elle n'a pas d'objectifs identitaires ou d'inspiration uniquement française, contrairement aux démocrates ou aux libéraux de gauche, qui sont soucieux de la bonne entente entre l'Alsace et Berlin, tout en mettant en avant l'héritage politique français très fort en Alsace qu'ils voudraient conserver. Le fait de poser la république en alternative unique à la monarchie, en mettant de côté la possibilité de conserver le *statu quo*, polarise le débat de manière artificielle. L'alternative entre monarchie et république est un danger perçu par les autorités allemandes, qui voient en la mise en place d'une république dans le cadre de la marche à la guerre une victoire idéologique de la France par son modèle politique, supérieur au modèle politique allemand. Les socialistes, suivis par les démocrates posent ainsi le débat constitutionnel en termes d'analyse constitutionnelle, en mettant dans la balance la monarchie et la république, mais c'est pour mieux critiquer les méfaits de la monarchie, prussienne de surcroît. Le développement d'un régime républicain enflerait ce type de débat.

L'importance de la tradition monarchique allemande freine la mise en place d'une république en Alsace. Toutefois, la mise en place d'une monarchie en Alsace semble impossible et les partisans de la république s'en réjouissent. Par conséquent, la république est un risque, car si une monarchie est mise en place, elle ne sera pas populaire et si c'est une république, elle pourrait éloigner politiquement et culturellement l'Alsace de l'Empire allemand. L'esprit républicain a donc une force oratoire et idéologique, mais il est important de souligner que les soutiens de la république l'ont portée avec la certitude de l'échec à cause de ce contexte particulier.

L'esprit républicain en Alsace durant le débat constitutionnel est un esprit populaire et diffus qui trouve une expression grâce à ce débat, même s'il n'a pu trouver sa place et une incarnation institutionnelle dans ce débat. La possibilité d'une république est en théorie ouverte, mais en réalité impossible. Pourtant, l'esprit républicain a mobilisé trois tendances politiques, qui se sont appropriées cet esprit en fonction de leurs particularités idéologiques.

Dans le contexte de la montée du nationalisme en France, en Alsace et en Allemagne, la revendication républicaine sonne comme un danger pour les autorités allemandes qui revoient mis en cause leur modèle politique global, la monarchie. Le fait que l'Alsace soit un trophée de guerre et une zone tampon entre les deux pays, fait que tout ce qui s'y passe n'est pas neutre, est surveillé de prêt par les autorités allemandes, et a valeur de démonstration ou d'avertissement pour la France voisine. L'esprit républicain est ainsi l'otage des relations franco-allemandes qui le paralysent.

1 *Mülhauser Volkszeitung*, 04.12.1908.

Bibliographie indicative

Das Elsass von 1870-1932, II. Band: Geschichte der politischen Parteien und der Wirtschaft, Verlag Alsatia, Colmar, 387p.

IGERSHEIM François, *L'Alsace des notables : 1870-1914 : la bourgeoisie et le peuple alsacien*, Strasbourg, B.F., 1981, 318p.

KLEIN Detmar, *Battleground of cultures: « politics of identities » and the national question in Alsace under German imperial rule (1870-1914)*, [PhD, University of], 2006.

MAYEUR Jean-Marie, *Autonomie et politique en Alsace, la Constitution de 1911*, Paris, A. Colin, 1970, 209p.

MONNIER Raymonde, *Républicanisme, patriotisme et Révolution française*, Paris, L'Harmattan, 2005, 356p.

PETTIT Philip, *Républicanisme, Une théorie de la liberté et du gouvernement*, Paris, NRF Essais, Gallimard, 2004, 444p.

RICHEZ Jean-Claude, STRAUSS Léon, IGERSEIM François, JONAS S, *1869-1935, Jacques Peirotes et le socialisme en Alsace, 1989*, BF Editions, Strasbourg, 220p.

SILVERMAN Dan P., *Reluctant Union: Alsace-Lorraine and Imperial Germany, 1871-1918*, University Park, Pennsylvania University Press, 1972, 262p.

SMITH Paul, « A la recherche d'une identité nationale en Alsace 1870-1914 », *Vingtième siècle*, 1996.

WEHLER Hans Ulrich, « Elsass-Lothringen von 1870 bis 1918. Das Reichsland als politischstaatrechtliches Problem des zweiten deutschen Kaiserreiches », *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 1961.

Aux grands morts, la République reconnaissante : esprit républicain et culte du souvenir dans la France de l'entre-deux-guerres

par Christina Theodosiou

L'impact de la Grande Guerre sur les institutions et les libertés républicaines n'est pas aujourd'hui inconnu des historiens grâce notamment aux travaux de Jean-Jacques Becker. Dans *La France en guerre*, J.-J. Becker affirme que même si l'esprit républicain a été considérablement remis en question durant le conflit en raison, entre autres, de l'annulation des élections locales et nationales ou encore de la censure de la presse, la République a tout de même tenu le choc en sortant victorieuse des 52 mois de conflit. Les dégâts sont à chercher dans la durée, en commençant par le lendemain de la victoire, et plus précisément, les élections de 1919, remportées pour la toute première fois depuis la victoire des républicains en 1879 par une coalition de droite, formée sur la base de l'union nationale¹. Cette thèse a été reprise par Stéphane Audoin-Rouzeau dans le *Dictionnaire Critique de la République* où il signe l'entrée « la Grande Guerre »². Pour lui, le recul de l'attractivité de la République par rapport à la Nation au lendemain de la guerre se fait de surcroît sentir lors des célébrations de la victoire et même lors du Cinquantenaire de la République : derrière une façade d'autocélébration, plus que la victoire de la République, on y célèbre la victoire de la France, Nation des combattants.

Notre communication tentera de réitérer la question de la corrélation entre la Grande Guerre et l'esprit républicain en retenant comme champ d'observation la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. L'objectif consiste à comprendre la façon dont le contexte conjoncturel a influencé, d'une part, le récit de la guerre et, d'autre part, la construction de l'image de soi et celle de l'autre. Dans cette perspective, nous ferons le point sur deux moments temporels distincts, chacun correspondant à un type de célébration différent : le Cinquantenaire de la République en 1920 et les commémorations pacifistes de la deuxième partie des années 1930.

Le sacre du héros inconnu : loyalisme républicain et glorification de la perte

D'habitude assimilé aux hommages en l'honneur de Gambetta et du Soldat Inconnu, le 11 novembre 1920 ne se résume pourtant pas aux cérémonies parisiennes. En effet, le gouvernement a tenu à faire participer la Nation tout entière à cette journée en donnant à l'ensemble des célébrations, au même titre qu'à Paris, un éclat exceptionnel. Il s'agissait de personnifier l'union de la France et de la République, de célébrer la Patrie républicaine, à travers ses défenseurs, ceux qui ont préparé son triomphe et ceux qui l'ont accompli au détriment même de leur propre vie. En octobre 1920, le ministre de l'Intérieur avisait alors les préfets que le choix de la date du 11 novembre pour la célébration des fêtes du Cinquantenaire de la République « a eu pour but de donner à ces fêtes leur vrai caractère de concorde nationale et de loyalisme républicain ».

Ainsi, il leur convenait de prendre toutes les mesures nécessaires pour solenniser localement, par l'organi-

1 BECKER Jean-Jacques, *La France en guerre : 1914-1918, la grande mutation*, avec la collaboration d'Annette Becker, Editions Complexe (collection « Questions au XX^e siècle »), Bruxelles, 1988.

2 AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, « La Grande Guerre » dans DUCLERT Vincent et PROCHASSON Christophe (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Flammarion, Paris, 2002, p. 538-545.

sation des fêtes et l'envoi à Paris d'une délégation représentant leur département, l'union de la France et du régime « qui, après avoir sauvegardé l'indépendance de la Patrie, a restauré l'intégralité de son territoire et donné à notre pays le prestige d'une incomparable victoire »¹.

Cependant, il n'était pas seulement question de faire la pédagogie du passé républicain, récent ou lointain, mais aussi de se projeter dans l'avenir. En effet, la première célébration officielle du 11 novembre comportait un double message de reconnaissance et de renaissance : deux ans après la fin de la Grande Guerre, l'enjeu était avant tout de rappeler à la société française qu'afin d'accomplir le travail de relèvement et de reconstruction du pays, elle devrait suivre la voie tracée après les jours sombres de la défaite, par les pères fondateurs de la République, puis par leurs successeurs, les soldats-citoyens de la dernière guerre qui ont offert à la France la Revanche du Droit. Idée qui constituera le fil conducteur de bon nombre de discours prononcés à l'occasion, en premier lieu par le président de la République². Ainsi, les orateurs font-ils en ce jour l'apologie du modèle républicain – respect des droits, chances égales de promotion pour tous, notamment à travers l'école publique, patriotisme pacifique³ – en puisant des arguments dans l'arsenal éthique et symbolique qui a conceptualisé la guerre et la mort de masse au cours de la période précédente.

Dans l'ensemble, le récit de la guerre se fait en trois temps : d'abord on évoque l'effondrement de l'Empire en 1870, ensuite l'œuvre de la République, enfin la dernière guerre et la victoire de 1918. Le but était d'établir un parallèle entre les deux dates. Bon nombre d'orateurs commencent alors leur discours par la journée du 4 septembre 1870 pour souligner ainsi la rupture avec le passé impérial. La date de la proclamation de la République, dit le doyen du Cercle national de Bordeaux qui s'est réuni ce 11 novembre 1920 pour fêter le Cinquantenaire, est une « journée radieuse où finit un régime détesté, fondé sur la violence » qui a laissé la France « sans armes et sans armée, envahie par l'étranger »⁴. Comme l'a fait Alexandre Millerand dans son discours sous l'Arc de Triomphe, la plupart des orateurs des cérémonies locales ont à leur tour longtemps insisté sur l'œuvre de la République pour le redressement du pays et le progrès social. La République, affirme alors à cette occasion le maire de Rennes, a « restauré notre force dans la paix et dans le travail et préparé ainsi la victoire de la défense nationale »⁵. De son côté, le préfet de l'Yonne consacre une grande partie de son allocution à énumérer les exploits de l'ère républicaine qui ont permis à tous les Français, sans exception, « les jeunes citoyens de la République, bourgeois ou plébéiens, ouvriers et paysans », de devenir « les magnifiques poilus de la grande guerre », les soldats du Droit qui ont vaincu « les cohortes de Kaiser ! »⁶. Par ailleurs, en même temps qu'aux pères fondateurs, on rend souvent hommage aux combattants de l'Annéeterrible en soulignant leur contribution pour la préparation morale de la victoire⁷.

1 A. D. Ille-et-Vilaine 1M 187

2 Dans le cadre de cette communication, nous nous focaliserons sur les discours prononcés au cours des célébrations locales. Pour une lecture du discours d'Alexandre Millerand, nous renvoyons au livre de Jean-François Jagielski sur le Soldat Inconnu. Cf. JAGIELSKI Jean-François, *Le Soldat Inconnu : invention et postérité d'un symbole*, Imago, Paris, 2005, p. 108. Voir aussi : *Le Temps*, « Le cinquantenaire de la République : Discours de Millerand, Président de la République », 12-13 novembre 1920.

3 Sur ce sujet, voir : BERSTEIN Serge, « La culture républicaine dans la première moitié du XX^e siècle » dans BERSTEIN Serge et RUDELLE Odile (dir.), *Le modèle républicain*, Presses Universitaires de France, Paris, 1992, p. 159-171 ; BERSTEIN Serge, « Le modèle républicain : une culture politique synthétique », dans BERSTEIN Serge (dir.), *Les cultures politiques en France*, Editions du Seuil, Paris, 1999, p. 113-143.

4 *La manifestation du 11 novembre 1920 au Cercle national de Bordeaux*, 14, cours de l'Intendance fondé en 1869, imprimerie de Gounouilhou, Bordeaux, s.d., p.14.

5 A. M. de Rennes I21, Fêtes de l'Armistice. Célébration du Cinquantenaire de la Troisième République. Discours de M. Janvier, maire de Rennes (copie dactylographiée). Voir aussi les discours de M. Tisson, maire de Saint-Cloud, prononcé lors du banquet offert par la municipalité pour les fêtes du Cinquantenaire : *Le Réveil de Versailles*, « Canton de Sèvres : Saint-Cloud », 19 novembre 1920.

6 LETAINTURIER - FRADIN Gabriel (préfet de l'Yonne), *1870-1920. Le Cinquantenaire de la République et l'Anniversaire de l'Armistice. Discours prononcé par M. Gabriel Letainturier, Préfet de l'Yonne à la réception publique du marché couvert d'Auxerre le jeudi 11 novembre 1920*, imprimerie – typographie du Bourguignon, Auxerre, 1920.

7 Voir le discours de M. Devos, maire de Garches, tenu lors de la cérémonie commémorative de la municipalité devant le monument du 19 Janvier 1871, *Le Réveil de Versailles*, « Canton de Sèvres : Garches », 19 novembre 1920.

Les orateurs saisissent aussi l'occasion pour dénoncer, une fois de plus depuis août 1914, la responsabilité allemande dans le déclenchement du conflit et surtout la responsabilité d'un homme, Guillaume II. Lors, par exemple, de la cérémonie devant le Lion de Belfort à Paris, Henry Japy de Beaucourt, lieutenant au 1^{er} régiment d'artillerie à Belfort en 1870-1871, affirme que « cet assassin de 15 millions d'hommes, à l'image des grands bandits de la féodalité d'autre temps », après avoir asservi l'Alsace et la Lorraine, « se grisait chaque soir de l'espoir de dominer bientôt toute la France »¹. Guillaume II cristallise alors sur lui tous les maux du régime impérial : force brutale, lâcheté morale, esprit de domination. Dévoiler le visage sanglant du Kaiser permet aussi de valoriser, par opposition, l'image de soi, et plus précisément le désir de justice et de civilisation des hommes libres qui s'épanouissent en république. En même temps, il permet aux orateurs de soulever, implicitement ou explicitement, un sujet d'actualité, celui de la comparaison de Guillaume II devant la justice. Ainsi, le doyen du Cercle national de Bordeaux proclame-t-il qu'au moment même où les Français sont en train de fêter l'anniversaire de l'armistice, « le monstrueux histrion couronné, responsable de tous ces crimes s'enfuyait lâchement » et, sans regret de ses crimes, ne songeait qu'« à mettre sa maudite et sinistre personne à l'abri des retours furieux qui auraient pu l'atteindre »².

Il va enfin de soi que le sacrifice des martyrs de la Grande Guerre occupe une place centrale dans les allocutions du jour en faisant le lien entre le passé et l'avenir. Incarnation la plus sublime de l'esprit de la République, leur mort pour la Patrie mutilée impose aussi l'union de tous les esprits pour la poursuite de leur victoire dans la paix³. C'est maintenant au tour d'une troisième génération de patriotes de faire renaître le pays par le travail et la concorde. Dans cet esprit, le maire de Rennes s'adressant à la fin de son discours à la jeunesse, l'invite à s'inspirer de ses aînés pour redresser le pays, tandis que le préfet de l'Yonne fait appel aux bonnes volontés :

Nous devons songer avant tout que la France a besoin de calme et de labeur. Elle a été dévastée, ruinée par la terrible guerre. [...] Il est nécessaire qu'un sentiment de solidarité patriotique passe dans nos cœurs, dans nos volontés, et qu'il devienne même la conscience de la nation. C'est en s'y conformant que notre pays fortifiera son unité et assurera à la fois la conservation de sa grandeur morale et la reconstruction de sa prospérité matérielle⁴.

Journées de mobilisation (1934-1935)

Malgré leur succès, rien n'évoque les fêtes du Cinquantenaire dans les prochaines célébrations de l'Armistice. En effet, dès 1922, date de l'institutionnalisation du 11 novembre en tant que Fête nationale, la République n'a pas de place réelle dans la célébration de la fin du conflit. L'explication de ce glissement de contenu est d'abord à chercher dans la situation économique et diplomatique déclinante de la France : face au cumul des désillusions, le récit triomphant et combatif de la guerre à la gloire du régime n'a plus de sens, voire peut s'avérer embarrassant. Puis, à partir de 1925 et jusqu'au début de la nouvelle décennie, la commémoration tourne essentiellement autour des questions diplomatiques, en particulier celles du rapprochement franco-allemand et du rôle de la SDN dans la pacification du vieux continent. On voit alors s'affirmer un nouveau discours, à la fois pacifiste et humanitaire, centré sur la nécessité de se réconcilier avec l'ancien ennemi⁵. On peut toutefois y discerner des liens latents avec le républicanisme d'avant-guerre et en particulier son rejet du nationalisme cocardier. La création d'une société des nations civilisées n'est-elle pas un vieux rêve républicain, longtemps défendu par l'un des esprits les plus illustres de la Troisième République, Léon Bourgeois ?

1 *A la mémoire du colonel Denfert-Rochereau. Discours prononcés au Lion de Belfort, le 11 novembre 1920, à l'occasion des fêtes du cinquantenaire de la proclamation de la République*, L. Plouviez et fils, Paris, s.d., p. 20-21.

2 *La Manifestation du 11 novembre 1920 au Cercle national de Bordeaux*, *op. cit.*, p.17.

3 Voir aussi le discours du président de la section des mutilés de Draveil devant les tombes militaires du cimetière communal : *L'Abeille de Seine-et-Oise*, « Nouvelles Régionales : Draveil », 28 novembre 1920.

4 LETAINTURIER - FRADIN Gabriel, *op. cit.* Voir aussi le discours du maire de Ris-Orangis prononcé lors d'une cérémonie tenue à l'occasion à la mairie : *L'Abeille de Seine-et-Oise*, « Nouvelles Régionales : Ris-Orangis », 21 novembre 1920.

5 THEODOSIOU Christina, « Symbolic narratives and the legacy of the Great War : the celebration of Armistice Day in France in the 1920's », *First World War Studies*, Vol. 1, n°2, 2010, p. 185-198.

Nous pouvons aussi penser au fait qu'en face il n'y a plus un régime autoritaire qui permettrait de se construire une image par opposition, mais une jeune république. Un fait qui implique un minimum de valeurs partagées. Plus on s'éloigne de l'ombre de la guerre et du Kaiser, la situation politique en Allemagne se stabilisant, et plus cette nouvelle image de l'autre s'installe dans les esprits et les représentations collectives. Or, suite à la crise institutionnelle du 6 février 1934 et la montée des régimes autoritaires en Europe, la thématique républicaine fait de nouveau irruption dans la commémoration de la guerre. Par contre, il ne s'agit plus d'exalter la République combattante et victorieuse mais de communier autour d'une République en péril.

En 1934 et 1935, la guerre franco-française s'invite dans les fêtes de l'Armistice. La journée du 11 novembre devient alors un terrain d'opposition entre le bloc national et le bloc républicain qui y trouvent l'occasion pour mesurer leurs forces. Certes, la politisation du 11 novembre n'est pas un fait récent. Ce qui est pourtant nouveau, en cette occurrence, c'est l'étendue du phénomène et l'importance tout à fait singulière de la Fête nationale pour l'affirmation symbolique des deux fronts¹. Ainsi, dans bon nombre de communes et de villes, différents cortèges et cérémonies se succèdent devant les monuments aux morts. Dans certains cas, on n'est pas loin d'une véritable démonstration de force : le 11 novembre 1934, à Lille, une fois la cérémonie traditionnelle terminée, environ 13 000 personnes ont participé au cortège du PCF et de la SFIO alors que quelques 20 000 autres étaient amassées sur les trottoirs². L'année suivante, également 20 000 personnes ont défilé dans les rues de Nantes jusqu'au monument aux morts, à la suite du meeting politique du Front populaire organisé à l'occasion par la municipalité socialiste³.

Le grand événement de cette période est toutefois la manifestation du bloc républicain à la Bastille, le 11 novembre 1934, pour la défense de la paix et de la liberté. Au même moment, à l'autre bout de la capitale, le bloc national se donne rendez-vous place de l'Etoile, autour de la tombe du Soldat Inconnu. Pour les organisateurs du rassemblement de la Bastille, le but est de faire barrage au militarisme et au nationalisme cocardier montants, à l'intérieur et l'extérieur du pays, en donnant à cette journée du souvenir le caractère d'un jour de mobilisation « pour la vraie République » et contre « les forces néfastes », la guerre et le fascisme. Il s'agit alors de détacher conjointement la commémoration et la guerre du contenu belliqueux et victorieux que le bloc national lui accordait, en les faisant s'inscrire dans une autre continuité historique, celle-ci établie par des luttes républicaines. La bataille d'aujourd'hui trouvait ainsi de la légitimité morale dans les sacrifices d'hier.

Anciens Combattants, vous ne tolérez pas, vous que l'on a entraînés à la guerre pour la défense de la liberté et des institutions républicaines que cette comédie dure plus longtemps. Ne pas agir, dans une situation aussi tragique, c'est trahir, et vous êtes incapables de trahir et de mentir à votre passé de courage et d'abnégation. Pour lutter contre les décrets-lois, pour la défense de vos droits, pour la sauvegarde de la République et de ses libertés vous viendrez nombreux, le 11 novembre, affirmer votre volonté d'empêcher vos deux ennemis mortels, la guerre et le fascisme, d'être les maîtres de la Nation. [...] Comme il se doit, vous serez en tête de l'immense cohorte républicaine et le peuple des travailleurs, des fonctionnaires, des ouvriers qui ne rougit pas de 1789, 1793, 1830, 1848 et 1871 sera derrière vous pour barrer la route à la réaction⁴.

Force est de constater que cette réappropriation d'inspiration républicaine de la guerre et de son héritage pacifiste est autant en décalage par rapport au triomphalisme des célébrations de 1920 que par rapport aux commémorations de la période 1925-1932, car on n'envisage maintenant l'avenir pacifiste de l'Europe qu'à travers la défense du modèle républicain. De même, suite à la faillite de l'esprit de Locarno, on a maintenant

1 Cela concerne les trois fêtes nationales dans l'ensemble. En effet, comme Danielle Tartakowsky l'a noté, de février 1934 à juillet 1935, « la commémoration nationale devient un enjeu, à un degré jamais atteint ». Cf. TARTAKOWSKY Danielle, *Les manifestations de rue en France 1918-1968*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1997, p. 349.

2 Selon les estimations de la police. En revanche, pour les organisateurs, le nombre total des participants atteint les 60 000. Cf. *Le Grand Echo du Nord de la France*, « Les manifestations du Front unique socialiste-communiste à Lille », 12 novembre 1934.

3 A.N. F/7/13035, Rapport du commissaire spécial à la direction générale de sûreté, 5 décembre 1935.

4 A.N. F/7/13305, Appel des anciens combattants appartenant au Front commun « Pour le 11 novembre 1934 ! Au Peuple Pacifiste, aux anciens combattants ».

tendance à se replier vers l'intérieur en reléguant à l'arrière plan les questions de politique extérieure, par exemple celle du rôle de la SDN et des instances internationales d'arbitrage. En effet, être pacifiste et être républicain sont maintenant deux positions indissolublement liées l'une à l'autre.

Cela se donne aussi à voir dans certains discours prononcés le jour même devant les monuments aux morts. Prenons comme champ d'observation le département de l'Indre. Terre agricole, saignée par les pertes humaines pendant la guerre, terre aussi du radicalisme politique, ce département du Centre nous offre un aperçu du pacifisme des milieux paysans et anciens combattants dans les années 1930, deux milieux qui constituent d'ailleurs les piliers du mouvement pacifiste en France tout au long de l'entre-deux-guerres¹. Le docteur Apard, maire de la commune de Reuilly déplore par exemple que la paix en Europe repose uniquement sur les efforts et la détermination des démocraties depuis la montée au pouvoir des dictateurs qui réduisent au silence la volonté pacifiste des peuples voisins. Pour écarter le danger, exprime-t-il, il n'y a pas d'autre solution que de rester fidèles à l'idéal qui a conditionné le sacrifice des morts vingt ans auparavant, la paix intérieure et extérieure, et par conséquent mettre fin aux haines fratricides incitées par les ligues et les bandes armées sous prétexte de rétablir l'ordre². Il va de soi que la crise institutionnelle du 6 février et les événements qui l'ont suivie reviennent de façon récurrente dans les allocutions de cette année. De fait, la guerre ne figure pas seulement dans le champ schématique de la liberté -la liberté de la Patrie républicaine mise en danger par une force extérieure-, mais aussi dans celui des libertés, le respect des libertés civiques et républicaines. Deux modèles de société, deux habitus nationaux, sont une fois encore après les fêtes du Cinquantenaire mis en confrontation mais à la différence des célébrations de 1920, la menace du modèle républicain ne vient pas, cette fois-ci, uniquement de l'extérieur mais aussi, voire surtout, de l'intérieur. Dans cet esprit, le maire de Chatillon-sur-Indre et président de l'association locale des anciens combattants, s'en prend, lors de la cérémonie commémorative devant le monument aux morts, autant aux voisins d'outre Rhin ayant repris la course au réarmement, qu'à ses compatriotes, ayant cédé aux tentations totalitaires³. De même, pour M. A. Couturier, maire de Brives et vétéran de la Grande Guerre, la démocratie et non le césarisme est la seule condition de la paix, à l'intérieur et à l'extérieur des frontières :

Nous autres qui sommes des démocrates dans les moelles, constatons que la démocratie n'est pas partout installée autour de nous et que justement ces décisions, ces déclanchements qui provoquent les guerres n'ont rien de démocratique. On nous a leurrés avec la haine des races. Les divergences entre peuples naissent de la culture inculquée, souvent de l'empreinte personnelle d'un individu qui, par une curieuse hypnose, arrive à surchauffer tout un peuple. Et rapprochant ces éternels recommencements de l'histoire, Napoléon, Hitler, nous qui voulons fermement la paix, nous concluons comme l'historien : on ne doit jamais livrer sa patrie à un homme, même si cet homme incarne le génie⁴.

En cette courte période de deux ans, après des années de découragement, il semble que les attentes de la paix, emportées par la dynamique du mouvement social qui était en train de se former, rebondissent enfin. « La France républicaine interroge l'avenir avec espoir », écrit par exemple, en grand titre, à propos des célébrations de 1935, le *Lyon Républicain* du 12 novembre⁵. Ce nouvel élan s'avère toutefois de très courte durée.

1 Sur les milieux pacifistes, voir VAÏSSE Maurice, « Le pacifisme français dans les années trente », *Relations internationales*, n° 53, printemps 1988, p. 37-52. Sur le pacifisme républicain des anciens combattants, voir PROST Antoine, *Les anciens combattants et la société française*, vol. 3 *Mentalités et Idéologies*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1977.

2 *Journal du département de l'Indre*, « Reuilly : Fête de l'Armistice », 13 novembre 1934.

3 *Journal du département de l'Indre*, « Chatillon-sur-Indre : Fête de la Victoire », 16 novembre 1934.

4 *Journal du département de l'Indre*, « Brives : Fête de l'Armistice », 14 novembre 1934.

5 *Lyon républicain*, « La France républicaine interroge l'avenir avec espoir », 12 novembre 1935.

Morts pour la paix et la liberté (1936-1937)

En 1936, la situation est tout autre. Une fois au pouvoir, le Front populaire cherche d'abord à apaiser les tensions de la période précédente, puis à rassurer et rétablir la confiance en l'avenir. Cela implique avant tout de confirmer sa politique pour la paix et de montrer que quoique le danger d'un nouvel affrontement soit encore loin d'être écarté, il est au moins bien contrôlé. Ainsi, les célébrations du 11 novembre sont-elles censées promouvoir un double message : la réconciliation du pays autour du culte du souvenir et l'attachement de la France aux valeurs de la paix, de la justice et de la liberté. En 1936, mais aussi en 1937, le ministre des Pensions invite alors les préfets à faire en sorte que la commémoration de l'Armistice soit l'occasion d'affirmer « l'unité morale des anciens combattants et, autour d'eux, du pays tout entier, communiant dans le souvenir des morts et la volonté de défendre la paix que leur sacrifice a conquise ». Il est également essentiel de montrer « à tous - et particulièrement hors des frontières, où l'on se méprend trop souvent sur l'importance des divergences d'opinion dans notre démocratie », la fraternité et l'union des Français, ainsi que « la volonté calme et ferme » qui les anime quant à la défense de la paix, de la liberté et de la justice¹.

Dans le même esprit, Yvon Delbos, le ministre des Affaires Etrangères de l'époque, affirme dans son message radiodiffusé du 11 novembre 1936, la volonté du gouvernement d'honorer par son œuvre le sacrifice des soldats de la Grande Guerre :

Morts pour l'idéal de la liberté, justice, fraternité humaine auquel la France entend demeurer fidèle. Ils sont morts enfin pour la paix que nous avons le devoir de sauvegarder [...] Malgré les images qui assombrissent l'horizon, ayons confiance dans cette volonté commune des nations pacifiques, gardons notre foi dans la démocratie et, par la démocratie, dans l'avenir de l'humanité².

On construit alors l'image d'un monde divisé en deux camps, dans lesquels s'opposent les artisans sincères d'une paix définitive aux hommes à formule autoritaire. Agissant au nom des morts et à la lumière de leur sacrifice paradigmatique, les démocraties finiront par remporter la bataille de la paix. Dans cette lignée s'inscrit par exemple, Henri Boualy, député de Saône-et-Loire, qui signe une tribune dans le *Lyon républicain* où, après avoir attesté la volonté de la France d'avancer sur la voie de la paix en dépit des obstacles dressés par les adeptes du totalitarisme, il proclame sa confiance dans le triomphe final de la raison contre la force³. D'autres tentent de leur part d'établir un parallèle entre la date du 11 novembre 1918 et son jour anniversaire. Ainsi, affirme-t-on dans *Les Dernières nouvelles de Strasbourg*, le plus grand quotidien d'Alsace, que le jour de la signature de l'Armistice était pour ceux qui l'ont vécu, la victoire des peuples libres. Une victoire à laquelle ils ont attaché une valeur symbolique : jamais plus la force ne pourrait primer sur le droit. Malgré les dix-huit ans de déceptions et d'espérances passagères, cette vieille attente de paix et de fraternité semble prendre, ce 11 novembre 1936, un souffle nouveau. Unis autour du souvenir des morts, « nous fraternisons à nouveau pour former le vœu que jamais plus l'humanité ne connaisse ce calvaire dont elle a parcouru les stations jusqu'au matin du 11 novembre »⁴.

Nous retrouvons un an plus tard ces images d'un monde tiraillé entre démocraties et dictatures, entre paix et guerre, mais sur un ton moins résolu et confiant.

1 A. D. Seine-et-Oise 4M 2/112, Lettres du ministre des Pensions datées du 4 novembre 1936 et du 3 novembre 1937. La deuxième reproduit largement le contenu de 1936.

2 *La Dépêche du Midi* (Toulouse), « La commémoration de l'Armistice : Une allocution radiodiffusée de M. Yvon Delbos », 12 novembre 1936.

3 BOULAY Henri, « L'Armistice », *Lyon républicain*, 12 novembre 1936.

4 *Les Dernières nouvelles de Strasbourg*, « Onze Novembre ! », 11 novembre 1936.

Il y avait une foule immense autour de la tombe du Soldat Inconnu. Il y avait un déploiement de forces imposant. Mais la foule était silencieuse et les pas lourds des soldats qui défilaient, le vrombissement des tanks, le martèlement des sabots des chevaux sur la chaussée résonnaient entre les deux haies d'un peuple qui semblait se recueillir, et qui assurément, pensait [...] Et aujourd'hui les hommes qui défilaient c'étaient des hommes qui n'avaient connu ni l'horreur de la guerre, ni la joie de la victoire, mais qui, déjà, sentaient peser sur eux, sur leur existence, sur leur patrie, la menace étrangère, lisons-nous dans le reportage de la Dépêche du Midi sur les cérémonies nationales à Paris¹.

De même, à ce moment, les appels à l'union nationale sont plus ardents qu'un an auparavant. Par exemple, M. Ferron, maire de Saint-Gaultier (Indre) et conseiller général, invite dans son discours du 11 novembre 1937, tous les Français, sans distinction et de bonne foi, à s'unir dans les heures difficiles que la France traverse, sous la menace des Etats totalitaires, pour sauvegarder la paix universelle². Parties au lendemain de la Grande Guerre sur un esprit triomphaliste, les célébrations de l'Armistice finissent par refléter, en ces dernières heures de la Troisième République, le désarroi d'une société jadis victorieuse face à ses défaites symboliques.

Bibliographie indicative

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, « La Grande Guerre » dans DUCLERT Vincent et PROCHASSON Christophe (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Flammarion, Paris, 2002, p. 538-545.

BECKER Jean-Jacques, *La France en guerre : 1914-1918, la grande mutation*, (avec la collaboration d'Annette Becker), Editions Complexe (collection « Questions au XX^e siècle »), Bruxelles, 1988.

BERSTEIN Serge, « La culture républicaine dans la première moitié du XX^e siècle » dans BERSTEIN Serge et RUDELLE Odile (dir.), *Le modèle républicain*, Presses Universitaires de France, Paris, 1992, p. 159-171.

PROST Antoine, *Les anciens combattants et la société française*, vol. 3 *Mentalités et Idéologies*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1977.

VAÏSSE Maurice, « Le pacifisme français dans les années trente », *Relations internationales*, n° 53, printemps 1988, p. 37-52.

1 *La Dépêche du Midi* (Toulouse), « La France a commémoré avec ferveur le XIX^e anniversaire de l'Armistice », 12 novembre 1937.

2 *Journal du département de l'Indre*, « Saint-Gaultier : Fête de l'Armistice », 14 novembre 1937.

La République introuvable de Jules Lemaître (1853-1914). Essai d'interprétation d'un virage réactionnaire

par Sarah Huguet

Fils de modestes instituteurs du Loiret, Jules Lemaître apparaît comme un pur produit de la méritocratie républicaine. Normalien en 1872, agrégé et professeur de littérature au lycée puis à l'université, il profite de la démocratisation de la presse et devient dans les années 1880 l'astre montant de la critique parisienne. Sa carrière d'écrivain mondain l'amène très tôt à l'Académie française où il est élu en 1895 et insensiblement, il abandonne l'anticonformisme de ses débuts pour ressembler de plus en plus à l'archétype décrit par Christophe Charle, de l'homme de lettres installé, cantonné dans la défense des classiques¹. Sa première prise de position politique avant l'affaire Dreyfus est d'un républicanisme exemplaire : en 1889, il s'oppose vivement au boulangisme², au prix d'une brouille assez grave avec sa protectrice la comtesse de Loynes dont la sensibilité césarienne avait cédé aux charmes du « brav' général ». Or fin 1898, on retrouve Jules Lemaître à la tête de la ligue antidreyfusarde de la Patrie française, groupement nationaliste rassemblant les personnalités les plus diverses, et alors que l'échec électoral du mouvement en 1902 aurait pu ramener notre critique vers des rivages plus modérés, il se convertit bruyamment au royalisme et devient à partir de 1908 un propagandiste zélé de la première Action française.

Véritable constat d'échec de l'inspiration républicaine chez un sujet qui semblait pourtant si bien disposé, l'évolution de Jules Lemaître invite à se demander où le bât a blessé. Cette radicalisation s'explique-t-elle par des facteurs purement biographiques ou faut-il y voir un exemple parmi tant d'autres des revirements d'une génération d'intellectuels sceptiques que la République n'a pas su convaincre ? Un peu des deux, comme on l'imagine aisément.

Mais quel que soit le régime d'explication retenu, la réponse ne saurait se dégager de la seule analyse du jeu des forces politiques. Pour saisir pleinement cette évolution, il est nécessaire de l'observer dans l'ensemble de ses manifestations, de la restituer dans un environnement social et culturel complet. Parce que la République est plus qu'un régime, comme l'ont amplement montré Maurice Agulhon³ ou Philip Nord⁴, l'opposition à la République se joue parfois sur des bases bien éloignées du terrain institutionnel : c'est là que le thème de cette matinée prend tout son sens.

Synthèse évolutive d'orientations philosophiques, morales, esthétiques, d'héritages politiques et d'habitudes de gouvernement qui se recompose de crise en crise, l'esprit républicain est un système de valeurs au miroir duquel tout geste, toute idée se connote et s'interprète. Pour le personnel dirigeant, c'est d'abord la partie non écrite du manuel qui guide leur *praxis* et force est de constater que la Troisième République est par excellence un régime dont la lettre s'efface devant l'esprit ; de la tacite « constitution Grévy » au tabou de la

1 CHARLE Christophe, *Naissance des « intellectuels », 1880-1900*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1990.

2 Notamment dans ses « Billets du matin », publiés dans le journal *Le Temps*. Une de ses oeuvres dramatiques est aussi largement nourrie par le boulangisme et on y sent peser la réprobation ironique que lui inspire l'évènement : *Le Député Leveau*, comédie en quatre actes, Paris, Calmann-Lévy, 1891.

3 Pour la période qui nous intéresse, voir en particulier AGULHON Maurice, *La République de Jules Ferry à François Mitterrand, 1880 à nos jours*, Paris, Hachette, 1990.

4 NORD Philip, *The Republican Moment. Struggles for democracy in nineteenth-century France*, Cambridge, Harvard university press, 1995.

révision, anti-républicaine depuis que Boulanger l'a revendiquée. Par extension, on peut y associer les usages et comportements de ces représentants du régime : modes de sociabilité, attitudes, fréquentations, collusions en tous genres, en s'interrogeant sur l'existence éventuelle d'un style de vie qui leur serait propre. Mais dans une perspective sociale plus large, l'esprit républicain questionne les modalités d'adhésion de l'ensemble de la population à un projet politique nouveau : la diffusion et la réception de ce qu'on nomme de façon très symptomatique, non la République, mais « l'idée républicaine ». Son contenu varie en fonction des époques et reste nécessairement vague, avec cependant un tronc commun qu'on peut hasarder sans trop prendre de risque : le programme libéral et égalitaire des Lumières, le combat laïque, la conviction d'incarner le progrès et un patriotisme aussi idéaliste qu'impérialiste qui voit dans la France un guide pour toutes les nations. Il a en tout cas le mérite de pénétrer l'implicite du régime et d'aider à comprendre ce que l'acceptation ou le rejet d'un corpus d'institutions peut avoir de profondément affectif.

Cet angle d'attaque par « l'esprit » est d'ailleurs particulièrement intéressant pour étudier les nationalistes de la fin du XIX^e siècle. D'abord parce que leurs prises de position reposent aussi sur toute une vision du monde, ensuite parce que leur quête de cohérence face à une modernité jugée anarchique les pousse à plus de systématisme encore que les républicains et enfin parce que ces opposants sur la défensive ont une tendance à la contre-définition. Leur imaginaire politique s'élabore en réaction à « l'esprit républicain » dont ils donnent à voir un avatar maléfique : la république « panamiste », « fachodiste », celle de « l'immonde Reinach », d'une minorité de francs-maçons sectaires et cosmopolites.

Chez Jules Lemaître, ces deux états d'esprit, pro et anti, se succèdent de façon frappante en passant par la phase paradoxale de la Patrie française où système de valeur républicain et référentiel anti-républicain se superposent dans ses discours. Il serait naturel de voir dans ce glissement non la cause mais la conséquence de sa réorientation politique : la parure symbolique et spirituelle ne ferait qu'accompagner l'évolution des convictions de Lemaître. Mais c'est peut-être moins une République objective, envisagée comme un régime plus ou moins fonctionnel dont l'académicien finit par se formaliser, que précisément toutes les valeurs qui sont associées à celle-ci, non seulement parce que lui-même évolue, mais aussi parce que l'esprit républicain sort rajeuni en profondeur de l'affaire Dreyfus. Pour vérifier cette hypothèse, on suivra très succinctement, de la naissance du critique jusqu'à son renoncement à la démocratie, un certain nombre de variables culturelles et sociales qui nous semblent à même de mesurer l'esprit républicain en les combinant dès que nécessaire à des ressorts strictement politiques. Il ne s'agira pas de diagnostiquer des partis-pris qui sont parfaitement connus mais bien d'alimenter une réflexion sur les causes de ce virage réactionnaire.

Genèse d'un libre-penseur

Disons d'emblée que l'allégeance de Lemaître au régime du 4 septembre est facilitée par un divorce, ou du moins un demi divorce, avec la religion dans laquelle il a grandi. Le couple d'instituteurs du Second Empire qui lui donne le jour en 1853 aux environs de Beaugency est loin de l'image anticléricale dont se colorera le corps des enseignants du primaire sous la Troisième République. Plusieurs témoignages présentent Désirée Lemaître comme une femme très pieuse¹ et si rien n'est certain concernant le père², on peut imaginer qu'il est lui-même suffisamment fervent pour destiner son fils unique à la prêtrise.

Le jeune Jules entre à 10 ans au petit séminaire de la Sainte-Croix d'Orléans, institution alors sous la juridiction de M^{gr} Dupanloup. C'est à cette époque qu'il entend parler pour la première fois d'Ernest Renan, dont

1 Principalement Henry Bordeaux, *Jules Lemaître*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1920, p. 32 ; Myriam Harry, *La vie de Jules Lemaître*, Paris, Flammarion, 1946, p.16.

2 Selon Henry Bordeaux, Élie Lemaître aurait envisagé dans son enfance d'embrasser la carrière ecclésiastique mais les informations sur sa pratique religieuse d'adulte sont pratiquement inexistantes. *Ibid.*, p. 32.

l'évêque d'Orléans avait été le directeur, dont les républicains feront à tort ou à raison leur héros et qui est incontestablement la personne qui exerce l'ascendant le plus profond et le plus durable sur le futur critique. Lemaître raconte dans ses souvenirs sa fascination enfantine pour la « gloire impie » du personnage dont on ne prononçait le nom qu'avec effroi sur les bords de Loire¹ :

Je savais qu'il était un célèbre incrédule, élevé par l'Eglise, et qui avait renié l'Eglise et qui lui avait fait beaucoup de mal. Il m'était mystérieux. Je songeais : « Il est donc possible d'avoir porté la soutane et de cesser de croire ! » Renan est le seul contemporain illustre qui ait occupé ma pensée d'enfant.

Avec Louis Veillot ajoute-t-il, parce que Dupanloup, envieux de sa renommée littéraire et revenu de l'ultramontanisme, le détestait, et que le jeune garçon s'amusait de cette rivalité. Lemaître est un élève un peu hors-norme, doux mais précoce et irrévérencieux. A 14 ans, il est surpris en train de lire Racine en cachette, lecture jugée perturbante et rigoureusement interdite. On découvre alors les caricatures qu'il a faites de ses professeurs et il est renvoyé du petit séminaire au désespoir de sa mère à qui on explique à mots couverts qu'il sera un nouveau Renan². Lemaître commence à perdre la foi à peu près à cette époque, sans qu'un lien de cause à effet puisse être formellement établi entre les deux événements³. Mais ce n'est qu'à l'École normale qu'il lira vraiment l'illustre philosophe⁴ :

Il m'apporta de grands plaisirs et me fut d'un grand secours. Il m'apprit le premier « la piété sans la foi », et m'aida à supporter sans secousse et sans douleur une crise morale beaucoup moins dramatique et infiniment moins importante par ses conséquences que celle qu'il avait connu lui-même, mais enfin une crise du même ordre.

Vers 18 ans, Jules Lemaître s'est dépouillé de toute croyance et même s'il garde toujours une admiration attendrie pour les fidèles et crédite le catholicisme d'un certain nombre de vertus sociales, il fait preuve désormais d'un total libéralisme en matière de religion. Au terme de son initiation renanienne, il se définit comme un sceptique⁵ et ne cessera jamais de se réclamer du patronage de son maître.

Passions républicaines

Tout comme il s'éloigne de la religion qui l'a vu naître, Lemaître se distingue nettement des convictions de ses parents. Difficile de connaître avec précision les opinions politiques des époux Lemaître mais leur bibliothèque parle d'elle-même, comme en témoigne une chronique rédigée par le critique en 1889⁶ :

Je me souviens que, tout enfant, je lisais l'histoire de la Révolution dans deux beaux volumes dorés de M. Poujoulat, rédacteur de la Gazette de France. L'auteur, bien entendu, flétrissait tout le temps les révolutionnaires, et de la façon la plus énergique. Eh bien ! Malgré cela, son récit me grisait. La grandeur théâtrale des faits, le tragique et le pompeux de l'époque, [...] le mépris contagieux de la mort, la vie intense et furieuse... tout cela me montait au cerveau comme un vin brutal... Pour rendre la révolution haïssable, c'est bien de la flétrir mais il ne faudrait pas la raconter. J'étais, à quinze ans, un enfant doux et pieux, mais résolument jacobin et terroriste, pour avoir lu M. Poujoulat.

1 LEMAITRE Jules, « Mes souvenirs, mon arrivée à Paris », *Les Contemporains*, 8^e série, Paris, Boivin et C^{ie}, 1924, p. 17.

2 Cette prophétie qui vient opportunément alimenter le thème de la prédestination au renanisme que Jules Lemaître distille dans ses souvenirs n'est pas racontée par lui et semble juste. L'abbé Francis Vincent la prête au directeur de l'établissement qui n'était autre que le confesseur de Mme Lemaître. *Ames d'aujourd'hui, Essai sur l'idée religieuse dans la littérature contemporaine*, Paris, Beauschêne, 1913, p. 78.

3 Myriam Harry le suggère en se fondant sur une affirmation de Lemaître qui dit avoir été pieux « jusqu'à l'âge de quatorze ans » mais cette chronologie rigide est contredite par d'autres déclarations du critique.

4 LEMAITRE Jules, *ibid.*, p.17.

5 Un scepticisme philosophique mais aussi littéraire et intellectuel dont Jules Lemaître est loin d'être l'unique représentant.

6 LEMAITRE Jules, *Les Contemporains*, 5^e série, Paris, Lecène et Oudin, 1892, p. 171.

C'est donc dans une ambiance plutôt réactionnaire que le jeune garçon est éduqué, mais semble-t-il de façon contre-productive. Dans la correspondance qu'il échange avec ses parents lorsqu'il est jeune professeur de rhétorique au Havre dans la seconde moitié des années 1870, une polémique l'oppose à son père au sujet de Michelet où il prend ardemment la défense du chantre de 1789 : « il est peut-être le plus grand historien, à coup sûr un des plus grands écrivains et poètes de notre temps... âme mystique et religieuse au fond »¹.

Révolutionnaire, Lemaître jeune est bien entendu un grand admirateur des romantiques de la génération 1830 qui véhiculent l'humanitarisme inhérent à la sensibilité républicaine. Lamartine, Hugo, Michelet et George Sand sont ses auteurs favoris². Il les préfère aux classiques dont il s'est nourri comme il préfère plus généralement les contemporains aux anciens. Dans le cahier rouge où il griffonne les poèmes qui composeront le volume des *Médaillons*, publié en 1880, un sonnet non recueilli révèle son admiration béate pour Hugo³ :

Maître sublime en qui l'âge présent respire,
 Hugo, force et douceur, bouche d'ombre et de feu,
 [...]
 Je m'incline, chétif et je voudrais te dire,
 Que t'aimer ce n'est rien, que t'adorer, c'est peu...
 [...]
 Prophète qui contient l'avenir glorieux,
 Je médite à tes pieds comme un brahmin pieux
 Devant l'idole énorme où l'éternité rêve ;
 [...]

On peut constater que son panégyrique s'adresse autant à l'écrivain qu'à l'inspirateur du temps. Cette hugolâtrie est tout à fait caractéristique du républicanisme très unanimiste des premiers temps : l'auteur des *Châtiments* est alors le symbole vivant du régime et seuls les opposants conservateurs et d'extrême gauche oseront critiquer son enterrement laïque et fastueux en 1885.

Récepteur enthousiaste, Lemaître est à sa manière un propagateur de l'esprit républicain, si on accepte d'identifier celui-ci à la notion de progrès. Rien de conservateur dans ses habitudes professionnelles, bien au contraire, un regard rétrospectif donne à son professorat une allure ultra-moderne. Jamais rhétorique ne fut plus mal enseignée ! Au lieu d'étudier Eschyle et Horace, il partage ses passions très actuelles avec ses lycéens⁴ :

Dans ma classe, j'étais tout à fait le camarade de mes élèves. Je ne les punissais pas ; je ne leur faisais pas faire beaucoup d'explications de grec ni de latin ; mais j'avais le sentiment que j'agissais plus sur eux par la conversation et les lectures que je ne l'eusse fait par un enseignement méthodique. [...] *L'Assommoir* de Zola paraissait alors dans une petite revue : *la République des Lettres*. Je leur lisais des passages : la noce, la visite au Louvre, le repas chez les Coupeau. En somme, je leur lisais, à mesure, à peu près tout ce que j'avais lu moi-même.

Un programme qui aurait toute sa place dans une classe de français de première aujourd'hui ; moins en cette fin de XIX^e siècle où Zola est loin d'être du goût de tous les parents. Lemaître passe pour quelque peu subversif. Ses élèves dont plusieurs témoigneront gardent un souvenir ému de ce professeur atypique mais les rapports d'inspection sont très réservés : « les familles ont exprimé des craintes sur la discipline de M. Lemaître »⁵.

1 Cité par BORDEAUX Henry, *op. cit.* p. 88. Cette correspondance familiale consultée par le successeur de Lemaître à l'Académie française juste après la Première Guerre mondiale n'a à ce jour pas pu être retrouvée.

2 LEMAITRE Jules, « Mes souvenirs, mon arrivée à Paris », *Les Contemporains*, 8^e série, *op. cit.* p. 3.

3 Poème reproduit par BORDEAUX Henry, *op. cit.*, p. 74.

4 LEMAITRE Jules, « Mes souvenirs, mon arrivée à Paris », *Les Contemporains*, 8^e série, *op. cit.*, p. 3-4.

5 Cité par HARRY Myriam, *op. cit.* p. 47.

Insistons enfin sur le cadre géographique et les premières fréquentations mondaines du futur critique car ils ont toute leur importance. Le Havre est une ville de tradition républicaine¹, tradition pleinement incarnée à l'époque par la société protestante de la ville. C'est dans ce milieu négociant mais intellectuel que Lemaître se sent le plus à l'aise². Il fréquente les Monod – nom honni plus tard par Maurras – Jules Siegfried, le maire, et sa femme Julie, féministe des plus actives. Il est invité à donner des conférences littéraires au Cercle Franklin, une institution chargée du développement culturel de la classe ouvrière, créée par l'édile, et baptisée ainsi en hommage au père fondateur de la république américaine. Et le jeune poète doit largement aux Siegfried ses débuts journalistiques : c'est chez eux qu'il rencontre les hommes de presse qui l'initieront au métier dès l'époque de ses années d'enseignement³.

Dans les ouvrages de propagande néo-royaliste qu'il publie à partir de 1908⁴, Lemaître revient abondamment sur sa ferveur républicaine de jeunesse pour mieux opposer ses errances à l'idéal monarchique. On ne peut regarder cette dialectique qu'avec méfiance, tant le nouveau ligueur semble soucieux de donner à son parcours la valeur édifiante d'une conversion. Pourtant il apparaît bien que cette passion initiale n'est pas exagérée, ce qui est somme toute assez compréhensible chez l'écrivain débutant : le nouveau régime est en accord avec sa jeunesse, son agnosticisme, sa vision de l'histoire, ses penchants esthétiques, la modernité sa posture professionnelle et jusqu'à ses relations.

Un républicain de droite

Après quelques années d'enseignement à l'université et un drame familial qui voit la mort de sa femme et de sa fille à quelques semaines d'intervalle, Jules Lemaître s'installe à Paris fin 1884 et se taille en quelques mois une réputation de critique littéraire qui lui ouvre les salons les plus en vue de la capitale.

C'est chez la très républicaine Mme de Caillavet qu'il rencontre régulièrement Renan et qu'il devient l'ami d'Anatole France. Les deux écrivains forment un véritable duo dans les années 1880-1890, faisant front commun contre le critique dogmatique Ferdinand Brunetière dans la polémique de l'impressionnisme en 1891⁵, se comblant d'attentions dans leurs chroniques respectives. Georges Clemenceau est la troisième étoile des soirées de l'avenue Hoche. Mais les salons d'avant l'affaire ne sont pas encore en ordre de bataille et c'est la bonapartiste comtesse de Loynes, devenue la bonne amie de Lemaître, qui prend conseil auprès du duelliste radical quand le critique est offensé par un collègue jaloux⁶. Clemenceau est catégorique : il faut réparer l'affront par les armes et il est l'un des témoins de Lemaître lors du duel qui oppose les deux hommes de lettres le 9 avril 1891, duel dont le procès-verbal nous est parvenu⁷. Dans les nombreux salons qu'il fréquente et dont on n'a guère le loisir de dresser ici l'inventaire, Lemaître rencontre quantité d'hommes politiques et de journalistes de tous bords, républicains comme réactionnaires mais il a clairement la faveur du régime comme il le racontera plus tard : « Plusieurs de mes anciens camarades étaient devenus des gens en place. J'avais des amis au pouvoir ou aux alentours du pouvoir. Je n'avais pas, personnellement, à me plaindre du régime. Poincaré et Roujon me comblaient d'honneurs »⁸.

1 Voir à ce propos ARDAILLOU Pierre, *Les républicains du Havre au XIX^e siècle, 1815-1889*, Rouen, Lecerf, 1999.

2 BORDEAUX Henry, *op. cit.*, p. 77.

3 Le plus décisif étant Charles Bigot, normalien et journaliste au *XIX^e Siècle*, à qui Jules Lemaître envoie son tout premier article. Une lettre de Lemaître à sa famille datée du 11 mai 1879 et relatant l'épisode est mentionnée par Henry Bordeaux, *op. cit.*, p. 89-90.

4 En particulier ses *Lettres à mon ami*, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1910 et ses *Discours royalistes*, 1908-1911, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1911.

5 Voir à ce propos DURRIERE Germaine, *Jules Lemaître et le théâtre*, Paris, Boivin et Cie, 1934, p. 27-39.

6 L'épisode est raconté par DAUDET Léon dans *Flammes*, Paris, Grasset, 1930, p. 182.

7 Archives de la BNF, NAF 28018, f. 254-255.

8 LEMAITRE Jules, *Lettres à mon ami*, *op. cit.*, p. 10.

C'est en effet sur les instances de ces deux hommes du ministère de l'Instruction publique qu'il est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1887 (par le commandeur Renan en personne) puis officier en 1895, année de son élection à l'Académie¹. Le fait que Raymond Poincaré soit un habitué du salon de Mme de Caillavet n'est peut-être pas sans importance dans cette affaire.

Il est donc bien naturel que Lemaître prenne la défense du régime lors de la crise boulangiste, d'autant que la comtesse de Loynes reçoit le général et qu'il ne fait pas très bonne impression sur le critique. Les « Billets du matin » qu'il publie à l'époque dans le journal *Le Temps* tournent Rochefort en ridicule, mais c'est surtout la lettre très ironique adressée à Maurice Barrès qui est restée célèbre. Le député boulangiste de Nancy y est abondamment moqué entre deux protestations d'amitié² :

J'ai bien été un peu surpris, tout d'abord, de votre sympathie pour un homme de qui devaient vous détourner, semble-t-il, votre grande distinction morale et votre extrême raffinement intellectuel. Je ne croyais pas non plus, quand j'ai lu vos premiers écrits, que la politique pût jamais tenter un artiste aussi délicat et aussi dédaigneux que vous. Mais, en y réfléchissant, je vois que vous êtes parfaitement logique. Vous rêviez, dans votre *Homme libre*, la vie d'action qui vous permettrait de faire sur les autres et sur vous un plus grand nombre d'expériences et, par là, de multiplier vos plaisirs.

Nul doute que Barrès n'a guère apprécié d'être présenté comme un dilettante de la politique... Lemaître abhorre le boulangisme qu'il juge stupide et primaire mais il déteste surtout les deux composantes principales du mouvement : le radicalisme et le royalisme. Le royalisme parce qu'il est républicain, le radicalisme parce qu'avec le temps, il est devenu conservateur. Ami de Clemenceau, il exècre ses idées et quand il se réclame du peuple ce qui est fréquent, c'est autant pour fustiger le dédain des classes aisées que pour insister sur les dangers du populisme : « Ah ! peuple ingénu, d'où nous sortons et dont nous sommes, honte à qui te méprise et malheur à qui te souffle la haine et l'envie ! »³. Désormais, Lemaître rejette en bloc la théorie de l'unité révolutionnaire et revendique hautement le droit de condamner les outrances de 1793. Voire davantage⁴ :

Les robins féroces et de médiocre intelligence qui ont fait la Terreur ne m'ont plus inspiré que de l'horreur et du mépris. J'ai même douté quelque fois des « *bienfaits de la Révolution* » ; je me suis diverti à être amoureux de Marie-Antoinette, et il m'est, je crois, arrivé de dire que j'aimerais mieux être privé des joies de l'égalité civile et politique et qu'on n'eût pas coupé la tête d'André Chénier. (Il est vrai qu'il serait mort tout de même, à l'heure qu'il est.)

A partir de 1897, le critique publie des articles d'opinion dans le *Figaro* qui sont un véritable florilège d'orléanisme politique, associant attachement aux libertés individuelles et conservatisme social. On y apprend que le fonctionnarisme et le socialisme vont tuer la France, qu'il faut cultiver l'esprit d'entreprise, développer l'enseignement moderne, la conquête coloniale, que la dépopulation est le fléau du temps et que point trop n'en faut en terme de féminisme⁵.

En littérature l'évolution est similaire, Lemaître critique est de moins en moins en phase avec l'air du temps. A la fin des années 1880, il verse sans complexe dans le nationalisme littéraire : s'agace du succès du théâtre nordique d'Ibsen, des romanciers russes⁶, en expliquant à ses lecteurs que les Français avaient déjà tout inventé en 1848⁷. Il n'est pas plus séduit par Shakespeare qu'on traduit enfin sans coupures, que ne l'était

1 AN LH/1575/63.

2 « A M. Maurice Barrès, député boulangiste », lettre datée du 9 octobre 1889, recueillie dans *Les Contemporains*, 5^e série, op. cit., p. 318-318.

3 Chronique dramatique sur Jacques Bonhomme de Maujean, *Journal des Débats*, 8 novembre 1886.

4 LEMAITRE Jules, *Les Contemporains*, 5^e série, op. cit., p. 171-172.

5 Série d'articles repris dans *Opinions à répandre*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1901.

6 Voir par exemple son article sur Tolstoï, *Journal des Débats*, 6 juin 1887, repris dans *Impressions de théâtre*, 1^{ère} série, Paris, Lecène et Oudin, 1888, p. 269-282.

7 Assez ironiquement, c'est un Barrès non encore converti au nationalisme qui lui reproche son étroitesse d'esprit dans un article du *Figaro* du 4 juillet 1892, « La querelle des nationalistes et des cosmopolites ».

Voltaire en son temps : est-il vraiment besoin d'être aussi trivial ?

Et de comparer le dramaturge anglais à Racine¹... Le symbolisme lui échappe quasi complètement et il est désormais bien moins convaincu par le naturalisme. En janvier 1887 paraissent dans le *Figaro* ses pronostics littéraires pour l'année à venir et il s'y livre à un pastiche de Zola qui n'est pas très flatteur pour le premier des intellectuels² :

M. Emile Zola publiera un roman de sept cents pages intitulé *La Terre* [...]. La seule passion campagnarde étant comme on sait, l'amour de la terre, vous prévoyez le sujet. Ce sera l'histoire d'un vieux paysan qui fera le partage de ses biens à ses enfants ; ceux-ci, trouvant qu'il dure trop, le pousseront dans le feu à la dernière page. Je pense qu'il y aura aussi une fille-mère qui jettera son petit dans la mare [...]. Et le roman commencera ainsi : « *Le soleil tombait d'aplomb sur les labours... L'odeur forte de la terre fraîchement écorchée se mêlait aux exhalations des corps en sueur... La grande fille, chatouillée par la bonne chaleur, riait vaguement, s'attardait, ses seins crevant son corsage...* – N... de D... ! fit l'homme ; arriveras-tu, s...pe ? ».

C'est que Lemaître se montre de plus en plus attaché à la clarté et à la bienséance classiques et estime que la sauvagerie des personnages de Zola pêche par irréalisme. Mais si romantisme égal républicanisme, doit-on à l'inverse conclure que classicisme égal réaction ? Non, sans doute. Ce n'est pas parce que Maurras systématisera cette opposition qu'elle est vraie : l'exemple d'Anatole France est révélateur de l'ambiguïté de l'esprit classique. Ce goût des vérités générales et cette conception abstraite de l'homme, cet humanisme qui court de la Renaissance aux Lumières feront de l'*alter ego* de Lemaître un dreyfusard.

Le critique à succès est-il moins inspiré que ne l'était le jeune professeur ? Du point de vue littéraire, le repli est manifeste : Lemaître quitte le camp des Modernes pour celui des Anciens, révère une tradition censée incarner le génie français en adoptant une posture blasée de relativiste revenu de toutes les modes. Une prédilection pour les valeurs sûres qui à défaut de lui être exclusive lui est très personnelle. Mais en politique il serait plus discutable de voir dans son évolution une trajectoire unique ou les prémises d'un quelconque renoncement à l'idée républicaine. D'une certaine manière, Lemaître vieillit en même temps que le régime : adolescent en 1870, il applaudit l'arrivée au pouvoir des opportunistes, puis conforté dans ses opinions par l'échec du boulangisme alors qu'il a 36 ans, il suit agréablement la pente conservatrice de la République des années 1890 : celle du ruralisme de Méline, de « l'esprit nouveau » de Spuller, du Ralliement des catholiques et du péril ouvrier. Tout républicain qu'il est, c'est désormais d'un républicanisme de droite qu'il se réclame, phénomène émergent et mal perçu par les contemporains, d'où l'étiquette vieillie de « progressisme » qui lui est attachée. On se range volontiers à l'avis de Maurice Agulhon sur ce point : au fond, c'est la République de cette période qui perd une inspiration d'origine assez marquée à gauche pour adopter un comportement défensif³. L'évolution de Lemaître relève à bien des égards d'un phénomène structurel.

Le primat du social sur l'individuel

Mais venons-en donc à l'affaire. A la suite de la pétition des intellectuels, un petit groupe de professeurs conseillé par Maurras et Barrès fait appel à des hommes de lettres pour « montrer que l'intelligence n'est pas toute du même côté ». Jules Lemaître prend la tête d'un mouvement de 22 académiciens, artistes célèbres, grandes figures de l'université et la Ligue de la Patrie française voit le jour le 31 décembre 1898⁴.

1 Chronique dramatique sur *Hamlet*, *Journal des Débats*, 4 octobre 1886 ; Impressions de théâtre, 1^{ère} série, *op. cit.*, p. 126-139.

2 « Pronostics pour l'année 1887 », *Le Figaro*, 12 janvier 1887.

3 AGULHON Maurice, *op. cit.*, p. 57-68.

4 Sur la ligue, voir RIOUX Jean-Pierre, *Nationalisme et conservatisme. La Ligue de la Patrie française*, Paris, Beauchesne, 1977 ; CHARPENTIER de BEAUVILLE Philippe, *La Ligue de la Patrie française (1898-1902)*, thèse de 3^e cycle, Paris IV, 1977 ; STERNHELL Zeev, *La droite révolutionnaire. Les origines françaises du fascisme, 1885-1914*, Paris, Seuil, 1978, p. 131-145 ; JOLY Bertrand, *Nationalistes et conservateurs en France, 1885-1902*, Paris, Les Indes savantes, 2008, p. 301-340.

Le salon de M^{me} de Loynes se ferme aux dreyfusards et un véritable dialogue de sourd marqué par une totale incompréhension s'engage alors entre les deux camps.

L'implication des intellectuels est en elle-même vécue comme un scandale. A la première conférence de la ligue le 19 janvier 1899¹, après avoir souligné son caractère illégitime et brutal vis-à-vis des institutions, Jules Lemaître cherche à la vider de son sens : les dreyfusards prétendent soutenir une cause généreuse ? Si c'était le cas ils défendraient d'autres innocents. Ils prétendent chercher la vérité ? Jouissance démystificatrice de ceux qui croient « voir ce qui échappe au troupeau ». En réalité, ils agissent sous l'effet d'une « antipathie instinctive, secrète, inavouée d'homme d'étude et de cabinet » envers les valeurs de discipline et de courage physique qu'incarne l'armée. Certains sont même cupides : le dreyfusisme fait vendre du papier ; ou snob : c'est valorisant de ne pas penser comme tout le monde. « L'excuse enfin de plusieurs, termine Jules Lemaître, [...] c'est une tendance héréditaire et très honorable en soi : la protestation, la revendication chronique à une défiance inquiète et ombrageuse, tendance bien compréhensible chez des petits-fils de persécutés ; et par suite ils nous font payer indéfiniment les crimes de nos pères contre leurs aïeux ».

C'est évident, les Scheurer-Kestner et les Monod défendent Dreyfus non en vertu des valeurs universalistes de la Révolution auxquelles ils ont certes toutes les raisons d'être sensibles, mais sous l'effet d'une espèce de protestantisme étymologique. Incapable d'admettre la rationalité interne de ce qu'il voit comme une remise en cause de l'autorité, Lemaître l'explique par des logiques d'intéressement. Tout un chapitre assimile ensuite l'engagement des intellectuels à « l'anarchisme », affirmant que leur entreprise est « anti-sociale ».

Les valeurs universelles qui veulent que la Justice prime sur la raison d'Etat et l'honneur de l'armée, Lemaître fait bien l'effort de les défendre dans son discours mais malgré les trésors d'atténuation et les détours dont il use, il est évident que son choix est fait. D'ailleurs, plutôt que de tenter une attaque périlleuse contre la notion de justice que lui opposent ses adversaires, c'est tout l'acquis philosophique qu'il met sur la sellette, comme le montre bien dans un compte-rendu de la conférence publié le lendemain, la paraphrase du journaliste de l'*Eclair* qui résume de longs passages où ces idées sont filées² :

L'heure est venue où la patrie doit être une religion. La foi religieuse est ébranlée. La foi en la patrie est celle qui demeure vivace dans l'âme du peuple. La morale rationaliste, froide et abstraite, ne pourrait, elle, la réchauffer et la vivifier en la faisant entrer dans l'amour de la patrie qui est l'amour du bien moral ! [...] C'est s'immoler à quelque chose de concret qu'aimer la patrie. [...] Ce culte a son temple, la terre des aïeux. Il a ses saints et ses martyrs. Il a sa Bible : les œuvres des grands hommes. [...] Répondre à cet appel, cela coûte moins que d'obéir à l'impératif catégorique et dans la plupart des cas, cela revient au même.

On réalise alors qu'une véritable querelle d'appropriation de l'idée républicaine se joue dans cette affaire. Tout à fait conscient que ses adversaires s'arquent sur le kantisme, Lemaître propose en remplacement une autre philosophie officielle : le nationalisme, garant de la société cohésive qu'il appelle de ses vœux. Mais l'inspiration de ce nationalisme est pour le moins hétérogène. Après des passages assez barrésiens, Lemaître, soucieux de s'inscrire dans l'horizon d'attente de son auditoire, précise³ :

Au surplus, ces pensées les plus généreuses et les plus largement humaines, la France ne peut les faire triompher au dehors que si elle est forte ; elle ne peut être forte que si elle est aimée de tous ses enfants. Quand ils y mettraient un peu de cœur, un peu de parti pris, je n'y verrais pas grand mal ; le véritable amour ne saurait être entièrement raisonnable et philosophique. Notre patriotisme est celui des soldats de la Révolution, c'est celui de Lamartine, de Hugo, de Michelet, de Renan [...] ; c'est, si je puis dire la façon la plus provisoirement pratique d'aimer le genre humain.

1 LEMAITRE Jules, *La Patrie française*. Première conférence, 19 janvier 1899, Paris, Bureaux de « La Patrie française », 1899. On se référera ici à la version du *Journal*, sténographiée in extenso et publiée le 20 janvier 1899 et au compte-rendu de l'*Eclair* du même jour qui donne de la conférence une lecture intéressante en montrant comment le discours de Lemaître, complexe et sinueux, a été compris par les sympathisants de sa cause.

2 *L'Eclair*, 20 janvier 1899.

3 *Le Journal*, 20 janvier 1899.

Passage typique des contorsions auxquelles se livre le critique dans beaucoup de ses discours pour concilier l'inconciliable. Lemaître réussit la prouesse de justifier un nationalisme nouveau style, fermé et jaloux par le nationalisme vieux style, ouvert et civilisateur. Il cite même à l'appui de sa thèse un texte d'Hugo où le patriarce explique qu'il est parfois bon de se recentrer sur son propre pays. Et si cet antagonisme entre raison et passion rend assez bien compte de la différence entre nationalisme universaliste et nationalisme immanentiste du point de vue philosophique, dans les faits, ce sont bien les soldats de la Révolution et les romantiques qui ont incarné le premier : la raison fut en quelque sorte diffusée par la passion. Lumières et romantisme ne sont que les deux facettes d'un même refus : l'absolutisme dans le domaine politique et le classicisme dans le domaine esthétique. Le raisonnement de Lemaître est donc quelque peu difficile à suivre et on sent une vraie difficulté à se couper de l'héritage patriotique républicain pour assumer pleinement la pensée de Barrès, ce dont le prophète de la « Terre et des Morts » finira d'ailleurs par s'agacer¹.

De l'opposition au renoncement

Les contradictions sont constantes à la Patrie française, sur le fond mais aussi sur la forme. Dans son fonctionnement ordinaire, la ligue se tient avec peine dans l'opposition républicaine. Elle se définit comme légaliste mais est indulgente pour les fomentateurs de coup d'Etat², elle refuse l'antisémitisme mais se trouve à plusieurs reprises mêlée à des individus comme Drumont ou Guérin³. Hostile au royalisme, elle est noyauté par les réactionnaires⁴ et son langage politique, dès lors qu'elle se lance dans la bataille électorale a tout de la droite révolutionnaire, comme le montre ces extraits de propos de Lemaître tenus au cours de réunions nationalistes et rapportés par les indicateurs de la Sureté générale⁵. 14 novembre 1899 : « la République est dominée par une minorité de juifs, de francs-maçons et de protestants ». 29 avril 1900 : « L'infâme gouvernement Waldeck-Rousseau, Millerand, Galliffet, a passé un marché avec le syndicat, [...] les élections du 6 mai doivent donc être le premier coup de cloche qui débarrassera le pays des misérables politiciens qui après avoir pactisé avec les anarchistes incendiaires et les internationalistes, sont les instruments du parti de l'étranger ». 11 juillet 1900 : « la France est sous la domination d'une secte, ramassis de juifs et de francs-maçons soutenus par une presse immonde ».

Face au gouvernement de « défense républicaine » de Waldeck-Rousseau qui a beau jeu de marginaliser la ligue en la taxant de cléricale-réactionnaire, Lemaître tâtonne, cherche une République à opposer à ses adversaires : il se réclame tantôt de Gambetta et de la République originelle, tantôt de Méline ou de Deschanel, partisans d'une République modérée ; bref, il veut la République d'avant l'affaire. Opposé au départ à toute réforme électorale, il réclame ensuite le scrutin de liste à la proportionnelle. Souvent, il pense à limiter le suffrage universel, mais en novembre 1902, après l'échec de la Patrie française aux élections législatives, il se

1 Sa conférence du 10 mars 1899 dont il voulait faire le programme de la ligue est annulée officiellement pour des raisons pratiques mais cet incident va convaincre Barrès de prendre ses distances avec le mouvement pour s'investir dans la création d'un groupe plus radical : le comité d'Action française. JOLY Bertrand, *op. cit.*, p. 307-308.

2 Lemaître doit montrer patte blanche et rendre hommage au sang-froid du général Roget après la tentative manquée du 23 février 1899 car deux des cadres de la ligue, Barrès et Syveton, étaient aux côtés de Déroulède lors de son coup de force. Lui-même publie le 19 février 1899 un violent article dans l'*Echo de Paris* contre Loubet, le président des « panamistes », à la suite de quoi plusieurs personnalités éminentes comme Brunetière quittent la ligue. RIOUX Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 34.

3 Les antisémites participent à de nombreuses réunions et même si leur implication ne va pas sans tensions, la ligue s'accommode souvent de leur aide : Raphaël Viau publie une lettre de Jules Lemaître à Guérin datée du 28 juin 1901 où le président de Patrie française sollicite chaleureusement le concours des ligueurs du Grand Occident. *Vingt ans d'antisémitisme, 1889-1909*, Paris, Bibliothèque Charpentier, 1910, p. 286-287.

4 Ils profitent localement des allures respectables de la ligue pour se dissimuler sous son nom et bénéficier de ses fonds électoraux : les comités de la Patrie française du XVI^e arrondissement sont tous tenus par des royalistes. Jean-Pierre Rioux, *op. cit.*, p. 55.

5 APP Ba 1150, dossier Lemaître.

rallie à la « République intégrale »¹ de Déroulède qui prône rigoureusement l'inverse : plébiscitaire, elle est fondée sur l'accroissement du pouvoir du président de la République et le référendum. L'assemblée générale de la Patrie française du 8 juin 1903 rejette cette nouvelle direction² mais Lemaître s'y entête, faisant l'apologie des institutions américaines.

Pourtant, c'est trop tard, preuve est faite que la conquête du régime par l'intérieur est impossible et dans la conversion de Lemaître à la monarchie de 1903 à 1908³ entre une grande part de découragement⁴ :

Je me suis trouvé à la tête d'une Ligue qui est devenue, malgré moi, électorale et j'ai pu toucher du doigt, non seulement les inconvénients accidentels, mais l'essentielle malfaisance du système politique électif. [...] J'ai compris alors que cette machine aboutissait nécessairement, fatalement, à la suprématie des pires. [...] J'ai pris comme *ex-libris* une devise tirée du distique de Gil Blas : *Inveni portum*. J'ai trouvé le port. [...] Et ce que Lesage dit à l'espérance et à la fortune, je le dis, moi, à l'illusion républicaine : « Vous m'avez assez joué. Cherchez maintenant d'autres dupes ».

La République c'est l'électoratisme, le carriérisme et les compromissions forcées. Ce découragement s'est d'ailleurs régulièrement exprimé lorsque Lemaître était président de la ligue : un rapport de police daté du 5 janvier 1900 raconte qu'il aurait confié à Maurras son manque de foi dans la campagne en cours, se disant « entouré d'ambitieux »⁵. Toutefois, ce n'est pas uniquement par dépit que l'académicien adhère au maurrassisme et il y trouve bien des compensations à l'abandon de la démocratie. Voici selon lui un des nombreux « avantages de l'état d'esprit royaliste »⁶ :

J'avais encore, jadis, des préjugés de manuels scolaires, qui, sans me détourner tout à fait des ancêtres, diminuaient fâcheusement la somme de sentiments que je pouvais avoir en commun avec eux. Je les comprenais mal quand ils parlaient du roi. J'avais le chagrin un peu grotesque de signifier, à part moi, à Montaigne, à Corneille, à Racine, à Bossuet, que nous n'avions pas la même opinion politique ! Mais aujourd'hui [...] quelle joie de me dire que j'ai leurs sentiments en politique aussi, que je suis tout près d'eux, que je suis l'un d'eux, que je suis eux-mêmes, et que j'ai, pour mon compte, comblé le trou stupide et renoué la tradition !

Manifestement, Lemaître pense pour sa part que classicisme et réaction vont de paire. Et bien d'autres choses s'accordent à sa nouvelle vision du monde. Traditionalisme littéraire, nationalisme partial et chauvin, passéisme accentué par l'âge, catholicisme culturel et monarchisme finissent par faire système pour permettre au critique de « trouver le port ». Son monde est désormais parfaitement clos.

Quelles sont donc les causes de l'évolution de Jules Lemaître ? Impossible évidemment de donner à cette question une réponse définitive et on se contentera à ce stade d'une recherche encore jeune de proposer quelques pistes.

D'abord sans doute un brutal rajeunissement de l'esprit républicain quand, au hasard de l'affaire, entrent en conflit les deux échelles fondamentales du projet révolutionnaire : l'individu et la Nation, et que l'échange se solde en défaveur de la seconde. Le renforcement de la dominante kantienne de l'idéologie du régime au détriment du primat social et de la cohésion qu'exige le patriotisme est pour Lemaître insupportable. Le reste semble très peu compter, comme le montre la facilité avec laquelle il varie sur le thème de la réforme électorale en s'accrochant à une République dont il s'est toujours très bien accommodé.

1 Discours du 12 novembre 1902, *La République intégrale*, Paris, Bureau de la « Patrie française », 1902.

2 APP Ba 1150, 8 juin 1903.

3 Au grand dam de ses ligueurs, Lemaître se rapproche des thèses de Maurras dès 1903, publiant une série d'articles où il met dans la bouche d'un ami des propos nettement royalistes. Ces textes seront recueillis dans un volume intitulé *Théories et impressions*, Paris, Société française d'imprimerie, 1903. Ce n'est qu'en 1908 qu'il adhère officiellement à Action française.

4 LEMAITRE Jules, *Discours royalistes*, op. cit., p. 8.

5 APP Ba 1150.

6 LEMAITRE Jules, « De quelques avantages de l'état d'esprit royaliste », *Lettres à mon Ami*, op. cit., p. 21.

Ensuite assurément, l'échec de son engagement politique. Lemaître est persuadé que la Ligue de la Patrie française représente l'immense majorité de la population dont profite une minorité intéressée et insensible aux destinées du pays. En démasquant l'imposture du gouvernement, en ressoudant le peuple autour du nationalisme et en éduquant le suffrage universel, nul doute que la France verra clair dans ce malentendu. Mais l'expérience montre l'impossibilité d'inverser un processus qui prend des allures dramatiques avec l'arrivée au pouvoir des radicaux. Le critique sort profondément dégoûté de cet insuccès. Dégoûté de la politique, mais aussi, probablement, du peuple. Orphelin d'une République qui n'aura pas lieu dans un pays n'ayant pas su se doter, ni d'un grand parti conservateur à l'anglaise ni d'un nationalisme viable, Lemaître prend acte de ce blocage et quitte l'opposition républicaine.

Mais après tout, il aurait pu trouver hors d'Action française de quoi se guérir de sa déception. A l'arrière-plan de cette trame événementielle très resserrée, court sur un temps beaucoup plus long l'évolution culturelle de l'écrivain, marquée par un classicisme de plus en plus affirmé auquel il finit par s'identifier jusqu'à la fusion. Lemaître n'est peut-être pas parfaitement crédible en royaliste mais sur ce plan c'est un client idéal pour le nationalisme intégral. On comprend donc que la pensée de Maurras exerce sur lui certaines séductions, d'autant que sa mésaventure le laisse perdu et que l'âge avançant et ayant beaucoup douté, il doit accueillir avec joie un dispositif rassurant qui ne laisse aucune question sans réponse.

Il y aurait encore bien des choses à dire pour commenter l'évolution de Jules Lemaître et on a conscience d'avoir négligé certains aspects, notamment le rôle de ses relations dans sa conversion au royalisme ou le drame de son mariage dans sa maturité conservatrice. Elle montre en tout cas, s'il est besoin de le prouver, le rôle fondamental de « l'esprit » dans les arbitrages politiques d'un individu.

Bibliographie indicative

AGULHON Maurice, *La République de Jules Ferry à François Mitterrand, 1880 à nos jours*, Paris, Hachette, 1990.

CHARLE Christophe, *Naissance des « intellectuels », 1880-1900*, Paris, Les Editions de Minuit, 1990.

NORD Philip, *The Republican Moment. Struggles for democracy in nineteenth-century France*, Cambridge, Harvard university press, 1995.

JOLY Bertrand, *Nationalistes et conservateurs en France, 1885-1902*, Paris, Les Indes savantes, 2008.

RIOUX Jean-Pierre, *Nationalisme et conservatisme. La Ligue de la Patrie française*, Paris, Beauchesne, 1977.

STERNHELL Zeev, *La droite révolutionnaire. Les origines françaises du fascisme, 1885-1914*, Paris, Seuil, 1978.

L'antirépublicanisme en héritage

Les anciens de l'Action française face à l'esprit républicain (1945-fin des années 1960)

par Jeanne-Marie Martin

L'ordonnance du Gouvernement provisoire de la République française du 22 juin 1944 relative à la presse entraîne la disparition du quotidien d'Action française, dès le 24 août 1944. Elle est confirmée par l'ordonnance du 30 septembre 1944 qui ordonne de suspendre l'usage de tous les titres de publication ayant continué à paraître en zone nord après le 25 juin 1940 et en zone sud après l'invasion allemande de novembre 1942.

Peu de temps après, le 27 janvier 1945, Charles Maurras est condamné à la réclusion à perpétuité et à la dégradation nationale pour « intelligence avec l'ennemi »¹.

La disparition du quotidien qui avait assuré le rayonnement du mouvement, l'effacement symbolique du nom de l'Action française de la scène médiatique et le procès de son maître conduisent ainsi à la dislocation de cette école de pensée qui n'a plus d'existence officielle après guerre : à la Libération, on peut dire que « l'école est finie »².

Dispersées, les troupes maurrassiennes entrent alors dans le temps de l'héritage, marqué par ses querelles de succession et ses divergences dans l'interprétation du testament intellectuel et politique maurrassien. Plusieurs logiques sont à l'œuvre – conservation, appropriation, sélection, reformulation, abandons de certains aspects, fidélité à la lettre ou à l'esprit... – tandis que de nouveaux regroupements s'opèrent à travers des revues, des journaux, des maisons d'édition ou d'autres sociabilités plus informelles, telles que salons et correspondances.

Au cœur de l'héritage laissé aux légataires du mouvement après sa dislocation, on retrouve bien sûr, comme un élément *a priori* indiscutable, l'antirépublicanisme, pierre angulaire et colonne vertébrale de l'édifice doctrinal d'Action française depuis la transformation, sous l'égide de Maurras, de son antidreyfusisme originel en une opposition principielle à la République. Pilier de cet antirépublicanisme d'Action française, le combat de l'esprit républicain permet de donner son sens à l'offensive politique et institutionnelle, mais ne s'y limite pas. Ainsi, de même que l'expression d'« esprit républicain » peut renvoyer, dans son propre camp, à une représentation romantique et idéale de la République, à l'âme d'une République rêvée qui ne se confond pas nécessairement avec la République instituée et pratiquée³, de même l'hostilité de l'Action française à l'esprit républicain dépasse son opposition au régime pour atteindre les principes idéologiques et philosophiques qui lui sont associés.

1 Maurras est convoqué le 8 septembre 1944 par le commissaire de la République, Yves FARGE, à propos d'une interview donnée à des journalistes américains le 4 septembre 1944, dans laquelle il présentait Pétain comme « le premier Résistant en France ». À l'issue de cette convocation, il est arrêté, de même que le codirecteur de l'*Action française* quotidienne, Maurice Pujo. L'instruction conduit à retenir contre Maurras deux chefs d'inculpation : faits de dénonciations et intelligence avec l'ennemi. Après une enquête de deux mois, le procès se tient à Lyon, du 24 au 27 janvier 1945. Pujo est pour sa part condamné à cinq années de prison, à 20 000 francs d'amende et à la dégradation nationale.

2 HUGUENIN François, *L'Action française. Une histoire intellectuelle*, Paris, Perrin, 2011, p. 483.

3 ÉMERY Léon, « L'esprit républicain au XIX^e siècle », dans VIARD Jacques (dir.), *L'Esprit républicain : colloque d'Orléans, 4-5 septembre 1970*, Paris, Klincksieck, 1972.

Les textes de l'Action française d'avant-guerre sont prolixes en références à l'esprit républicain. La profession de foi ligueuse, reprise par les adhérents des premières années du XX^e siècle jusqu'en 1936, en est un bon exemple :

Français de naissance et de cœur, de raison et de volonté, je remplirai tous les devoirs d'un patriote conscient. Je m'engage à combattre tout régime républicain. La République en France est le règne de l'étranger. L'esprit républicain en France désorganise la défense nationale et favorise des influences religieuses directement hostiles au catholicisme traditionnel. Il faut rendre à la France un régime qui soit français. Notre unique avenir est donc la Monarchie telle que la personnifie Mgr le duc de Guise, héritier des quarante rois qui, en mille ans, firent la France. Seule, la Monarchie assure le salut public et, répondant de l'ordre, prévient les maux publics que l'antisémitisme et le nationalisme dénoncent. Organe nécessaire de tout intérêt général, la monarchie relève l'autorité, les libertés, la prospérité et l'honneur. Je m'associe à l'œuvre de restauration monarchique. Je m'engage à la servir par tous les moyens¹.

Deux versants, négatif et positif, constituent ainsi l'armature du manifeste politique d'Action française : d'une part, le rejet de l'« esprit républicain » comme préambule nécessaire à la rédemption nationale ; d'autre part, la restauration monarchique comme horizon d'attente des « Français de naissance et de cœur », soucieux de réconcilier la France avec les traditions politiques qui l'ont façonnée. Incarné dans des institutions dont la jeune inexpérience est entachée de suspicion auprès des « mille ans » de monarchie, cet esprit républicain est accusé

d'être contraire à l'intérêt général, dangereux pour l'intégrité et la sûreté de la nation, et porteur de valeurs anticléricales et laïcistes.

Cette interprétation maurrassienne de l'esprit républicain est étroitement liée au rejet des « États confédérés », vus comme des acteurs majeurs de l'idéologie républicaine. L'esprit républicain est donc perçu par Maurras comme le responsable de la prolifération, dans le corps de la nation, de germes de division et d'étrangeté qui en défont l'unité. Il recommande ainsi de se méfier de tout « ce que la République a dans le dos : une Constitution, une Loi, un Ordre, une Doctrine, qui prêchent à ses partisans l'instabilité, la discontinuité, l'incohérence, le désordre, le droit divin de la lutte des partis, enfin tout ce qui est contenu de légalement et de légitimement anarchique dans l'esprit républicain »². C'est également la conception de Jacques Bainville qui, citant Sainte-Beuve, fait émerger l'esprit républicain dans le sillage de la Réforme, comme un esprit schismatique, mû par le « dessein exprès de former un État dans l'État »³.

Esprit de particularisme et de division que l'on oppose à « l'esprit d'Action française »⁴, l'esprit républicain est souvent associé, dans ces textes, à ses deux corollaires, tout aussi combattus : l'« esprit révolutionnaire », compris comme passion idéologique de la « table rase »⁵, et l'« esprit démocratique ».

Prendre comme objet d'étude l'héritage de cet antirépublicanisme d'Action française implique de s'interroger sur ses permanences et ses recompositions au cours des années qui suivent la Libération. Les héritiers de l'Action française restent-ils, après la disparition de l'école puis du maître, cet « envers de la République »⁶ décrit par Pierre Nora ? Dans quelle mesure leur culture politique se trouve-t-elle redéfinie dans son antagonisme vis-à-vis de l'esprit républicain ?

1 Le serment ligueur est cité dans MAURRAS Charles et DUTRAIT-CROZON Henri, *Si le coup de force est possible*, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1925 [1^{ère} édition : 1910] : p. 585.

2 MAURRAS Charles, « La Politique. II. La mort du prétendant », *L'Action française*, n° 93, 3 avril 1926, p. 1.

3 BAINVILLE Jacques, *Histoire de France*, Paris, Arthème Fayard, 1924 : p. 159.

4 Voir par exemple l'éditorial du comte Eugène de Lur Saluces, « À Bouvines. Esprit d'Action française, esprit républicain », *L'Action française*, n° 189, 8 juillet 1914, p. 1.

5 MAURRAS Charles, « Les nouvelles générations de poètes », dans RAMBAUD Henri et VARILLON Pierre (dir.), *Réponse à l'enquête sur les maîtres de la jeune littérature*, Paris, Bloud et Gay, 1923 : p. 323.

6 NORA Pierre, « Les deux apogées de l'Action française », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, vol. 19, n° 1, 1964, p. 127-141.

Si la diversité des rameaux qui composent la descendance de l'Action française pourrait être envisagée¹, l'examen se concentrera ici sur ses héritiers politiques les plus directs, à travers deux groupes principaux. D'une part, le maurrassisme intégral et conservateur de l'hebdomadaire *Aspects de la France*, lancé le 10 juin 1947 sous la direction de Maurice Pujo et de Georges Calzant. D'autre part, l'entreprise de rénovation maurrassienne de l'hebdomadaire *La Nation française*, dont le premier numéro, le 12 octobre 1955, est placé sous la direction politique de Pierre Boutang.

La persistance et les infléchissements de l'antirépublicanisme d'Action française seront en outre évalués à l'aune de trois facteurs qui contribuent particulièrement au renouvellement de la doctrine, quand renouvellement il y a, et accentuent les divisions le cas échéant : l'arrivée de plus jeunes générations maurrassiennes dans les rangs des héritiers ; la complexification et l'enrichissement de l'héritage maurrassien par l'introduction de nouvelles composantes, en particulier venues du non-conformisme ; les évolutions institutionnelles, et notamment le passage de la IV^e à la V^e République.

« Esprit d'Action française » contre « esprit républicain » : persistances d'un antirépublicanisme traditionnel sous la Quatrième République

L'originalité de l'antirépublicanisme d'Action française dans le paysage des extrêmes-droites à la Libération : à la recherche d'une nouvelle tribune

Si l'on s'intéresse aux publications des héritiers de l'Action française dans les années suivant la Libération, on observe que l'aversion pour la République, comme régime et comme système de valeurs, est bel et bien pérennisée dans les discours et les pratiques. Sans doute l'est-elle d'autant plus d'ailleurs que le contexte particulier de marginalité politique et intellectuelle qui caractérise cette région de la droite dans l'immédiat après-guerre est propice à une crispation et à un amer raidissement – quand est surmontée la tentation, pour certains très forte, d'un désengagement complet du champ politique².

Pour ceux qui restent et continuent à se réclamer de l'Action française déchue, l'antirépublicanisme est de rigueur et s'inscrit dans une continuité de la tradition maurrassienne puisqu'il est indissociable de son versant positif : l'aspiration à la restauration monarchique. Il se distingue assez bien en cela de la violence des attaques que peut mener contre la Quatrième République, son parlementarisme, son personnel et sa politique, toute une

extrême-droite nostalgique de Vichy : les *Écrits de Paris* ou *Rivarol*, par exemple, même s'ils comptent parmi leurs contributeurs des plumes venues de l'Action française, n'ont des affinités que transitoires avec son antirépublicanisme nationaliste et monarchique³.

C'est cette spécificité de la critique maurrassienne de l'esprit républicain qui explique sa résistance doctrinale et la recherche de nouveaux espaces d'expression, dans la fidélité à la tradition d'Action française. Les tentatives de fusion avec l'extrême-droite issue des hebdomadaires des années 1930 sont un échec. L'exemple du bimensuel puis hebdomadaire *Paroles françaises*, fondé en novembre 1945 et dirigé par André Mutter, est très éclairant⁴.

13

1 Voir le panorama tracé par GIRARDET Raoul, « L'héritage de l'Action française », *Revue française de science politique*, 7^e année, n° 4, 1957, p. 765-792.

2 Ce désengagement est le choix opéré par tout un courant des héritiers d'Action française : la droite littéraire, dite « buissonnière » ou « frivole », qui tourne la page politique de son ancienne militance avec une hauteur désabusée.

3 GIRARDET Raoul, *op. cit.*. La germanophilie de *Rivarol*, par exemple, s'oppose au nationalisme maurrassien anti-germaniste et anti-européiste de la « seule France ».

4 DELPORTE Christian, « Presse de droite, presse des droites à la Libération (1944-1948) », dans RICHARD Gilles et SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *La Recomposition des droites en France à la Libération, 1944-1948*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.

Organe du Parti Républicain de la Liberté (PRL), le périodique se situe, par ses thèmes et son style polémique, dans la continuité de *Gringoire* et de *Candida*. Plusieurs maurrassiens rejoignent l'équipe rédactionnelle, en particulier Philippe Ariès et Pierre Boutang qui en impulsent la ligne éditoriale à partir de mars 1946. Cependant, des divergences de vues ne tardent pas à apparaître entre ces jeunes maurrassiens et Mutter qui leur reproche leur antirépublicanisme radical, alors même qu'il tente de réintégrer la droite au système républicain partisan à travers la fondation du PRL. Boutang est exclu de l'équipe du journal en juin 1946, entraînant avec lui tous ses compagnons de l'Action française – Blondin, Ariès, Ben, Brignaud. Ainsi, tout en entretenant avec elle un compagnonnage plus ou moins étroit, les héritiers de l'Action française ne se fondent pas dans la presse d'extrême-droite néo-vichyste d'après-guerre : la spécificité de leur culture antirépublicaine demeure irréductible.

Dès les lendemains de la Seconde Guerre mondiale, ils travaillent en effet à reconstituer un organe de presse qui pourrait reprendre à son compte l'héritage de l'Action française et s'en faire le porte-voix. Après plusieurs expériences semi-clandestines, à la périodicité irrégulière et à l'audience confidentielle¹, un cadre est enfin trouvé avec *Aspects de la France*, fondé le 10 juin 1947, à la faveur de la levée de la censure qui clôt l'ère de la clandestinité. Une existence officielle est ainsi regagnée, à travers un hebdomadaire qui parvient à retrouver une partie de l'ancien lectorat de l'*Action française*².

La croisade contre « l'esprit républicain » : « Marianne IV », une Troisième République bis ?

Jusqu'à sa mort en 1952, Charles Maurras renouvelle lui-même, à l'égard de « Marianne IV », les imprécations prononcées plus tôt contre la Troisième République. En 1948, appelant à un « réveil français », il rappelle l'opposition formelle et traditionnelle de l'Action française au régime républicain : « Pourquoi nous ne voulons plus de république ? C'est couru, connu, compris, parce que c'est "le gouvernement des pires", disait Jules Lemaître en 1904 »³. Il justifie alors cette opposition par les mêmes arguments que ceux de la Ligue dans son serment contre l'esprit républicain, en élaborant une historiographie du républicanisme. Il commence par dater du XVI^e siècle et de la Réforme la progression, au sein de la nation française, d'une République identifiée à la division et au schisme, et reprend la formule selon laquelle « la République en France est le règne de l'étranger »⁴. Puis, il évoque la Révolution et la I^{ère} République comme moment historique paradoxal par excellence où, en dépit d'un intérêt sans précédent des discours pour les concepts d'« Unité, Indivisibilité, Nation, Patrie, Union et Fédération », le régicide constitue l'acte de « [libération de] toutes les tendances diviseuses »⁵. Enfin, la République, pétrie d'esprit démocratique, est accusée d'avoir été « la plus grande artisane extérieure de l'unité allemande »⁶, et donc la responsable des guerres récentes.

Quant à Boutang, qui apparaît, aux yeux d'un certain nombre d'héritiers, comme le successeur de Maurras, il reprend ces affirmations à son compte en fustigeant notamment en 1949 « la République de Joinovici » dans

1 Citons d'abord les *Documents nationaux*, clandestins, fondés par G. Calzant en juin 1944 et qui paraissent jusqu'en février 1947, dans la défense de la ligne maurrassienne de « la France, la France seule » – pour Vichy, contre l'occupant et contre la Résistance. Puis, *La Dernière Lanterne*, clandestine, créée en 1946 par Blondin et Boutang, après la scission d'avec *Paroles françaises*. Et enfin, *L'Indépendance française* bi-mensuel fondé en 1946, dont le rédacteur principal est J.-L. Lagor (Madiran) et qui se rallie finalement à *Aspects de la France*.

2 En 1955, *Aspects de la France* tire à 20 000 exemplaires, selon Patrick LOUIS, *Contribution à l'étude du mouvement royaliste. L'hebdomadaire La Nation française (1955-1967)*, Thèse de doctorat d'État en Science politique, sous la direction de Pierre Albert, Paris 2, 1985.

3 MAURRAS Charles, *Pour un réveil français, Arles, À l'Ombre des cyprès*, 1948. Nous utilisons l'édition électronique réalisée en 2007 par Maurras.net et l'Association des Amis du Chemin de Paradis, p. 23 [http://maurras.net/pdf/maurras_reveil.pdf].

4 *Ibid.*, p. 18.

5 *Ibid.*, p. 19.

6 MAURRAS Charles, *L'Allemagne et nous. Déclaration de Charles Maurras à la cour de justice du Rhône, les 24 et 25 janvier 1945*, Paris, Vérités françaises, 1945. Nous utilisons l'édition électronique réalisée en 2011 par Maurras.net et l'Association des Amis du Chemin de Paradis, p. 14 [http://maurras.net/pdf/maurras_allemande-et-nous.pdf].

laquelle il voit, reprenant le serment ligueur, « le règne en France de l'Étranger »¹.

La continuité semble donc établie avec l'Action française du premier XX^e siècle et l'antirépublicanisme réapproprié par ses héritiers pour les mêmes raisons qui l'avaient fait professer par ses précurseurs – rejet d'un régime fondé sur l'abstraction aux dépens de l'incarnation personnelle du pouvoir monarchique, refus d'institutions associées au « règne de l'étranger », détestation de l'anticléricalisme, suspicion à l'égard de la rupture historique instaurée par l'abandon du principe monarchique, hostilité vis-à-vis d'une République considérée comme une menace pour l'autorité, l'ordre et la défense des intérêts nationaux...

À cet antirépublicanisme hérité, s'ajoutent après-guerre de nouveaux motifs d'hostilité, avec, au premier chef, l'amertume partagée par les anciens de l'Action française vis-à-vis d'une République justicière dont l'œuvre d'épuration est accusée d'illégitimité. L'élan soulevé lors du procès de Maurras témoigne de ce sentiment d'injustice qui renforce la détestation du régime et de son personnel politique. Il a pour corollaire un antirésistantisme qui annonce déjà l'ambiguïté des sentiments d'Action française à l'égard du gaullisme.

Ces mêmes discours antirépublicains se retrouvent alors, avec plus ou moins d'intransigeance et de polémique, d'*Aspects de la France* à *La Nation française*. Cette dernière, dissidente d'*Aspects de la France* auquel elle reproche son intransigeantisme doctrinal, se présente en effet, elle aussi, comme un journal d'opposition à la Quatrième République. Dès son premier numéro, elle se décrit comme une entreprise suscitée par « la décomposition de notre système politique [qui] approche son stade final »² (NF n° 1). Si ce premier numéro ne parle pas d'« esprit républicain », il renoue avec la condamnation d'un « esprit démocratique » opposé à l'intérêt national : « à cet Intérêt national, [les rédacteurs] déclarent ne pas voir de pires ennemis que le système et l'esprit démocratiques »³.

Le tournant de la Cinquième République gaullienne : un « esprit monarchique » dans des institutions républicaines ?

En dépit de l'allégeance maintenue à la tradition antirépublicaine d'Action française, l'étude des réactions de ses héritiers face au retour au pouvoir du général de Gaulle et à l'instauration de la Cinquième République montre que la question du rapport à la République, comme régime et comme esprit, est progressivement posée en des termes différents et qu'émergent des interprétations divergentes du legs maurrassien.

La crise du 13 mai 1958 et ses suites

Peu de temps avant la crise du 13 mai, plusieurs voix, à *La Nation française*, semblent envisager la possibilité d'une « renaissance » nationale dans le cadre d'une République renouvelée, fondée sur un exécutif fort, personnel, et sur un renforcement de l'État. Plus que la République en elle-même, le manifeste politique du journal, *Écrits pour une renaissance*, condamne la démocratie parlementaire dont les institutions de la Troisième, puis de la Quatrième République, ont été la traduction : « Les collaborateurs de *La Nation française* se trouvent réunis dans une commune angoisse nationale et dans une même répudiation des institutions de la démocratie parlementaire »⁴. Ici, la condamnation du parlementarisme comme « absolutisme représen-

1 BOUTANG Pierre, *La République de Joinovici*, Paris, Amiot-Dumont, 1949 : p. 12. Ferrailleur d'origine roumaine, arrivé en France en 1925, Joseph Joinovici (1905-1965) approvisionne, durant l'Occupation, l'Allemagne, la résistance et peut-être même le renseignement soviétique en fer, tout en menant des activités résistantes. Il est jugé après la guerre, en 1949, pour collaboration, et condamné à cinq ans de prison. Libéré en 1952 et assigné à résidence, il tente cependant de reprendre ses affaires et d'échapper au fisc, avant de mourir ruiné en 1965.

2 LA NATION FRANÇAISE, « Éditorial », *La Nation française*, n° 1, 12 octobre 1955, p. 1.

3 *Ibid.*, p. 1.

4 LE GROUPE DE LA NATION FRANÇAISE, *Écrits pour une renaissance*, Paris, Plon, 1958. Cette présentation de l'éditeur précise que l'ouvrage a été rédigé avant la crise du 13 mai.

tatif»¹, la détestation du système partisan ou encore l'appel à une « restauration de l'État²» peuvent trouver des accointances multiples avec les conceptions républicaines du discours de Bayeux. Pour Jules Monnerot, par exemple, deux formes de gouvernement peuvent opérer la « renaissance française » – « restauration monarchique, république forte » –, sans qu'une préférence s'impose entre les deux, puisqu'il se défend de penser « qu'une forme de gouvernement en tant que telle recèle de par ses vertus intrinsèques la solution du problème politique français »³.

Ces conceptions sont mises en application dès la crise du 13 mai. Le 14, Monnerot publie à titre personnel dans la *Nation française* un appel au général de Gaulle. Le 21 mai, la même option est défendue dans « l'Appel aux Sages », confirmant l'existence d'un courant gaulliste au sein du journal. Par la suite, la *Nation française*, tout en précisant qu'elle n'est pas devenue républicaine pour autant, appelle à voter « oui » et répond favorablement dans sa majorité au référendum du 28 septembre sur la Constitution. À *Aspects de la France*, on est plus circonspect : le souvenir de Pétain ne fait pas du général un homme apprécié, mais l'on appelle à voter « oui » car c'est la position du Comte de Paris. Même si la politique algérienne de de Gaulle ravive bientôt une opposition des plus virulentes⁴, le référendum sur la constitution exprime ainsi une évolution décisive des maurrassiens dans leur rapport aux institutions républicaines. Le rapprochement de la *Nation française* vis-à-vis de la République gaullienne, en particulier, n'est pas un feu de paille. Le journal ne bouge pas de la ligne politique qu'il s'est fixée : sauver l'Algérie sans sacrifier l'État, c'est-à-dire s'opposer sans jamais appeler au renversement du régime⁵. Il se contente d'accuser de Gaulle d'aspirer à la tyrannie, conforté dans ses conclusions par l'instauration de l'élection présidentielle au suffrage universel, mesure unanimement désapprouvée. Une fois l'Algérie indépendante, *La Nation française* nuance toutefois son discours. L'heure est désormais au rapprochement vis-à-vis du pouvoir gaullien, car on espère que le Comte de Paris pourra lui succéder. Plus tard, en 1963, favorable à l'arme nucléaire défendue par de Gaulle et hostile au Pacte de Moscou, la *Nation française* cesse définitivement de tenir le langage de l'antigaullisme – à l'exception d'un seul de ses contributeurs, André Figueras. Une nouvelle réflexion politique se développe alors et transforme l'antirépublicanisme d'Action française, notamment sous l'égide de Boutang. La séparation est consommée avec l'ultracisme maurrassien d'*Aspects de la France* qui refuse toute concession et toute compromission républicaine.

À défaut de restauration, une « quasi-monarchie »...

Revenant en 1972, pour la *Nouvelle Action française*, sur la présidence gaullienne, Pierre Boutang la qualifie de « quasi-monarchie »⁶. Pour ce fils intellectuel et politique de Maurras, il est donc devenu envisageable qu'un esprit monarchique habite des institutions républicaines et triomphe, comme un moindre mal, de cet esprit républicain pourfendu par l'Action française d'avant-guerre.

Dans la *Nation française* du 16 septembre 1964, Boutang avait ainsi évoqué la nécessité d'un travail de « greffe », compris comme une « réconciliation de la tradition royale et de la tradition républicaine »⁷. Il s'agit alors de reconnaître, dans les institutions de la Cinquième République, tout ce qu'il peut y avoir de monarchique. Pour Boutang, le renversement de la République n'est plus l'horizon prioritaire de la réforme nationale. Plus que l'esprit républicain, c'est en effet « l'esprit démocratique », avec tout ce qu'il comporte

1 MONNEROT Jules, « Politique en connaissance de cause », dans LE GROUPE DE LA NATION FRANÇAISE, *op. cit.* : p. 6.

2 LE GROUPE DE LA NATION FRANÇAISE, *op. cit.* : p. III.

3 MONNEROT Jules, *Ibid.* : p. 72-73.

4 *La Nation française*, elle-même opposée à la politique algérienne de De Gaulle, subit la scission des fondateurs de *L'Esprit public*, en février 1960, à la suite du soulèvement des barricades d'Alger. *L'Esprit public* devient alors le théâtre d'une radicalisation antigaulliste comparable à celle d'*Aspects de la France*.

5 L'opposition passe par l'adresse d'interpellations à de Gaulle ou par le choix du « non » au référendum sur les accords d'Évian.

6 « République ou monarchie : Pierre Boutang nous répond », *La Nouvelle Action française*, n° 41, 9 février 1972, p. 5.

7 LOUIS Patrick, *op. cit.* : p. 373.

d'ancrages philosophiques, qui est rejeté.

Cette adaptation de l'héritage d'Action française rejoint d'ailleurs ici un maurrassisme orthodoxe pour lequel le principe républicain n'est rejeté que pour la seule France, quand la démocratie l'est universellement¹.

L'attitude de la *Nation française* lors de l'élection présidentielle de 1965 est significative de ces changements. Si le journal ne peut soutenir de Gaulle tant que ce dernier n'a pas proclamé l'amnistie générale des défenseurs de l'Algérie française, il exprime malgré tout sa préférence pour ce candidat, le seul qu'il ne qualifie pas d'« eurocrate ». Notons d'ailleurs qu'il n'opte pas pour Tixier-Vignancourt, soutenu par *Aspects de la France*. Boutang, quant à lui, choisit le vote blanc au premier tour, avant d'appeler à voter de Gaulle au second, devant les craintes suscitées par le ballottage : on mesure le chemin parcouru, aussi bien touchant sa perception du Général que des institutions républicaines. Désormais, pour *La Nation française* comme pour Boutang, la virulence antirépublicaine peut, dans une certaine mesure, être tempérée, pour autant que cette République ne soit pas dominée par un esprit républicain, mais habitée par une part d'esprit monarchique. C'est sur ces considérations d'apaisement sans illusions que le journal entre, comme le pouvoir gaullien au même moment, dans une phase d'essoufflement et d'usure, pour finalement cesser de paraître en juillet 1967.

À cette recomposition de l'attitude politique de certains héritiers d'Action française, principalement dans l'expérience de *La Nation française*, plusieurs raisons peuvent être trouvées. La première est d'ordre générationnel : l'équipe réunie autour de Pierre Boutang est composée d'une majorité d'éléments nés au cours de la décennie 1910, ce qui représente un rajeunissement évident par rapport aux vieux maurrassiens d'*Aspects de la France*, dont le fondateur, Georges Calzant, est né aux heures de l'Affaire Dreyfus. La dissipation progressive des espoirs de restauration monarchique en est une autre, qui pousse à chercher un moindre mal politique dont la Cinquième République fournit une illustration opportune. Troisième facteur de cette recomposition, le renouvellement du corpus philosophique maurrassien s'incarne particulièrement dans le travail de Boutang qui remet à l'honneur des concepts peu explorés par Maurras en développant une réflexion sur les rapports de la légitimité, de l'autorité et du consentement populaire. Enfin, les bouleversements sociaux et moraux des Trente glorieuses conduisent à interpréter, de plus en plus, les faits politiques et institutionnels comme les indices d'une crise profonde, de nature civilisationnelle. Les événements de mai 1968 confirment cet infléchissement des préoccupations.

Épilogue.

Au-delà des institutions, l'« esprit républicain » comme composante de l'esprit moderne ?

Si l'antirépublicanisme d'Action française persiste après la Libération comme mémoire, réflexe ou pratique effective chez ses héritiers, ces années lui imposent malgré tout une série de transformations significatives : de la crispation amère sur les espoirs déçus d'une restauration de plus en plus lointaine à l'acceptation, du bout des lèvres ou d'un cœur plus enthousiaste, d'une République aux échos monarchiques, le combat contre l'esprit républicain se redéfinit et se complexifie, pour s'atténuer ou pour résister. Parfois encore, et c'est l'évolution qu'il faut retenir pour terminer, il se transpose et s'élargit pour passer des sphères institutionnelles au prisme englobant de la civilisation. À la dénonciation de l'esprit républicain et démocratique, se substitue alors celle, plus générale, de l'esprit moderne, et la question du régime est reléguée au second plan devant les impératifs d'une interrogation philosophique et culturelle sur les bouleversements de la post-modernité.

¹ MAURRAS Charles, « La Politique. I. République et Démocratie », *L'Action française*, n° 325, 20 novembre 1928, p. 1 : « De toutes les nuées vivantes, c'est la Démocratie que, pour notre part, nous avons d'abord prise en horreur [...] On ne peut pas être républicain en France. Mais on peut l'être ailleurs. Au contraire, la démocratie est une erreur universelle. C'est un mal général, œcuménique et planétaire. [...] La démocratie politique et l'égalitarisme qu'elle entraîne et ses conséquences de démocratie fiscale, le nivellement moral qu'elle détermine aussi, ne peut tendre qu'à la mort ».

Si la réflexion conserve un tour politique, c'est en tant que la politique est auxiliaire du bien commun¹, et non plus dans la seule perspective d'un « politique d'abord » qui serait le dernier mot du salut de la cité².

Cette transformation de la pensée du politique, qui est à la fois redécouverte de ses sources antiques et médiévales et approfondissement à la lumière du réalisme existentialiste d'expression chrétienne, s'opère notamment sous l'influence d'un enrichissement du maurrassisme par la greffe non conformiste. Pour des philosophes comme Gabriel Marcel, Gustave Thibon ou Marcel De Corte, compagnons de route et maîtres à penser de ce post-maurrassisme, le seul combat antirépublicain ne peut plus constituer le manifeste du « parti de l'intelligence » : l'hostilité à l'égard de l'esprit républicain et, plus encore, démocratique devient avant tout l'expression d'une répulsion philosophique vis-à-vis de l'esprit d'abstraction et d'individualisme, négateur de la personne et du réel, tandis que l'espoir de restauration monarchique est transposé dans l'espérance en une restauration spirituelle des valeurs et des fondements de la civilisation³.

1 Le « bien commun » est défini comme fin de la société politique par Saint Thomas d'Aquin : « *Si igitur liberorum multitudo a regente ad bonum commune multitudinis ordinetur, erit regimen rectum et justum, quale convenit liberis. Si vero non ad bonum commune multitudinis, sed ad bonum privatum regentis regimen ordinetur, erit regimen injustum atque perversum* » (SAINT THOMAS D'AQUIN, *De Regno ad regem Cypri*, I, 1 : « si donc une multitude d'hommes libres est ordonnée par celui qui la gouverne au bien commun de la multitude, ce gouvernement sera droit et juste, tel qu'il sied aux hommes libres. Mais si le gouvernement n'est pas ordonné au bien commun de la multitude, mais au bien privé de celui qui gouverne, ce gouvernement sera injuste et pervers » nous traduisons. On retrouve cette référence philosophique chez Boutang qui fait du souci d'agir pour le bien commun le déterminant principal du bon régime politique.

2 Dans *Écrits pour une renaissance*, la question institutionnelle est tout entière subordonnée à celle du maintien de la civilisation : si les constitutions républicaines sont vilipendées, ce n'est que pour autant qu'elles « semblent incompatibles avec les conditions de la durée et de la survie du patrimoine français » (*op. cit.*, p. III).

3 Ce terme de « valeurs » est repris par Gabriel Marcel qui en explique la fortune dans le contexte contemporain, tout en se défendant lui-même de relativisme : « L'instauration de l'idée de valeur en philosophie, idée qu'on peut dire à peu près étrangère aux grands métaphysiciens du passé, est comme le signe d'une sorte de dévaluation fondamentale, portant sur la réalité elle-même » (MARCEL Gabriel, *Les Hommes contre l'humain*, Paris, Éditions universitaires, 1991, p. 104).

Bibliographie indicative

ASSAF Antoine-Joseph (dir.), *Pierre Boutang*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2002.

BANTIGNY Ludivine, BAUBEROT Arnaud (dir.), *Hériter en politique. Filiations, générations et transmissions politiques (Allemagne, France et Italie, XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, PUF, 2011.

GIRARDET Raoul, « L'héritage de l'Action française », *Revue française de science politique*, 7^e année, n° 4, 1957, p. 765-792.

HUGUENIN François, *L'Action française. Une histoire intellectuelle*, Paris, Perrin, 2011.

RICHARD Gilles, SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *La Recomposition des droites en France à la Libération, 1944-1948*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.

Les Hommes du jour

Dessin de A. Delannoy

Texte de Flax



Dilettantisme -

JULES LEMAITRE



Pierre Boutang, lors d'un dîner-débat de la Nouvelle Action royaliste, en juin 1976



Charles Maurras lors de son procès en janvier 1945, à Lyon



Stanislas Fumet (1896-1983)

Les correspondances

Une correspondance d'affaire à la fin du XVIII^{ème} siècle : la marquise de Cabris et son procureur Jean-Louis Court

par Marianne Cariou

La marquise de Cabris, plus connue sous le nom Louise de Mirabeau, est une aristocrate provençale de la fin de l'Ancien Régime. Elle est née dans le Limousin en 1752 et morte à Paris en 1807. Son destin agité a défrayé toutes les chroniques mondaines de l'époque. Sa vie est scandée par de longues années de procès, intrigues et diffamations, face à sa famille coalisée. Elle est connue, par l'intermédiaire des études faites sur sa famille et plus particulièrement sur son frère, le Grand Mirabeau. Les références qui la concernent sont souvent réductrices. Sa biographie complète est faite par l'historien Dauphin Meunier¹, en 1914. Ce travail lui rend justice.

Durant l'ensemble de sa vie, la marquise a usé d'une très abondante correspondance qu'elle a souvent utilisée comme une arme dans ses incessants combats familiaux. « La lettre se dit d'un écrit qu'on envoie à un absent pour lui faire entendre sa pensée. Les amis s'écrivent des lettres de compliments, de nouvelles, de sciences, de curiosités, de consolation ; les amants des lettres de galanteries, de tendresse ; les procureurs, les agents, des lettres d'affaires, de recommandation », c'est ainsi qu'Antoine Furetière définit une lettre dans son *Dictionnaire à la fin du XVII^{ème} siècle*². L'échange épistolaire est un acte de sociabilité qui répond aux exigences d'une élite. Une écriture qui, avec ses codes, recrée la réalité. La lettre possède une triple dimension : historique, littéraire et sociale.

Nous allons pénétrer dans l'intimité d'un corpus homogène de 156 lettres, constitué de la correspondance active de la marquise avec un de ses procureurs durant près de dix années, soit de 1778 à 1787. Ce corpus inédit a été retrouvé dans la région grassoise en 2005, il fait partie d'un fond notarial appartenant à Jean-Louis Court et concerne la gestion des affaires de la Maison de Cabris, entre 1778 et 1789. Cette correspondance a pour thèmes principaux les affaires, à la visée pragmatique, mais renferme également des parts plus ou moins importantes du « Je » de l'épistolière.

A travers cet échange, nous allons voir, les informations que nous offre cette archive particulière qu'est la lettre. Pour cela, nous allons d'abord nous intéresser aux deux épistoliers, les remettre dans les circonstances de cette correspondance. Dans un second temps, nous verrons l'évolution de cette relation écrite en tant que discours codifié, de parole ritualisée d'une élite à un moment donné. Dans un dernier temps, nous verrons ce que nous révèle cette relation épistolaire par les thèmes qui y sont développés, pratique « à la croisée de l'individu et du social ».

1 MEUNIER Dauphin, *Louise de Mirabeau, marquise de Cabris (1752-1807)*, Emile-Paul Frères, Paris, 1914.

2 FURETIERE Antoine, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts*, recueilli et compilé par feu Messire Antoine Furetière, Arnaut et Reinier Leers, 3 volumes, 1690.

Les épistoliers

La marquise de Cabris

La marquise de Cabris a passé sa vie à se battre contre sa famille et sa belle-famille coalisée. L'enjeu de ce vaste conflit est la fortune de la Maison de Cabris dont son mari, Jean-Paul de Clapiers, est l'héritier universel. Les seigneurs du fief de Cabris appartiennent à une vieille famille aristocratique féodale de Provence Orientale : la famille de Grasse.

Louise de Mirabeau et Jean Paul de Clapiers se sont mariés en 1769 et se sont installés dans la petite ville de Grasse. Les premières années de ce mariage sont rapidement mouvementées, sous fond de scandales locaux, de dépenses somptuaires, de dettes, d'adultères et de disputent entre les deux époux. La justice sera à plusieurs reprises sollicitée pour régler les conflits.

Le couple donne naissance, en 1771, à une unique héritière, Pauline de Clapiers. Cette même année, avec la mort de son père, Jean Paul de Clapiers se retrouve seul à la tête d'une fortune théorique de 52 000 livres annuelle. Ce jeune héritier semble prédisposer à des faiblesses d'ordre psychologique, avec des périodes sous le signe de la démence. A partir de l'année 1778, même année que le début de la correspondance, va débiter un long conflit familial, en plusieurs étapes. Un conflit qui s'intègre dans le contexte de la France prérévolutionnaire¹. Il semble que ce soit le père de Louise de Mirabeau, le célèbre *Ami des Hommes*, qui soit l'instigateur de cette gestion familiale.

Ce conflit peut être schématisé en trois étapes principales.

- Première étape : interdiction du marquis de Cabris et curatelle accordée à sa mère

Tout d'abord, une demande en interdiction, pour cause de démence, est faite au tribunal de Grasse, à l'encontre de Jean-Paul de Clapiers, à l'initiative officielle de sa mère, la marquise de Cabris douairière. Ainsi, le jeune marquis de Cabris, redevenu mineur par loi, est placé sous la puissance de sa mère, qui devient la curatrice des biens et des personnes de la famille, à la suite d'une assemblée de parents. La nouvelle curatrice, en profite pour accorder d'importants suppléments de légitime à ses quatre filles et gendres, c'est-à-dire une part plus importante de l'héritage. Les comptes de cette curatelle et les différents actes passés sont au cœur des procès jusque sous l'Empire.

- Deuxième étape : lettre de cachet à l'encontre de Louise de Mirabeau

Suite à l'interdiction de son mari, Louise de Mirabeau est repassée sous l'autorité de son père. Ce dernier obtient une lettre de cachet contre sa fille qui est enfermée au couvent des Ursulines de Sisteron jusqu'en 1781.

Cette politique familiale autoritaire est à mettre en parallèle avec le procès qui oppose le marquis de Mirabeau et sa femme, en séparation de corps, dont l'enjeu est également financier. Le jeune couple de Cabris a, à plusieurs reprises, soutenu la marquise de Mirabeau, ce que le marquis de Mirabeau considère comme un parricide. Ce dernier redoute, tout au long de sa vie, une coalition des différents membres de sa famille contre sa personne. Sa gestion familiale est sous le signe du despotisme, il a obtenu dix-sept lettres de cachet à l'encontre des différents membres de sa famille...

- Troisième étape : le mariage de Pauline, unique héritière

Rapidement, la fille unique du jeune couple de Cabris, Pauline de Clapiers, devient l'enjeu de ce conflit. Les chefs de famille proposent des prétendants au mariage, toujours afin d'avoir la main mise sur les biens de la Maison de Cabris. Cette dernière étape va échouer.

¹ Sur les grands procès de la France prérévolutionnaire, voir MAZA Sarah, *Vies privées, affaires publics. Les causes célèbres de la France prérévolutionnaire*, (traduit par C. Beslon et P.-E. Dauzat), Fayard, Paris, 1987.

Durant sa détention, Louise de Mirabeau va mener une guerre des *factums* contre ses adversaires afin de rendre sa cause publique. Cela lui permettra de retrouver la liberté. A partir de l'année 1782, elle s'installe à Paris afin de mener à bien ses procès : elle veut récupérer la garde de son mari et de sa fille ainsi que la gestion des biens. Elle connaît un long procès et une victoire incontestable mais éphémère, en 1786. Pour cela, elle va confronter les sentences de l'opinion publique, en pleine émergence, à celle de la justice réglée. Afin de faire entendre sa voix, elle va emprunter la plume des plus savants jurisconsultes, des plus éloquents avocats de l'époque. Par son attitude, elle divise la société, la cour, ameuté les foules, fatigue la justice et l'autorité, brave la persécution, la calomnie et la ruine. Dans sa tâche, elle se fait aider par de nombreux hommes de loi, dont le fidèle Jean-Louis Court.

Un homme de loi aixois, Jean-Louis Court

Jean-Louis Court est un procureur au parlement d'Aix-en-Provence. Il a passé l'ensemble de sa vie dans cette ville, où il se marie et à deux filles. La famille Court est une vieille famille de la région grassoise qui a participé à la fin du XV^{ème} siècle au repeuplement du village de Cabris. Cette famille aux multiples branches a connu dès le XVII^{ème} siècle une ascension sociale importante. Une des branches est même anoblie au XVIII^{ème} siècle. Il semble que ce soit le père de Jean-Louis Court, un négociant, qui ce soit installé dans la région aixoise.

L'homme de loi a gardé un lien fort avec ses racines familiales. Son réseau de relations attaché aux affaires de la Maison de Cabris est constitué pour l'essentiel de parents plus ou moins lointains : oncles, neveux, cousins ... Ils entretiennent des correspondances suivies sur différentes affaires. Tandis que le fermier le plus important, « de la ferme des moulins à huile », est un oncle du procureur, Antoine Court, qui est aussi un de ses interlocuteurs privilégiés. Le procureur est au service de la marquise de Cabris durant l'ensemble de la correspondance, soit de l'année 1778 à l'année 1787.

La mise en relation

Au début de la correspondance ce sont deux inconnus qui s'écrivent. Il semble que ce soit le marquis de Cabris qui soit à l'initiative de cette mise en relation, mais nous n'avons aucune preuve qui l'atteste. Seule la première lettre de la marquise à Jean Louis Court permet de le penser : « Je n'ai rien à ajouter, Monsieur, à la lettre de mon mari, il me l'a communiqué et vous pouvez croire comme il vous le dit que nous n'avons qu'une même opinion, et les mêmes sentiments dans l'affaire présente »¹. On peut supposer que le marquis de Cabris ait choisi un homme de confiance dont la famille est originaire de la région grassoise et reconnu par les seigneurs du lieu, ce que nous confirme la marquise : « Depuis que je suis entrée dans la Maison de Cabris je suis accoutumée à voir votre famille citée avec estime et confiance »².

Ce choix s'est fait en parallèle avec celui du premier avocat qui va défendre le couple, le célèbre Piscalis³. Jean-Louis Court, travaille au Parlement de Provence, où la marquise a fait appel de la sentence en interdiction rendue à Grasse.

C'est un fidèle de la Maison de Cabris. Il aide d'abord la marquise à parfaire sa défense pendant sa détention, puis il devient le régisseur officiel des biens de la Maison de Cabris. Dans cette tâche, il est secondé sur place par un procureur fondé, Jacques Joseph Chabert. De cette relation professionnelle, il nous reste la correspondance active de la marquise de Cabris avec 156 lettres.

1 Archives municipales de Cabris (AMC) Série A E01, 2 janvier 1778, du Château de Cabris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

2 AMC, Série A K20, 25 mai 1784, de Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

3 PASCALIS Jean Joseph Pierre, avocat à Aix en Provence dès 1751, puis assesseur dans cette même ville et procureur du pays de Provence.

La lettre : « Un discours de l'absence codifié »

Un vaste corpus

L'écriture d'une lettre est un acte social et une pratique ritualisée et codifiée. Ce discours de l'absence est rédigé sous le modèle de la conversation bienséante. Les normes sont diffusées depuis le XVII^{ème} siècle par de nombreux manuels épistolaires. L'écriture est essentiellement le fait d'une élite, qui reproduit sur le papier les marques de sa distinction sociale. Cette correspondance d'affaires n'échappe pas à la règle.

Ces lettres forment un corpus homogène. Quelques-unes sont rédigées de la main de sa fille Pauline¹. L'écriture de l'aristocrate est régulière. Ce corpus s'organise inégalement en trois périodes distinctes. On note une évolution au fil du temps dans la rédaction, en particulier de l'exorde et de la souscription utilisée.

- Une première période, avec un ensemble de 28 lettres rédigées durant l'année 1778 :

Dès la cinquième lettre², la marquise est enfermée dans un couvent de Sisteron par lettre de cachet. Elle met en place différents stratagèmes pour contourner l'interdiction d'écrire qui lui est faite par la justice, à la demande de sa famille.

La marquise de Cabris utilise dans son exorde, le conventionnel « Monsieur ». Cette formule est insérée dans le corps du texte, sans décalage graphique : « Je reçois enfin des nouvelles par un muletier de ce pays, Monsieur, Belissen m'a écrit un mot ... »³. C'est une correspondance de type « supérieur », une marquise, à un « inférieur », un simple procureur. La souscription est classique, elle décline la formule de « l'humble et obéissant servent » sans décalage graphique par rapport au corps du texte : « J'ai l'honneur d'être avec un parfait attachement, Monsieur, votre très humble et obéissante servante », qui se décline en « un parfait dévouement », « sincère attachement » ... Elle signe durant cette période : « Mirabeau, Marquise de Cabris ».

La dernière lettre de l'année est datée du 26 octobre 1778⁴, rien n'y indique un arrêt de la correspondance. Plusieurs hypothèses peuvent être faites : nous savons que les conditions de détentions se dégradent, tandis que la sentence en interdiction de son mari est confirmée par la justice. La seule entrave à la liberté de l'aristocrate est une lettre de cachet émanant du roi, l'homme de loi ne peut plus rien pour sa cliente sans se compromettre.

- La seconde période commence en 1782 jusqu'en 1787, c'est la grande majorité du corpus avec 135 lettres:

Le 1^{er} mai 1782⁵, la marquise de Cabris, libre depuis quelques mois, reprend contact avec son ancien procureur, afin de lui demander des papiers concernant ses affaires. Elle s'est installée à Paris afin de continuer ses procès. A partir de sa sortie de prison, elle signera cette correspondance de « la marquise de Cabris », sans son nom de jeune fille. Dès le début de l'année 1783, Jean-Louis Court est, par ordre de la justice, régisseur et administrateur provisoire des biens. Au début de cette période, la marquise use du conventionnel « Monsieur » en début de lettre, puis par alternance, pendant quelques mois, elle va utiliser la formule plus familière de « Mon cher Court » qui deviendra rapidement la règle. Cette expression dénote entre les deux correspondants une intimité relative. Ses souscriptions sont aussi moins formelles et plus familières.

Elle va y intégrer les familles des deux épistoliers, l'égo va prendre plus de place dans les lettres : « Mille Choses tendres à votre femme & à vos filles, la santé de la cadette est-elle meilleure ? Adieu, mon cher Court, soyez sûr de mon attachement »⁶, ou « Adieu, mon cher Court, ma fille et moi nous embrassons vos Dames, et

1 Il y a 14 lettres écrites de la main de Pauline de Clapiers entre les années 1784 et 1786.

2 AMC Série A AE05, 02 mars 1778, Sisteron, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

3 AMC Série A AE06, 04 mars 1778, Sisteron, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

4 AMC Série A AE28, 26 octobre 1778, Sisteron, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

5 AMC Série A AI01, 1er mai 1782, Paris, Couvent de Bon Secours, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

6 AMC, AK05, 10 février 1784, Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

je vous renouvelle l'assurance de mon inviolable attachement »¹. Des souscriptions qui se rapprochent du registre des lettres familières.

- La rupture en 1787 : une lettre

Durant l'été de l'année 1787², Jean-Louis Court annonce sa démission à la marquise de Cabris qui va très mal le prendre et va user d'un ton beaucoup plus distant à cette occasion et reviendra à la tournure originelle du formel « Monsieur ». Cette démission est ressentie comme une trahison par l'aristocrate. Depuis quelques mois, la relation entre les deux épistoliers est plus suspicieuse, faite de reproches mutuelles sur leur loyauté réciproque. Des doutes et des interrogations sur la gestion des biens. Jean-Louis Court démissionne pour des raisons de santé, il décédera peu de temps après.

La correspondance, un acte de séduction

La lettre est un discours de l'absence qui a pour objectif de convaincre ou de séduire son interlocuteur. Elle suit la trame des relations mondaines d'Ancien Régime. Pour cela, l'ensemble des ressources de rhétorique classique est utilisé ainsi que les marques de l'intimité fixées par l'étiquette épistolaire.

Dans cette correspondance d'affaire, la marquise de Cabris utilise diverses techniques de persuasion afin de « séduire » l'homme de loi à son service. Elle a besoin de lui pour mener à bien ses combats et la gestion de ses affaires. Afin de persuader son interlocuteur, l'épistolière essaie de plaire et d'émouvoir au fil de la correspondance. Pour cela, elle lui donne des informations sur le bien-fondé de leur combat, elle lui assure que celui-ci est juste et valorisant pour l'homme de loi. Il permet à une famille, qui plus est de grande extraction, de retrouver sa dignité. Un message à la portée pragmatique qui est un des fondements même de la lettre au XVIII^{ème} siècle. C'est un outil privilégié pour véhiculer ses propres valeurs et tenter d'infléchir au nom de ces valeurs le jugement ou l'action du destinataire :

J'espère, mon cher Court, que toutes les peines que cette situation provisoire des affaires vous donne ne vous seront point à charge quand vous considérerez qu'il s'agit de conserver les intérêts de mon mari, les miens, ceux de mon enfant et de réparer le mal qui vous révolte tant de fois avec tous les honnêtes gens, de seconder enfin, les vues d'une femme qui a tout prix à voulu sauver l'honneur de son mari, sa fortune et celle de son enfant : ce rôle est digne de vous, mon cher Court, votre femme et vos enfants vous en chériront et respecteront d'avantage³.

L'étiquette épistolaire de l'Ancien Régime est sous le signe du compliment, des louages, dont la marquise de Cabris n'est pas avare dans ses lettres. Elle fait très régulièrement référence au zèle du procureur, à sa fidélité : « Je suis pénétrée de reconnaissance, monsieur, du zèle, de l'empressement que vous avez mis dans l'envoi important que j'ai reçu avant-hier »⁴. Elle lui assure sa confiance en lui et le flatte : « Enfin, mon cher Court, vous allez faire parler et agir le marquis de Cabris, vous êtes son représentant, il ne pouvait en avoir un ni plus honnête ni plus sage, ni plus digne de sa confiance, je m'en repose entièrement sur vous »⁵. Jean-Louis Court est gagné à sa cause, il travaille à son service mais elle redoute qu'il passe dans le camp ennemi ou ne l'abandonne à son sort. Elle le met souvent en garde contre de fausses informations, de la calomnie, qui pourraient lui parvenir à son sujet. Comme nous l'avons vu, la place de l'égo et des familles est plus présente dans les lettres. C'est aussi une technique de séduction afin d'attendrir le destinataire.

1 AMC, AK26, 22 juin 1784, Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

2 AMC Série A N07, 16 août 1787, Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

3 AMC Série A L14, 24 mars 1785, Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

4 AMC Série A J12, 26 avril 1783, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

5 AMC Série A K16, 21 avril 1784, Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

Le discours de l'absence

L'échange épistolaire est le « discours de l'absence ». Un retard ou un silence sont considérés comme une faute, une atteinte à la justice d'une relation réciproque. Dans cet échange, les reproches sur les silences du procureur sont en moyenne d'un par année. Dans ce cas-là, elle lui montre les conséquences qu'ils ont sur leurs affaires mais aussi sur les personnes de sa fille et de son mari. Elle n'hésite pas à le culpabiliser :

Votre silence commence à me désespérer, mon cher Court, il fait broyer du noir à mes conseils, à mes amis, et troubles toutes les têtes et assurément quoique soit votre opinion et votre conduite là-bas c'était tout de même des partis que vous pouviez prendre, le plus inquiétant de tous, faut-il donc qu'alors que je sois forte contre mes ennemis, ce soit de mes amis que les coups me viennent. (...) L'incertitude est mortelle dans ma situation (...)¹.

Le procureur est le seul lien régulier que possède la marquise avec les terres de son mari et ses vassaux. Quand, elle se retrouve à court d'argument, la marquise utilise sa fille pour « attendrir » l'homme de loi. Ainsi le 5 juillet 1785 : « Maman est dans la plus grande inquiétude, Monsieur, elle a peur que quelques malheureux accidents ne vous ai empêché de lui écrire, elle me charge de vous témoigner sa peine, ne pouvant le faire, elle-même, elle court les juges... »². Globalement, la correspondance est sous le signe des louages et de la confiance.

Les thèmes abordés

Une correspondance d'affaire

Les thèmes principaux de cette correspondance sont récurrents, ils s'apparentent au registre des lettres d'affaires. Ils concernent principalement les incessants procès et l'administration des biens de la Maison de Cabris.

Depuis un mois, je mène une vie de chien sur le compte de la douairière, je travaille moi-même, et il n'y a pas une pièce qui ne m'ai déjà passé vingt fois par la main, rien n'est fait en règle, tout est obscures, le fond du compte est exactement le même que celui qui a été rendu à Maitre Boulard et que vous avez déjà vu³.

La marquise de Cabris joue un rôle très actif dans la gestion de l'ensemble des affaires. Nous savons qu'elle participe très activement à l'élaboration des différents mémoires judiciaires qui vont contribuer à rendre célèbre l'affaire judiciaire. Sa grande victoire se situe en 1786 lorsqu'elle obtient la curatelle honoraire des biens et des personnes de son mari et de sa fille par le parlement de Paris. Nous pouvons suivre en détail le déroulement des procès et leurs rebondissements : les tribunaux, les avocats, les ministres et hommes influents sollicités ...

Nous pouvons également rentrer au cœur de la gestion quotidienne de l'ensemble des fiefs, avec une gestion indirecte de la part des seigneurs, qui est un mode de gestion répandu au XVIII^{ème} siècle. Nous connaissons parfois le choix des fermiers et les raisons de celui-ci. Il arrive à la marquise de Cabris d'écrire directement à ses vassaux afin de régler des conflits locaux.

Elle fait confiance à son homme de loi quant à la gestion des biens, mais elle lui rappelle parfois qu'elle détient des renseignements précis extérieurs sur ses actes.

Malgré ces procès, la marquise de Cabris reste une aristocrate d'éducation et de tempérament. Dans sa

1 AMC Série A K26, 22 juin 1784, Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

2 AMC Série C L01, 5 juillet 1785, Paris, lettre de Pauline de Clapiers à Jean-Louis Court.

3 AMC Série A N06, 3 mai 1787, Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

gestion des biens, elle n'oublie aucune de ses prérogatives seigneuriales. Sa politique administrative s'apparente à la « réaction seigneuriale », en voulant, par exemple, mettre à jour le terrier¹. Le cadre normatif de la correspondance d'affaire enferme aussi l'expression de l'intime.

La vie quotidienne, l'intime

La santé de chacun des épistoliers et de leur famille respective est très présente dans la correspondance. La marquise de Cabris a eu d'importants problèmes de santé durant sa détention et en aura jusqu'à la fin de sa vie. Il en est de même pour son mari, qu'elle appelle souvent « mon malade » et de Jean Louis Court. Nous connaissons parfois les détails des maux et mêmes leurs remèdes. Ces références sont souvent faites dans la conclusion des lettres, partie qui est aussi dévouée aux « caresses » et compliments à partager.

Cette correspondance régulière nous permet d'appréhender de nombreux détails de la vie de la marquise de Cabris et de sa famille. Nous connaissons de façon précise, certaines de ses adresses, une partie de son réseau de sociabilité, le prix de certains courriers, les différents moyens employés pour envoyer des lettres... Nous pouvons apprécier aussi la réaction enthousiaste des villageois de Cabris, lors de la victoire de « Madame la Jeune ». Nous apercevons aussi certaines pratiques de consommation « luxueuses » comme l'envoi d'huile et de chocolat de Provence. La marquise de Cabris et sa famille rencontrent des problèmes financiers récurrents. Les revenus sont mis sous séquestre et les procès coûtent très chers. L'argent est un thème régulier de la correspondance. En faisant référence à leur vie à Paris, elle rappelle qu'il faut « qu'ils s'entretiennent tous les trois dans un pays où la médiocrité même est repoussée »². Cela ne l'empêche pas de faire preuve de générosité avec certains de ses vassaux ou avec son procureur. A qui elle propose de fixer lui-même les charges de ses honoraires, ce qui ne l'engage à pas grande chose en sachant que c'est lui qui gère ses finances et qu'il connaît leur état...

Au-delà des affaires, les deux épistoliers se rendent des services mutuels.

La réciprocité des échanges

Jean Louis Court rend des services à sa cliente, qui dépasse ses attributions. Il lui procure des fonds à plusieurs reprises. La marquise de Cabris use d'une consommation à crédit, ce qui est une habitude nobiliaire. Son procureur se fait entremetteur entre elle et son oncle, Antoine Court, afin de lui procurer des fonds : « J'ai reçu les deux lettres de change que vous m'avez envoyé, elles sont venues bien à propos et je vous en remercie mille fois, par le premier courrier je remercie monsieur votre oncle »³. La marquise de Cabris, de son côté, joue de ses influences parisiennes et versaillaises afin de rendre de menus services à la famille ou à des amis de l'homme de loi :

Monsieur de Beauséjour⁴ n'a pas voulu écouter la question que je lui ai faite sur le coût de la consultation qu'il a faite pour le seigneur Pugnaire⁵, vous pouvez lui dire qu'il n'a rien à déboursier pour cet article. J'attends votre réponse au sujet du jeune monsieur Court⁶ et rien ne sera négligé, je m'occupe également des affaires de messieurs Renaud et Aubin⁷ et aucun de ces articles ne sera négligé, vous pouvez en assurer les intéressés⁸.

1 Terrier : recueil d'aveux et dénombrements, déclarations et reconnaissances, passés par les tenanciers d'une seigneurie, avec indication exacte des leurs tenures et des redevances auxquelles ils sont astreints.

2 AMC Série A J14, 14 octobre 1783, Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

3 AMC Série A J15, 8 novembre 1783, Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

4 Un des conseillers principaux de la marquise de Cabris, avocat au Parlement de Paris.

5 Ami de Jean-Louis Court

6 Fils d'Antoine Court, futur Joseph Court de Fontmichel.

7 Ami de Jean-Louis Court

8 Amis de Jean-Louis Court

L'affaire qui revient le plus régulièrement dans la correspondance est le placement d'un jeune cousin de son procureur. Une fois son placement définitif obtenu, la marquise se charge de faire guider les premiers pas du jeune Court :

Je commence par l'article de votre cousin, mon cher Court, je vous envoie le paquet tel que je l'ai reçu de Versailles, vous y trouverez une lettre du Comte de Boysseult à Monsieur Court l'aîné, celle que monsieur le vicomte de Vergennes écrit au premier au sujet de monsieur Court le cadet,(...) Je me fais un grand plaisir de le voir, qu'il descende chez moi ou mieux chez monsieur de Briançon (...); il se chargera volontiers de guider ses premiers pas ici (...); d'ailleurs, il le mènera à Versailles et le présentera au comte de Boysseult son ami¹;

La marquise donne régulièrement des nouvelles de son protégé à son procureur. Le jeune homme fera une carrière militaire importante sous l'Empire. Ces échanges de bons procédés sont à mettre en relation avec le patronage aristocratique très important et très influent sous l'Ancien Régime. Des hommes, les clients, sont au service de Maisons qui les récompensent de leur fidélité par des faveurs.

Pour conclure, cet échange épistolaire est riche en informations sur le quotidien d'une aristocrate de la fin de l'Ancien Régime. La lettre est un lieu de mémoire pour l'historien. De nombreuses thématiques sont ici appréhendées : la justice, la société, l'intime, la gestion quotidienne d'une seigneurie, le tout dans le contexte agité de la France prérévolutionnaire.

La destinée de Louise de Mirabeau confesse son milieu et son temps. Elle les personnifie dans leurs aspirations comme dans leurs défaillances. Elle a mené une vie de combats. Elle a tout sacrifié pour faire triompher sa cause et s'adonner à ses devoirs, de mère, d'épouse, de femme et de seigneur, et ce avec une ténacité sans borne.

1 AMC Série A M06, 14 octobre 1783, Paris, lettre de la marquise de Cabris à Jean-Louis Court.

Bibliographie indicative

BERUBE Georges, SILVER (Marie-France.) (textes réunis et présentés par), *La lettre au XVIII^{ème} siècle et ses avatars*, Toronto, Gref, 1996.

BORRICAND René, *Nobiliaire de Provence: Armorial général de la Provence, du comtat Venaissin, de la principauté d'Orange*, 2 volumes, Avignon, 1975.

BOSSIS Mireille, *L'épistolarité à travers les siècles, geste de communication et/ou d'écriture*, colloque, Stuttgart, 1990.

CASTEL Pierre-Jacques (De), *Huit siècles d'histoire d'un village en Provence : Le marquisat de Cabris*, Tac Motifs, 1991.

CHARTIER Roger (sous la dir. de), *La correspondance, les usages de la lettre au XIX^{ème} siècle*, Paris, Fayard, 1991.

GRASSI Marie-Claire, *Lire l'épistolaire*, Paris, Armand Colin, 1998.

GRASSI Marie-Claire, « La lettre en archives : approche méthodologique », dans *Cahiers du GRHIS*, n°12, 2001, pp. 73-81.

LACOUÉ-LABARTHE Isabelle, MOUYSSSET Sylvie (Dir.), *Ecrire au quotidien*, CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés, Toulouse, Presses Universitaire du Mirail, n°35, 2012.

LACROIX Jean Bernard, « Un exemple d'ascension social sous Louis XIV : Court, meunier à Cabris », dans *Recherches Régionales*, n° 164, Nice, Conseil Général des Alpes Maritimes, 2002, pp. 53-74

MAGNAN André (textes réunis et présentés par), *Expériences limites de l'épistolaire : lettres d'exil, d'enfermement, de folie*, Honoré Champion, Paris, 1993.

MAZA Sarah, *Vies privées, affaires publics. Les causes célèbres de la France prérévolutionnaire*, (traduit par C. Beslon et P.-E. Dautat), Paris, Fayard, 1987.

MAZA Sarah, « Le tribunal de la nation : les mémoires judiciaires et l'opinion publique à la fin de l'Ancien Régime », dans *Annales E.S.C.*, 1987, n°1, pp. 73-90.

MEUNIER Dauphin, *Louise de Mirabeau, marquise de Cabris (1752-1807)*, Paris, Emile-Paul Frères, 1914.

OUZOUF Mona, « Le concept d'opinion publique au XVIII^e siècle », dans *L'homme Régénéré*, Paris, Gallimard, 1989, pp. 21-53

Originalité, prestige et limites d'une correspondance diplomatique sous le Premier Empire : l'ambassade de Caulaincourt à Saint-Pétersbourg (1807-1811)

par Olivier Varlan

En juin 1807, la guerre entre la France et la Russie s'achève. Après de longs mois de conflit, la défaite cuisante de Friedland pousse le tsar Alexandre I^{er} à demander un armistice et à accepter de négocier une paix avec la France. Plutôt que d'accabler un ennemi vaincu mais toujours puissant, Napoléon décide d'en faire un partenaire contre l'Angleterre. À Tilsit, l'empereur des Français et l'empereur de Russie s'entendent pour se partager le monde : c'est le début de l'alliance franco-russe qui durera officiellement jusqu'à l'entrée en guerre de 1812. Dès le départ, les ambitions des deux alliés sont immenses. Sur le radeau posé sur le Niémen, Napoléon et Alexandre règlent le sort de la Prusse mais envisagent aussi de dépecer ensemble l'empire ottoman ou de porter la lutte contre l'Angleterre jusque dans les Indes¹.

Une question se pose toutefois rapidement : comment parvenir à maintenir une telle unité de vue une fois que les deux empereurs seront retournés dans leur capitale respective ? Pour inscrire dans le temps long l'« esprit de Tilsit », il s'agit de choisir avec un soin tout particulier les ambassadeurs qui seront chargés de représenter leur souverain, et surtout de leur donner des moyens à la hauteur des ambitions de l'alliance². Du côté russe, on nomme le général Tolstoï : un choix qui s'avère très décevant. Tolstoï est en effet personnellement opposé à l'alliance et déplaît immédiatement à Napoléon. Tous les espoirs reposent dès lors sur la nomination de l'ambassadeur de France en Russie. Après de longues tergiversations, et l'envoi temporaire à Saint-Pétersbourg du général Savary, Napoléon désigne un de ses favoris : Armand-Louis de Caulaincourt³.

Caulaincourt, qui va devenir en 1808 duc de Vicence, est alors une des figures les plus en vue du régime. Général de cavalerie, il a été fait en 1802 aide de camp du Premier Consul puis grand-écuyer de la cour impériale en 1804. Encore jeune – il a une trentaine d'année –, il semble destiné à occuper de hautes fonctions, notamment celle de ministre des Relations extérieures⁴. Sa nomination, à la fin de l'année 1807, montre donc toute l'importance que Napoléon accorde à l'alliance russe. Ce d'autant que Caulaincourt se voit octroyer des moyens uniques, tant financiers qu'humains⁵, qui doivent lui permettre de conquérir le tsar Alexandre ainsi que la société russe, encore largement francophobe. Dès son arrivée à Saint-Pétersbourg, le nouvel ambassadeur s'installe dans un des plus beaux palais de la ville.

1 Sur l'entrevue de Tilsit, voir l'ouvrage de CASAGLIA Gherardo, *Le partage du monde, Napoléon et Alexandre à Tilsit*, S.P.M., collection Kronos, Paris, 1998, 415 p.

2 Sur la nomination des ambassadeurs voir l'ouvrage classique de VANDAL Albert, *Napoléon et Alexandre I^{er}, l'alliance russe sous le premier empire*, Plon, Paris, 1891, vol. 1, chapitre 5 : « Deux ambassadeurs ».

3 Sur le personnage la meilleure introduction reste l'édition de ses mémoires par Jean Hanoteau : CAULAINCOURT Armand de, *Mémoires du général de Caulaincourt, duc de Vicence, grand écuyer de l'Empereur*, introduction et notes de Jean Hanoteau, Plon, Paris, 1933, 3 vol. Plus récemment, voir la biographie de d'ARJUZON Antoine, *Caulaincourt, le confident de Napoléon*, Perrin, Paris, 2012, 396 p.

4 Caulaincourt sera ministre de novembre 1813 à avril 1814 puis à nouveau durant les Cent-Jours.

5 Sur le personnel de l'ambassade, se reporter par exemple à VARLAN Olivier, « Les secrétaires de l'ambassade française à Saint-Pétersbourg (1807-1811) », *Napoleonica*, la revue, Fondation Napoléon, avril-juin 2009, n°5, p. 2-13.

Ses ressources financières considérables¹ lui permettent immédiatement d'y mener une vie princière et d'organiser des fêtes somptueuses qui frappent tous les esprits. Au mois de décembre 1807, l'ambassadeur de France à Vienne, le comte Andréossy, peut écrire à Caulaincourt pour le féliciter de sa nomination « au poste le plus important et le plus brillant qu'il y ait aujourd'hui dans la diplomatie »².

On pourrait multiplier les exemples révélateurs du faste et de la démesure de l'ambassade de France en Russie à cette époque. Pour observer la position unique du duc de Vicence au sein de la diplomatie napoléonienne, il suffit pourtant de se pencher sur un élément apparemment plus anodin, à savoir la correspondance de l'ambassade. Peu étudiée en tant que telle, cette correspondance est pourtant intéressante à plus d'un titre : elle se distingue en effet nettement de celles des autres agents diplomatiques français en Europe et apparaît comme une source de prestige essentielle pour Caulaincourt. Pour analyser son originalité, on peut retenir deux ensembles de documents. En premier lieu, les lettres échangées par l'ambassadeur avec son gouvernement – conservées principalement aux Archives du ministère des Affaires étrangères³ et aux Archives nationales⁴. En second lieu, celles qu'il échange avec le reste du personnel diplomatique napoléonien en Europe, voire au-delà – lettres conservées, pour la plupart d'entre elles, aux archives des postes diplomatiques, à Nantes⁵. L'étude de ces deux corpus nous permettra de voir finalement en quoi les évolutions de la structure de la correspondance de Caulaincourt sont révélatrices des évolutions mêmes de l'alliance franco-russe⁶.

Les lettres échangées par Caulaincourt avec Paris constituent la source principale de son activité de diplomate et l'une des sources les plus importantes pour suivre l'histoire de l'alliance franco-russe. On peut y distinguer trois ensembles : la correspondance de Caulaincourt avec son ministre des Relations extérieures, les rapports détaillés qu'il envoie régulièrement à Paris et enfin sa correspondance particulière avec Napoléon.

Il est inutile de s'attarder sur les échanges de lettres entre le duc de Vicence et son ministre, le comte de Champagny : il s'agit en effet d'une correspondance tout à fait classique dans le monde de la diplomatie. C'est dans ces lettres que Caulaincourt rend compte du fonctionnement général de son ambassade et qu'il demande ses instructions au jour le jour. Cette correspondance est de loin la plus régulière : le duc de Vicence écrit en moyenne une dizaine de dépêches par mois à Champagny, auxquelles il faut ajouter un certain nombre de lettres particulières et divers bulletins d'information⁷. L'ensemble de ces documents est réuni en liasses et part par courrier tous les quinze jours environ : il faut d'ailleurs ce même laps de temps aux dépêches pour faire le voyage de Saint-Petersbourg à Paris – des délais qui rendent particulièrement complexe le fonctionnement de l'ambassade⁸.

1 « L'ambassadeur le mieux rémunéré au cours de la période fut incontestablement Caulaincourt à Saint-Petersbourg : la promotion du poste [...] et le souci de Napoléon de rehausser le prestige de son représentant auprès du tsar Alexandre, lui valurent un traitement, sans précédent dans la carrière, de 480 000 francs [par an] ». BAILLOU Jean (dir.), *Les affaires étrangères et le corps diplomatique français*, éditions du CNRS, Paris, 1984, t. I, p. 434.

2 Archives du Ministère des Affaires étrangères-Centre de Nantes, Saint-Petersbourg, supplément à la correspondance politique, 257*, Andréossy à Caulaincourt, Vienne, 14 décembre 1807.

3 Essentiellement dans les fonds de la Correspondance politique (Archives du Ministère des Affaires étrangères, Correspondance politique, Russie, 144-152).

4 Dans les archives privées de Caulaincourt (Archives Nationales, 95 AP 6 à 9) et aux archives de la Secrétairerie d'État (AN, AF IV 1696-1699).

5 Archives du ministère des Affaires étrangères-Centre de Nantes, Supplément à la correspondance politique reliée, 256*-258*.

6 Sur l'histoire de l'alliance, le dernier ouvrage paru est celui de SOKOLOV Oleg, *Le combat de deux empires, la Russie d'Alexandre I^{er} contre la France de Napoléon (1805-1812)*, Fayard, Paris, 2012, 522 p.

7 Notamment les « Nouvelles et on-dit » où Caulaincourt rend compte des rumeurs qui circulent dans les cercles mondains de Saint-Petersbourg.

8 Il en est de même bien évidemment des lettres adressées par Champagny à son ambassadeur. Précisons au passage que ces lettres sont environ trois fois moins nombreuses que les dépêches envoyées par Caulaincourt à Paris.

Les rapports à l'Empereur constituent un ensemble beaucoup plus original. Caulaincourt en rédige en moyenne un par semaine. Il s'agit de longues transcriptions de ses discussions avec le ministre russe des Affaires étrangères – Nicolas Roumiantsev – et surtout avec le tsar Alexandre. Ce format des rapports diplomatiques est classique ; ce qui l'est moins c'est la fréquence et surtout la durée des conversations qui réunissent Caulaincourt et Alexandre. Pour montrer le crédit qu'il accorde à l'alliance franco-russe, le tsar invite régulièrement l'ambassadeur de France à partager son intérieur, le traitant presque comme un ami¹. Dès décembre 1807, il lui déclare ainsi : « Je ne vous verrai jamais assez. Dans les jours d'étiquette, vous serez l'ambassadeur tant que vous voudrez ; dans les autres moments, vous connaissez le chemin de mon cabinet, je vous y verrai avec plaisir »². Caulaincourt est conscient de l'honneur qui lui est fait : les rapports qu'il rédige à l'intention de son gouvernement soulignent cette position unique. Sur parfois près de quarante pages, il prend soin de reproduire mot à mot ses discussions avec le tsar, les présentant sous forme de dialogues³. L'ambassadeur se contente la plupart du temps de retranscrire les conversations consacrées aux questions politiques mais, fier de son amitié avec le tsar, il ne peut parfois se retenir d'évoquer les digressions personnelles de ce dernier. Ainsi, dès janvier 1808, il fait allusion à la vie amoureuse du tsar : « L'empereur me parla ensuite de son intérieur, du besoin d'aimer et d'être aimé, de l'attrait qui le ramenait toujours vers madame Narychkine⁴, quoiqu'il s'occupât en passant de quelques autres [...] »⁵. Indispensables pour suivre dans le détail les négociations de l'alliance, ces rapports sont donc aussi, d'une certaine façon, une mise en scène des relations entre l'ambassadeur et le tsar, un témoignage constamment renouvelé de la position privilégiée de Caulaincourt auprès d'un souverain étranger.

Mais l'aspect véritablement le plus original de la correspondance diplomatique de l'ambassade de Saint-Petersbourg est le lien direct maintenu entre Napoléon et Caulaincourt, alors que toutes les autres correspondances diplomatiques transitent traditionnellement par le ministre des Relations extérieures⁶. Conscient de l'importance de ses fonctions, le duc de Vicence se permet, durant la première partie de son ambassade, d'écrire directement à Napoléon pour lui faire part de certaines observations importantes, pour le renseigner sur l'état d'esprit du tsar, ou pour lui proposer un certain nombre d'orientations futures pour l'alliance. Et, chose exceptionnelle, cette correspondance n'est pas à sens unique : dès son arrivée en Russie, Caulaincourt demande en effet à Napoléon de lui répondre personnellement. « V.M. mettrait le comble à ses bontés et m'aiderait puissamment à la bien servir, si Elle daignait joindre de temps en temps quelques ordres directs à ceux que son ministre sera chargé de me transmettre, écrit-il le 22 décembre 1807. Cela ajouterait beaucoup à la confiance que je dois inspirer, surtout si quelques-uns [de ces ordres] étaient de nature à pouvoir être montrés à l'empereur Alexandre »⁷. Pour donner une preuve du prix qu'il attache à l'alliance, Napoléon accepte d'écrire de façon régulière à son ambassadeur – toutes les deux semaines environ –, une mesure tout à fait inhabituelle au sein de la diplomatie française de l'époque⁸. Le tsar Alexandre manifeste d'ailleurs sa satisfaction lorsqu'il approuve cette décision : « J'en suis bien aise, déclare-t-il à Caulaincourt. Les communications directes avancent les affaires ; puis on sait à quoi s'en tenir quand [Napoléon] écrit lui-même »⁹.

1 « Général, j'ai voulu vous montrer toute ma confiance ; on ne peut en avoir plus en vous. Nous ne causons pas comme des diplomates, mais comme des militaires ». Archives Nationales, AF IV 1697, Rapport à Napoléon, Saint-Petersbourg, 9 avril 1808.

2 AN, AF IV 1697, Rapport à Napoléon, Saint-Petersbourg, 22 décembre 1807.

3 La présentation est quasi théâtrale avec, en didascalies, les deux comédiens principaux : « l'ambassadeur » et « l'empereur ». Caulaincourt reprend ici un modèle initié par Savary lors de sa mission de reconnaissance diplomatique, en 1807.

4 Marie Narychkine (1779-1854) fut la favorite de l'empereur Alexandre de 1799 à 1818.

5 AN, AF IV 1697, Rapport à Napoléon, Saint-Petersbourg, 26 janvier 1808.

6 Napoléon écrit parfois ponctuellement à ses ambassadeurs quand il veut transmettre une lettre à un souverain notamment. Exemple d'Otto en 1808 (correspondance de Napoléon).

7 AN, AF IV 1697, Lettre de Caulaincourt à Napoléon, Saint-Petersbourg, 22 décembre 1807.

8 On peut préciser toutefois que Napoléon écrivait aussi au général Savary, même si c'était de façon beaucoup moins continue.

9 AN, AF IV 1697, Rapport à Napoléon, Saint-Petersbourg, 31 décembre 1807.

Si Alexandre approuve ces communications directes, c'est qu'il y voit une continuation de l'esprit de Tilsit. Caulaincourt, en tout cas dans les premiers temps de son séjour en Russie, n'est pas un simple ambassadeur. Il devient, en quelque sorte, l'incarnation de Napoléon aux yeux du tsar. De la même façon, en retranscrivant dans le détail toutes ses conversations avec l'empereur de Russie, Caulaincourt donne à entendre à Napoléon la voix d'Alexandre, il s'en fait l'interprète. Par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France, ce sont les discussions sur le radeau du Niémen qui se poursuivent. Ces quelques observations sur la correspondance de Caulaincourt avec son gouvernement montrent comment l'ambassadeur parvient à se positionner à mi-chemin entre les deux empereurs, marginalisant au passage les ministres français et russe des Affaires étrangères. Bien plus que ces derniers, Caulaincourt peut prétendre jouer le rôle de troisième homme de l'alliance. Tant que celle-ci fonctionne, il se voit investi d'un prestige considérable. Ce prestige est aussi visible à travers les lettres que Caulaincourt échange avec ses collègues ambassadeurs. Dès son arrivée à Saint-Petersbourg, il entre en effet en contact avec un certain nombre de postes diplomatiques, notamment ceux situés à l'est du continent européen – principalement Stockholm, Varsovie, Berlin, Dresde, Vienne et Constantinople. Il s'agit avant tout, de façon assez classique, de rationaliser l'acheminement du courrier jusqu'à Paris et de faciliter l'échange d'informations entre ambassadeurs sur tout un ensemble d'affaires. Il apparaît toutefois que ces échanges ne se font pas toujours sur un pied d'égalité. Étant donné que l'alliance franco-russe détermine l'essentiel de la politique européenne à cette époque, Caulaincourt devient un interlocuteur privilégié, constamment sollicité par ses collègues.

Parmi différents exemples, on peut prendre celui des relations du duc de Vicence avec le marquis de la Tour-Maubourg, chargé d'affaires à Constantinople à partir de juin 1808. La Tour-Maubourg commence sa mission en adressant à son collègue une lettre où il fait preuve d'une grande déférence : « Je désirerais beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur, écrit-il, que le bien des affaires de Sa Majesté établît des relations suivies entre ses ambassadeurs de Pétersbourg et de Constantinople. Je m'estimerais fort heureux d'avoir des rapports multipliés avec Votre Excellence et je mettrais beaucoup d'empressement à les entretenir »¹. Même s'il ne faut pas sous-estimer les simples formules de politesse, cette dernière phrase – ce « je m'estimerais fort heureux » – laisse déjà penser à une certaine subordination du chargé d'affaires à Constantinople vis-à-vis de l'ambassadeur de France à Saint-Petersbourg. Par la suite en effet, La Tour-Maubourg ne manque pas une occasion de communiquer à Caulaincourt les informations qu'il juge pouvoir lui être utiles. En pleine guerre russo-turque², il lui envoie ainsi une description des armées ottomanes à transmettre au tsar Alexandre³. De même, La Tour-Maubourg souligne régulièrement dans ses lettres le prestige de la position de Caulaincourt en Russie, et notamment sa proximité avec le tsar. Il en vient d'ailleurs parfois à surestimer son influence : en 1810, La Tour-Maubourg demande ainsi au duc de Vicence de faire son possible pour qu'Alexandre permette l'exportation de blé à destination des Français du Levant, qui souffrent de la disette qui frappe alors l'empire ottoman⁴. Le contexte de guerre entre la Russie et la Turquie ne permet pas, bien évidemment, à cette requête d'aboutir : le tsar décide au contraire d'accentuer les mesures visant à prolonger la disette...

Même si Caulaincourt est loin d'être tout puissant, il fait figure de référence pour les ambassadeurs de l'est de l'Europe qui n'ont pas toujours le temps de faire transiter leurs demandes par Paris. Comme le montrent ces correspondances, les négociations qu'il traite à Saint-Petersbourg – toutes celles notamment qui ont trait aux projets de partage de l'empire ottoman ou à celui d'expédition franco-russe vers les Indes – lui donnent un droit de regard sur les questions politiques orientales.

1 AMAE-Nantes, Saint-Petersbourg, supplément à la correspondance politique, 258*, La Tour-Maubourg à Caulaincourt, Constantinople, 18 juin 1808.

2 La guerre entre la Russie et la Turquie reprend en mars 1809 et s'achève en mai 1812. Sur les guerres russo-turques, voir l'ouvrage classique de MOURAVIEFF Boris, *L'Alliance russo-turque au milieu des guerres napoléoniennes*, Baconnière, Neuchâtel, 1934, 423 p.

3 AMAE-Nantes, Saint-Petersbourg, supplément à la correspondance politique, 258*, La Tour-Maubourg à Caulaincourt, Constantinople, 7 juillet 1809.

4 *Ibid.*, La Tour-Maubourg à Caulaincourt, Constantinople, 1^{er} avril 1810.

Ce droit de regard en vient à s'apparenter à une véritable mise sous tutelle dans un cas particulier, celui de la mission du général Gardanne. Avant Tilsit, Napoléon avait décidé d'envoyer ce général à Téhéran, afin d'intensifier la participation de l'empire perse à l'effort de guerre contre la Russie¹. Même si l'alliance franco-russe fait perdre bien évidemment à la mission Gardanne une grande partie de son intérêt, l'envoyé de Napoléon reste en Perse jusqu'en 1809, en vue d'une hypothétique expédition contre les Indes britanniques. Grand spécialiste de ces questions, Caulaincourt est amené assez logiquement à s'intéresser à la mission Gardanne : son ministre des Relations extérieures, Champagny, l'entretient d'ailleurs régulièrement des affaires perses. Mais la participation de Caulaincourt ne s'arrête pas là : son ambassade devient progressivement un relai obligé entre Téhéran et Paris. Tout en chargeant Caulaincourt de transmettre ses lettres, le général Gardanne lui demande régulièrement des conseils, le renseigne sur l'évolution de sa mission, sur les difficultés qu'il rencontre ou les succès qu'il peut espérer. La tutelle exercée par le duc de Vicence est particulièrement visible au début de l'année 1809 : pendant quelques semaines en effet, les échauffourées entre Russes et Perses dans le Caucase empêchent toute communication avec Téhéran. Le secrétaire d'ambassade de Gardanne, Félix Lajard, qui réside alors à Tiflis en Géorgie, est longtemps sans nouvelles de son supérieur. Confronté à ces difficultés, c'est tout naturellement qu'il décide de s'adresser à Caulaincourt et de lui demander des conseils en attendant que la situation se débloque².

Il est évident que le rôle joué par l'ambassadeur de France à Saint-Petersbourg dans le cas des affaires perses s'explique avant tout par les contraintes matérielles et les impératifs du courrier : c'est l'éloignement de Paris qui impose à la mission Gardanne de trouver un interlocuteur plus accessible. Il n'en reste pas moins que ce transit de correspondance donne une influence politique certaine au duc de Vicence. Le fait de chapeauter une autre mission diplomatique augmente indiscutablement son prestige.

Il ne faudrait pas croire toutefois, à travers ces quelques exemples, que Caulaincourt est totalement libre de nouer des contacts et d'entretenir des relations personnelles avec les autres agents de la France en Europe : la correspondance de l'ambassadeur se voit au contraire sérieusement limitée par le centralisme de l'appareil diplomatique napoléonien. En effet, si le duc de Vicence est encouragé à rester en contact permanent avec une mission aussi lointaine que celle du général Gardanne, son gouvernement lui demande de limiter au maximum les correspondances transversales et de passer à chaque fois que c'est possible par Paris. Champagny lui écrit ainsi dès mai 1808 :

M. l'Ambassadeur, S.M.I., [...] m'a ordonné de rappeler généralement à tous ses ambassadeurs, ministres et agents près des cours étrangères que, n'ayant de direction à recevoir que par l'intermédiaire du ministre des Relations extérieures, toutes les fois que d'autres autorités ou des agents quelconques du gouvernement s'adressent directement à eux pour les engager à faire quelque démarche diplomatique, ils doivent en référer au ministre et attendre qu'il leur ait fait connaître les intentions de l'Empereur³.

Quelques semaines plus tard, Champagny modère en partie ses propos :

Les lettres que S.M. m'a ordonné de vous écrire et dans lesquelles je vous interdisais toute relation avec ceux de ses agents avec lesquels elle ne vous avait pas mis en communication directe, ne doivent point vous empêcher de remplir les fonctions qui, dans tous les temps, ont été attribuées aux ambassadeurs, gardiens et défenseurs nés, auprès des cours où ils sont placés, des intérêts de leur pays [...]⁴.

Malgré ces dernières observations, le rappel à l'ordre est clair et sans appel : quelle que soit l'importance de Caulaincourt au sein de l'alliance franco-russe, Napoléon n'entend pas lui accorder une trop grande

1 Sur la mission Gardanne, voir AMINI Iradj, *Napoléon et la Perse*, Fondation Napoléon, Paris, 254 p.

2 AMAE-Nantes, Saint-Petersbourg, supplément à la correspondance politique, 258*, Félix Lajard à Caulaincourt, Tiflis, 6 janvier 1809. Lajard sera par la suite chargé d'affaires à Téhéran et maintiendra de très bonnes relations avec Caulaincourt.

3 AN, 95 AP 7, Champagny à Caulaincourt, Bayonne, 24 mai 1808.

4 *Ibid.*, Champagny à Caulaincourt, Bordeaux, 30 juillet 1808.

indépendance. Les contraintes que l'Empereur impose aux échanges épistolaires de son ambassadeur ne sont pas anecdotiques : elles sont au contraire le reflet de l'ambition de Napoléon de tout régenter en matière de politique extérieure.

La correspondance de Caulaincourt avec les autres diplomates français en Europe permet donc d'observer à la fois le prestige de l'ambassadeur de France en Russie mais aussi les limites de son travail. Même au poste le « plus brillant qu'il y ait dans la diplomatie » – pour reprendre l'expression d'Andréossy –, le duc de Vicence ne peut s'émanciper du carcan centralisateur voulu par Napoléon. Les contraintes se font d'ailleurs de plus en plus nombreuses au fil des mois, tandis que se détériore la bonne entente qui existait entre Napoléon et Alexandre. Dès le milieu de l'année 1808, les relations entre la France et la Russie commencent en effet à se tendre : le projet commun de partage de l'empire ottoman échoue et, lors de l'entrevue d'Erfurt, à l'automne 1808, les deux alliés peinent à trouver une ligne commune contre la cour de Vienne qui se montre alors de plus en plus menaçante à l'égard de la France. Napoléon est exaspéré par l'attitude équivoque du tsar Alexandre, une attitude qui finit d'ailleurs par conduire l'Autriche à entrer en guerre contre la France, au printemps 1809.

Cette détérioration de l'alliance franco-russe a des échos directs dans l'organisation de la correspondance de Caulaincourt : à partir d'avril 1809, Napoléon cesse en effet de lui écrire personnellement. Sa dernière lettre, datée du 10 avril, est pourtant très anodine : l'Empereur annonce qu'il va partir en campagne et espère que la Russie entrera elle aussi en guerre contre l'Autriche, comme l'alliance le prévoit. Dans les mois suivants, on peut penser que Napoléon n'a pas le temps d'écrire à son ambassadeur alors que se succèdent les combats contre les armées autrichiennes. Mais, même après la victoire de Wagram, en juillet 1809, et, surtout, après la conclusion de la paix avec Vienne, en octobre, l'Empereur ne reprend pas ses communications directes avec son ambassadeur.

La rupture est définitive et surtout révélatrice d'un désintérêt progressif pour l'alliance russe : Napoléon n'a pas supporté de voir Alexandre lui faire faux bond lors de la campagne militaire, les armées russes ayant tout fait en effet pour éviter de combattre les Autrichiens. Dans la seconde moitié de l'année 1809, Napoléon prépare déjà le retournement d'alliance que symbolisera bientôt son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche¹. Pendant un an, Caulaincourt continue à écrire directement à Napoléon avant de comprendre qu'il n'obtiendra jamais de réponse : l'ambassadeur finit par passer exclusivement par son ministre des Relations extérieures. À partir de 1810, le poste de Saint-Pétersbourg retourne en quelque sorte à la normale, il perd une grande part de son originalité. Le duc de Vicence est d'ailleurs de moins en moins sollicité par les autres agents français en Europe qui comprennent probablement que le vent est en train de tourner. Seuls les rapports où il retranscrit ses discussions avec le tsar Alexandre maintiennent l'illusion de son prestige d'ambassadeur : encore faut-il noter qu'en 1810 et 1811, ces rapports se font parfois plus épisodiques. Et, de toute façon, les discussions qui réunissent Caulaincourt et Alexandre finissent par être essentiellement consacrées aux griefs qui s'accumulent entre la France et la Russie. En juin 1811, le duc de Vicence est remplacé par le général Lauriston : il n'est bien entendu pas question pour ce dernier de reproduire le modèle suivi par son prédécesseur audébut de son ambassade. Sa correspondance, assez terne, suit le modèle classique : l'ambassade de Lauriston sert avant tout de transition jusqu'à l'entrée en guerre de Napoléon contre la Russie, en juin 1812.

Il faut insister en conclusion sur l'intérêt que représente l'étude de la structure de la correspondance de Caulaincourt dans l'histoire de l'alliance franco-russe. Il s'agit d'un biais d'analyse particulièrement révélateur, permettant d'observer dans un premier temps les ambitions immenses de l'alliance et, par la suite, les signes avant-coureurs de la rupture entre la France et la Russie. La fin des communications directes entre Napoléon et Caulaincourt doit ainsi être considérée comme un jalon important dans la chronologie de l'éloignement progressif entre les deux alliés de Tilsit. Témoin du faste des premiers temps de l'alliance, la correspondance diplomatique du duc de Vicence en vient finalement à symboliser sa lente déliquescence.

1 Sur cette question voir Jean-Paul Bled, « Le renversement des alliances ». Dans LENTZ Thierry (dir.), *1810, le tournant de l'Empire*, Nouveau Monde éditions, Paris, 2010, p. 15-21.

Bibliographie indicative

- ARJUZON Antoine d', *Caulaincourt, le confident de Napoléon*, Perrin, Paris, 2012, 396 p.
- BAILLOU Jean (dir.), *Histoire de l'administration française, Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, t.I : *De l'Ancien Régime au Second Empire*, éditions du CNRS, Paris, 1984, 841 p.
- CAULAINCOURT Armand de, *Mémoires du général de Caulaincourt, duc de Vicence, grand écuyer de l'Empereur*, introduction et notes de Jean Hanoteau, Plon, Paris, 1933, 3 vol. [réédition Édition des Équateurs, Sainte-Marguerite sur Mer, 2012, 3 vol.]
- NICOLAS MIKHAILOVITCH Grand-duc, *Les Relations diplomatiques de la Russie et de la France, d'après les rapports des ambassadeurs d'Alexandre et de Napoléon (1808-1812)*, Manufacture des papiers de l'État, Saint-Pétersbourg, 1905-1914, 6 vol.
- SOKOLOV Oleg, *Le combat de deux empires, la Russie d'Alexandre I^{er} contre la France de Napoléon (1805-1812)*, Fayard, Paris, 2012, 522 p.
- VANDAL Albert, *Napoléon et Alexandre I^{er}, l'alliance russe sous le premier empire*, Plon, Paris, 1891, 3 vol.
- VARLAN Olivier, *L'ambassade de Caulaincourt à Saint-Pétersbourg (1807-1811) : représentation et négociations diplomatiques durant l'alliance franco-russe*, École nationale des Chartes, Paris, 2009, 3 vol.
- WHITCOMB Edward A., *Napoleon's Diplomatic service*, Duke University Press, Durham, 1979, XIII-218 p.

Les correspondances, un outil pour reconstituer les réseaux libéraux napolitains (premier XIX^e siècle)

par Pierre-Marie Delpu

L'historien des milieux libéraux napolitains du premier XIX^e siècle se retrouve confronté à un corpus épistolaire abondant. Principaux opposants à la monarchie bourbonnienne restaurée en 1815, acteurs de la modernisation politique, sociale et économique du royaume en même temps qu'acteurs secondaires de la construction nationale italienne¹, ils sont aussi des acteurs politiques d'importance internationale, impliqués dans la plupart des mobilisations libérales européennes de la période². À cet égard, ils s'inscrivent dans un espace politique libéral fortement transnationalisé, qualifié par plusieurs historiens d'« internationale libérale »³, et communiquent par lettres. La lettre est alors un moyen de communication essentiel, utilisé à la fois dans la correspondance personnelle et dans la correspondance politique, napolitaine et internationale. Elle met à jour des liens culturels importants, longtemps sous-investis par l'historiographie, en partie réévalués par des travaux récents qui mettent à jour des solidarités libérales ou conservatrices, militaires ou intellectuelles. À l'appui d'une historiographie largement héritière des travaux de Jürgen Habermas sur l'espace public, elle permet d'envisager l'Europe comme un « espace de communication » transnational⁴. La très forte diffraction géographique du courant libéral napolitain dans l'après-1821 et l'importance de l'exil politique font que la lettre devient un vecteur capital de la communication libérale.

À la suite de travaux ponctuels menés pour le « moment » 1848 visant à restituer les conditions de la circulation de l'information dans le royaume des Deux-Siciles⁵, l'étude systématique des correspondances permet d'élargir l'étude à un vaste espace transnational, volontairement indéfini, celui que constituent, de manière empirique, les parcours des libéraux napolitains. Les correspondances libérales n'en sont pas moins un objet paradoxal au regard des évolutions de l'historiographie : la réhabilitation récente des correspondances dans l'historiographie du XIX^e siècle est restée principalement limitée au domaine de la vie privée

1 Les tendances récentes de l'historiographie du *Risorgimento* en ont montré le caractère complexe, conflictuel et international, l'inscription temporelle large de l'ère des révolutions à l'unification, mais aussi la prise en charge par plusieurs catégories d'acteurs, en particulier ceux extérieurs au royaume de Piémont-Sardaigne qui, jusque-là, avait été pensé comme le principal responsable de l'unification italienne. Sur ces questions, nous renvoyons à l'article programmatique d'Alberto Mario BANTI et de Paul GINSBORG, « Per una nuova storia del Risorgimento », dans Eid. (dirs), *Storia d'Italia. Annali 22, Il Risorgimento*, Turin, Einaudi, 2007 p. XXIII-XLI.

2 Citons entre autres la révolution libérale de 1820-21 à Naples, le soutien à l'Espagne insurgée dans le *trienio* libéral entre 1820 et 1823, la guerre d'indépendance grecque des années 1820, la mobilisation polonophile au début des années 1830 et enfin le *Quarantotto*.

3 Sur cette expression, empruntée à l'historiographie du libéralisme espagnol, voir MAURIZIO Isabella, *Risorgimento in Exile. Italian Émigrés and the Liberal International in the Post-Napoleonic Era*, Oxford-New York, Oxford University Press, 2009.

4 L'expression est empruntée à l'historien allemand LANGEWIESCHE Dieter, « Kommunikationsraum Europa : Revolution und Gegenrevolution », dans Id. (éd.), *Demokratiebewegung und Revolution. 1847 bis 1849. Internationale Aspekte und europäische Verbindungen*, Karlsruhe, Braun, 1998, pp. 11-35.

5 DE LORENZO Renata, « La circolazione delle notizie nel Regno delle Due Sicilie », dans BALLINI Pier Luigi, (dir.), *La Rivoluzione liberale e le Nazioni Divise. Convegno internazionale di studi organizzato dall'Istituto Veneto di Scienze, lettere ed arti per il 150^{esimo} del 1848 (Venezia, 5-6 giugno 1998)*, Venise, Istituto Veneto di Scienze, lettere ed arti, 2000. Pour l'auteur, la plus grande facilité avec laquelle l'information circule au milieu du XIX^e siècle a été un facteur déterminant du succès rapide de la révolution de 1848.

(en lien avec les correspondances littéraires)¹ : dans ces conditions, la prise en compte de l'épistolaire a, assez largement, négligé le domaine politique. Il s'agira d'aborder les conditions d'utilisation, l'intérêt historique de cette source, qui constitue à la fois un objet d'études et un outil, puis d'esquisser, à l'appui de deux cas précis, deux approches possibles, l'une, plus classique, centrée autour d'un personnage dont on cherche à saisir la surface sociale, l'autre centrée sur un réseau libéral en cours de constitution dans les années 1820.

Une source majeure du courant libéral napolitain

L'étude des sources épistolaires produites par les libéraux confronte, d'emblée, le chercheur à un corpus composite et diffracté qu'il s'agit tout d'abord de repérer et de reconstituer. On dispose de quelques éditions critiques pour les auteurs les plus célèbres, quasi-intégrale pour Francesco De Sanctis (1817-1883)², ou partielles pour Guglielmo Pepe (1783-1855)³ ou Pietro Colletta (1775-1831)⁴. Elles sont cependant anciennes et posent le problème d'être, pour certaines, des sources officielles à caractère national qui choisissent les lettres les plus pertinentes au regard du parcours politique de l'auteur et de son rôle dans le *Risorgimento*. On complète donc, nécessairement, ce premier corpus par des fonds d'archives, dont le très riche fonds Poerio-Pironti à l'Archivio di Stato de Naples, l'un des plus importants jusqu'à l'Unité⁵ ou les lettres interceptées dans les fonds de police des Bourbons. La documentation devient plus riche et plus complexe après 1848, sa diffraction géographique étant à rapporter aux destinations d'exil des libéraux. On trouve aux archives départementales de Marseille l'un des plus riches fonds départementaux de lettres d'exilés, de natures différentes (lettres politiques, correspondances personnelles interceptées, pétitionnements)⁶.

Aux Archives Nationales de Paris, on trouve les nombreuses lettres des partisans français et italiens de la cause de Lucien Murat dans les années 1850⁷. Ce très riche corpus profite d'un programme méthodologique mis au point par les travaux consacrés aux correspondances de l'époque des Lumières⁸. Il montre la nécessité d'une approche sérielle qui peut être diachronique, à l'échelle d'un individu dont on retrace l'itinéraire, ou synchronique, à l'échelle d'un groupe, d'un milieu social. À travers l'étude systématique des expéditeurs et des destinataires, les correspondances apparaissent comme un vecteur privilégié de la communication et de la construction des sociabilités : elles font apparaître des réseaux qui partent des relations familiales vers des relations à l'étranger, structurés autour de points géographiques nodaux, très classiques pour le libéralisme international du début du XIX^e siècle, l'Espagne, Londres, Paris, la Belgique. La très forte dilatation de ces réseaux qui est alors à l'œuvre est concomitante de l'internationalisation des affaires politiques et de l'accélération des échanges à longue distance. Ce questionnement nous apparaît particulièrement pertinent pour explorer l'insertion transnationale du phénomène étudié : on prête attention aux indices formels (les expéditeurs, les destinataires, les lieux et dates d'émission) qui permettent de restituer des situations de communication. Autrement dit, l'étude de la lettre se fait à double titre, pour son contenu mais aussi pour ce qu'elle est.

1 Voir en particulier CHARTIER Roger (dir.), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1991.

2 DE SANCTIS Francesco, *Epistolario*, 23 vol., Turin, Einaudi, 1965-1983.

3 *Guglielmo Pepe*, a cura di MOSCATI Ruggero, en 2 vol., Rome, Vittoriano, 1938 (seul le premier volume a été édité).

4 CORTESE Nino, *La condanna e l'esilio di Pietro Colletta*, Rome, Vittoriano, 1938. L'ouvrage recense l'ensemble de la correspondance du général de la fin de la révolution de 1820-21 à sa mort en 1831.

5 Ce fonds regroupe les correspondances de la famille Poerio, l'une des grandes dynasties libérales du premier XIX^e siècle, et une partie de la correspondance internationale de Guglielmo Pepe de 1821 au *Quarantotto*.

6 Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, fonds « Police des étrangers », 4 M 920 à 4 M 2368.

7 Archives Nationales, Paris (notées par la suite ANP), fonds Murat, 31 AP 58 à 31 AP 63.

8 Notamment BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *L'espace des francs-maçons. Une sociabilité européenne au XVIII^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, ou, plus théorique, DEDIEU Jean-Pierre, MOUTOUKIAS Zacarias, « Introduction. Approche de la théorie des réseaux sociaux », dans DEDIEU Jean-Pierre, CASTELLANO Juan Luis (dirs), *Réseaux, familles et pouvoirs dans le monde ibérique à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, CNRS, 1998. p. 7-30.

Les correspondances libérales constituent donc un matériau documentaire quantitativement important, qui mérite d'être traité à l'appui d'outils informatiques adaptés. La base Fichoz, initialement mise au point sous FileMaker par des historiens modernistes spécialistes de l'Espagne mais utilisable pour n'importe quel travail d'histoire sociale, permet de recenser les différentes lettres, envisagées comme autant d'actes sociaux. La base de données est donc constituée de fiches par action mettant en évidence pour chacune le document, l'action d'écrire le document, l'expéditeur-acteur, le destinataire-acteur, la date.

L'utilité de la base est triple : elle permet le repérage rapide de l'information, l'analyse textuelle par un module de recherche spécifique, elle est reliée au logiciel Pajek qui permet la modélisation graphique des réseaux sociaux étudiés. Le principal problème reste alors le critère de sélection selon lequel on veut structurer l'information¹. La base met en œuvre des relations, des liens sociaux, qui permettent d'étudier les correspondances de façon diachronique ou synchronique.

L'approche diachronique : un acteur dans des réseaux complexes et en évolution

L'approche qu'on qualifie ici de diachronique s'appuie sur l'étude systématique des destinataires, facilitée, dans le cas de l'Italie, par les grandes éditions chronologiques de correspondances. On peut en percevoir l'intérêt à travers le cas de Francesco De Sanctis (1817-1883), un libéral de deuxième génération, qui enseigne la littérature à l'académie de la Nunziatella et qui est encore peu connu (ses travaux les plus célèbres ont lieu après l'Unité, dont sa *Storia della letteratura italiana* parue en 1870)². Issu d'une famille libérale, dont plusieurs membres ont été carbonari en 1820-21, De Sanctis lit des auteurs étrangers des Lumières, des auteurs du corpus national italien, puis participe à la révolution de 1848. Au moment de la répression par la police bourbonnienne, il s'enfuit, est abrité par un patriote calabrais, le baron Guzzolini, chez qui est arrêté en décembre 1850 pour être « un des principaux agents » de la « secte dirigée par Mazzini et Ledru-Rollin » (or l'accusation, portée par la police bourbonnienne, est fautive³).

On se propose ici de recenser les destinataires des 142 lettres qu'il a reçues en 1850 et des 280 qu'il a reçues en 1856 (ces chiffres sont à compléter encore à l'appui de fonds privés). La comparaison montre une évolution considérable dans la construction du personnage comme acteur majeur du libéralisme napolitain, au moment où émerge, à la faveur du *Quarantotto*, une deuxième génération qui renouvelle le personnel libéral par rapport à celle issue de 1815, partagée entre « muratiens » et démocrates et qui a pris part aux principaux combats libéraux du premier XIX^e siècle. La confrontation des deux années révèle l'évolution de la part relative de la correspondance politique et de la correspondance personnelle : en 1850, les correspondants familiaux représentent une part encore notable du corpus (25%), même si la frontière entre correspondance personnelle et politique est encore poreuse. La très grande majorité des autres expéditeurs sont des élèves, pour la plupart

engagés dans le courant libéral (75%). En 1856, on observe la diversification des correspondants, la dilatation sociale et géographique des réseaux dans lesquels s'inscrit Francesco De Sanctis, et la part moindre de la correspondance personnelle. Alors en exil à Turin, il correspond avec des décideurs politiques ou économiques piémontais et des universitaires européens. Le personnage s'insère alors dans des réseaux élitaires transnationaux : De Sanctis a acquis une notoriété certaine pour ses travaux sur Dante, et enseigne désormais la littérature à Zurich.

1 Sur cette méthodologie, voir DEDIEU Jean-Pierre, CHAPARRO SAINZ Álvaro, « De la base au réseau. L'apport des bases de données à l'étude des réseaux », *Les Cahiers de Framespa*, 12, 2013, en ligne : <http://framespa.revues.org/2173>, consulté le 7 février 2013.

2 L'étude se fonde sur le volume 18 de l'édition nationale *des Opere* de Francesco De Sanctis, qui couvre la période 1836-1856 : F. DE SANCTIS, *Opere*, vol. 18, *Epistolario 1836-1856*, éd. Giovanni Ferretti et alii, Turin, Einaudi, 1956.

3 Sur les débats autour du socialisme français en Italie et leur impact dans les milieux libéraux, voir IGNACE Anne-Claire, « Giuseppe Mazzini et les démocrates français : débats et reclassements au lendemain du « Printemps des Peuples » », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 136, 2008/1, pp. 133-146.

L'évolution des correspondants de F. De Sanctis montre donc, outre la prise d'importance du personnage dans l'espace public libéral napolitain de l'époque, la manière dont les réseaux se recomposent sous l'effet de la conjoncture : outre sa célébrité littéraire, il prend position, en 1856, sur la question du muratisme à un moment où le royaume de Naples est au centre de l'actualité politique et diplomatique européenne au congrès de Paris¹. D'autre part, certains de ses anciens élèves comme Angelo Camillo De Meis, Diomede Marvasi, ou encore le jeune Pasquale Villari, en ayant pris une part active aux événements du Quarantotto, sont devenus des figures importantes dans les milieux libéraux napolitains², en grande partie constitués, après 1851, d'exilés.

L'approche synchronique : lecture monographique d'un réseau

On cherche ici à voir de quelle manière les correspondances peuvent mettre à jour le fonctionnement synchronique d'un réseau, en se fondant sur le cas de la *Società europea dei fratelli costituzionali*. Il s'agit d'une organisation de politique informelle, très peu étudiée par l'historiographie³, mise au point en Espagne, en 1821, par des libéraux exilés napolitains et piémontais pour coordonner l'action politique révolutionnaire et soutenir militairement et financièrement les mouvements nationaux et libéraux. Sa mise en place résulte donc de l'échec des révolutions napolitaine et piémontaise de 1820-21. Structurée autour de deux protagonistes des révolutions libérales, vétérans d'Empire, le Milanais Giuseppe Pecchio et surtout le Calabrais Guglielmo Pepe, elle constitue des comités dans les principaux terrains libéraux de l'époque, notamment l'Espagne et le Portugal, tout en assurant la coordination avec les milieux bancaires français et britanniques qui en assurent le financement.

L'étude de ce réseau pose deux problèmes. Tout d'abord, il est très inégalement documenté : à la différence des légions libérales qui se développent au même moment en Espagne sous l'influence des libéraux britanniques⁴, les sources sont parcellaires et consistent principalement dans les correspondances échangées par les acteurs principaux. Pour cette organisation en effet, on n'a pas retrouvé de statuts, de listes de membres, de documents d'encadrement. D'autre part, la documentation est très éclatée en raison de l'ambition transnationale de l'organisation et de son soutien à des causes libérales variées. La majorité de la documentation est consultable à Naples⁵, mais il existe également des fonds à Paris⁶, à Tarragone et à Athènes. Le principal travail, opéré au moyen de la base de données, a donc consisté à mettre en ordre une correspondance pléthorique qui révèle le fonctionnement réticulaire de l'organisation. Dans celle-ci, les principaux intermédiaires sont Vincenzo Pisa et Gabriele Cobiانchi, les deux principaux compagnons de route de Pepe dans la révolution napolitaine de 1820. Leur rôle est de coordonner les comités locaux en Espagne et au Portugal, ils constituent des intermédiaires entre ces derniers d'une part, et Guglielmo Pepe d'autre part, qui se charge des relations avec les milieux libéraux et philhellènes français et britanniques. Dans un réseau complexe à dimension

1 La « solution muratienne » consiste à placer sur le trône de Naples le fils de Joachim Murat, Lucien, alors député bonapartiste du Lot, prince d'Empire et maître du Grand Orient de France. Mise au point par des libéraux en exil en France ou en Angleterre, elle procède de réseaux épistolaires et est médiatisée par des journaux de Turin et de Gênes, deux villes où l'on trouve de fortes communautés napolitaines. Parmi les exilés libéraux napolitains, De Sanctis est l'un des principaux opposants à cette option.

2 Angelo Camillo De Meis (1817-1891), chirurgien, après avoir été député au Parlement national de Naples en 1848, part en exil à Genève, à Paris puis à Turin. Diomede Marvasi (1827-75), écrivain et magistrat, ancien garde national en 1848, s'exile à Malte puis à Turin. Pasquale Villari (1826-1917) s'exile à Florence et devient, après l'Unité italienne, l'un des principaux théoriciens de la « question méridionale », un discours sur la spécificité du Sud italien dans le contexte de la nouvelle unité nationale.

3 Les seuls éléments dont on dispose la situent dans le contexte de la mobilisation philhellène transnationale du début des années 1820. Voir Gianni KORINTHIOS, *I liberali napoletani e la Rivoluzione greca (1821-1830)*, Naples, l'Officina tipografica, 1990.

4 Sur ces dernières, voir BRENNECKE Christiana, « Sir Robert Wilson y el nacimiento de las Legiones liberales extranjerias del Trienio Liberal (1820-1823) », dans ROBLEDO Ricardo, CASTELLS Irene, CRUZ ROMEO Maria (dirs), *Orígenes del liberalismo. Universidad, Política, Economía, Salamanca*, Ediciones Universidad de Salamanca, 2003.

5 Principalement dans les fonds d'Ayala de la Bibliothèque de la Società napoletana di Storia Patria, en cours d'inventaire, et à l'Archivio di Stato (noté par la suite ASN), Esteri, f. 3704.

6 Notamment ANP, BB³⁰, 243, 1-5, outre le dossier ANP, F⁷ 6654 consacré à Giuseppe Pecchio.

transnationale tel que celui-ci, la pratique de la correspondance est structurante, comme on l'aperçoit dans ce courrier écrit par Guglielmo Pepe à Vincenzo Pisa, d'Angleterre, le 10 mai 1822 :

« (...) Raffaele [Poerio] se trouva être définitivement parti de Malte pour Alicante en compagnie de ses amis. Ici, nous avons joint S. Marzano qui s'est enfui de France. Il est immédiatement venu me voir ; il a hautement désapprouvé la bestialité de ses compatriotes, et il n'est pas une seule chose au sujet de laquelle il n'ait pas partagé mon avis. Il est presque sûr qu'il viendra avec moi à Madrid. Le capitaine de l'Avversario s'en ira à Malte pour faire du commerce, et il s'y rendra sans sa femme. Il pourra rendre des services au cas où la spéculation des vins de France ne fonctionnerait pas bien, et où nous devrions changer tous nos plans ; mais l'ami de la demoiselle et la demoiselle elle-même m'ont fait connaître des données qui me donnent une plus grande confiance que d'habitude sur lesdits vins. Les chemises de la bonne toile d'Irlande ont déjà été commandées, et on m'a offert une quantité de poudre de chasse qui pourra suffire pour tout le voyage. Écrivez et faites donc écrire à nos amis à Lisbonne en les informant que je leur donnerai ou que je leur expédierai les lettres de France relatives aux membres, et en les assurant que je ne suis parti d'ici que pour de bonnes raisons. (...) »¹.

On perçoit ici le fait que la société utilise des intermédiaires pour transmettre les lettres. Elle s'appuie pour cela sur les circulations d'hommes existantes, qu'il s'agisse de la pérégrination en armes ou de la circulation marchande. Parce que clandestine, la correspondance de la société secrète s'appuie sur des codes, rapportant les idées politiques et les moyens militaires pourvus par la société à des produits objets des circulations économiques. Les vins de France évoquent les conceptions politiques nouvelles apportées par la France révolutionnaire, les toiles d'Irlande l'argent et les armes mobilisés en Grande-Bretagne. De la même manière, on observe le travestissement des auteurs et des destinataires : les lettres que Guglielmo Pepe envoie à Vincenzo Pisa sont adressées « alla signorina Maria De Vito » et sont signées Francesco Eper². Cela n'a pas empêché qu'une grande partie de la correspondance de Vincenzo Pisa relative à la société ait été interceptée par la police bourbonnienne, dont elle constitue un dossier spécifique.

La correspondance produite par la *Società* permet d'analyser la physionomie d'un réseau constitutif de l'« internationale libérale » : les liens avec les comités philhellènes britanniques, mais aussi avec les milieux financiers étrangers s'effectuent à la faveur de l'exil et par lettres. Guglielmo Pepe correspond, entre 1823 et 1824, avec Edward Blaquièrre et John Bowring, les deux fondateurs du comité grec de Londres, de façon à faire financer les projets d'expédition en Italie et en Grèce³, à un moment où la philanthropie est l'une des pratiques fédératrices du libéralisme britannique. De la même manière, Pepe correspond avec le président grec Mavrokordatos pour lui proposer son soutien volontaire dans le contexte de la guerre d'indépendance grecque, arguant de l'idée que l'indépendance est une valeur commune à tous les peuples et qu'à ce titre, les indépendances grecque et italienne relèvent d'une cause collective⁴.

Au total, les correspondances doivent être considérées à la fois comme un témoin et comme un objet de la communication politique transnationale dont les libéraux napolitains sont, jusqu'à la veille de l'Unité italienne, des acteurs. À cet égard, elles acquièrent un rôle capital dans les stratégies politiques qu'ils mettent en œuvre en exil. Elles constituent un matériau documentaire essentiel qui permet de mettre à jour des réseaux et de comprendre la structuration de l'espace social libéral.

1 ASN, Esteri, f. 3704, lettre de Guglielmo Pepe à Vincenzo Pisa, Douvres, 10 mai 1822 : « (...) Raffaele definitivamente trovai partito da Malta per Alicante in compagnia de'suoi amici. Qui è giunto S. Marzano fuggito di Francia. Egli è venuto immediatamente a vedermi ; à disapprovato altamente la bestialità de'suoi compatrioti, e non ci è cosa su di cui non è convenuto meco. È quasi sicuro che verrà meco in Madrid. Il Patrino dell'Avversario del giovane a cui voi stesso far doveate da patrino andrà in Malta per affari di commercio, e vi andrà senza la moglie. Egli potrà esserne utile in caso che la speculazione de'vini di Francia non andasse bene, e che dobbiamo volgere altrove tutte le nostre mire ; ma l'amico della signorina e della signorina stessa m'anno fatto conoscere dei dati dali ch'io conto più del solito su di detti vini. Le camicie della buona tela d'Irlanda sono già commissionate, ed io ho avuto regalata una quantità di polvere di caccia la quale potrà bastarne per tutta la villeggiatura. Scrivete e fate scrivere senza meno a'nostri amici in Lisbona informandoli che darò o spedirò loro le lettere di Francia relative a'socci, ed assicurandoli che non sono partito di qui ancora per positive ragioni. (...) ». Nous traduisons.

2 Voir notamment ASN, Esteri, f. 3704, lettre de Guglielmo Pepe à Vincenzo Pisa, Londres, 14 mai 1822.

3 ASN, Archivio privato Poerio-Pironti, 6, inc. I.

4 *Ibid.*, lettre de Guglielmo Pepe au Ministre des Affaires étrangères de la République grecque, Madrid, 22 décembre 1822 : « La force, et la trahison ont fait retomber ma patrie dans l'esclavage, mais je n'ai survécu à la perte de la liberté que pour l'aider une seconde fois à proclamer un gouvernement représentatif. La cause de la liberté est commune à tous les peuples, comme celle du despotisme l'est à tous les princes absolus, mais les rapports entre la Grèce et l'Italie ont une longue date, et si l'oppression les a fait oublier l'amour de la liberté les fera revivre. (...) Quant à moi particulièrement je n'ambitionne que le plaisir de combattre pour la liberté de la Grèce, la quelle doit être un jour l'alliée de l'Italie. Votre gouvernement n'aura aucune obligation envers moi, car ou je périrai, ou je verrai ma patrie libre. »

Les correspondances judiciaires en Corse dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, ou l'ambiguïté des représentants du pouvoir sur l'île

par Caroline Parsi

La correspondance entre le ministère de la Justice et les autorités en poste en Corse au second XIX^e siècle (préfets successifs, sous-préfets, gendarmes, magistrats et jusqu'au président de la Cour d'assises de Bastia) fournit un riche support d'étude. Ces correspondances sont liées à la situation hautement criminelle de l'île et à la force du sentiment d'honneur de ses habitants. Elles dressent le bilan des nombreux homicides, envisagent des solutions, proposent des remèdes, mais constatent souvent leur impuissance face à l'importance de la violence.

Il s'agit de voir en quoi les correspondances émanant de ce département français représentent une source majeure pour l'historien des représentations et des sensibilités. En d'autres termes, il convient de montrer la position d'entre-deux difficilement tenable de la plupart des autorités sur l'île, qui oscillent entre défense du droit français et acceptation des mœurs locales.

La part entre le dévoilement et la dissimulation est souvent compliquée à établir. Cependant, l'engagement des correspondants ne fait aucun doute. Le ton grave, ferme, véhément parfois, classe l'échange épistolaire dans une relation impliquée. Certains fonctionnaires considèrent en effet la Corse comme une terre de mission au XIX^e siècle, un espace qui n'est déjà plus tout à fait en France. D'autres défendent la dignité d'une société à honneur, certes violente, mais qui refuse de voir disparaître les mœurs traditionnelles insulaires. Plusieurs mêlent enfin ces deux discours, assumant un positionnement ambigu, mais certainement plus proche de la réalité.

Les correspondances, une source de l'ambiguïté

On peut qualifier les correspondances de sources ambiguës. Les auteurs des lettres souhaitent placer l'échange épistolaire dans une relation d'information et d'objectivité. Or, ils utilisent en réalité l'outil scriptural pour livrer leur point de vue sur la situation criminelle de l'île. Cette nouvelle façon de s'appropriier la lettre n'est pas toujours consciente chez ceux qui l'utilisent, que ce soit le ministère de l'Intérieur ou de la Justice à travers leurs instructions, ou les autorités locales par leurs réponses, constats, rapports et comptes-rendus.

Le pacte de vérité

L'objectif premier du lien établi par la correspondance est la recherche de l'information. C'est donc d'abord la connaissance de l'événement brut qui motive l'échange. L'efficacité et la rapidité de ce mode de communication séduisent les organes de l'Etat, impérial comme républicain, pour mesurer une situation d'insularité à la fois géographique et morale.

Les lettres, qu'elles soient adressées au niveau supérieur ou à l'échelon inférieur de commandement, comportent des formules d'usage, enfermant l'auteur dans un cadre neutre et convenu. Les nominations officielles (et leur annonce) par exemple sont reproduites à l'identique pour leur structure. Voici ce que reçoit tout magistrat chargé de la présidence d'une session de la Cour d'assises de la Corse dans la deuxième moitié du XIX^e siècle :

[Lieu, date]

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser deux exemplaires de l'ordonnance de M. le Premier Président qui fixe au [jour et mois] prochain l'ouverture de la session des Assises et qui nomme pour vous assister en qualité d'assesseurs MM. [nom des Conseillers désignés].

Veuillez agréer, M. le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Procureur général,

[signature du Procureur général]¹

Ce pli s'accompagne de l'ordonnance nominative suivante :

Ordonnance.

[...] Nous, Garde des Sceaux, ministre de la Justice,

En exécution de l'article 16 de la loi du 20 avril 1810.

Nommons pour présider les Assises du [trimestre et année], dans le département de la Corse,

M. [nom du Président nommé et sa fonction dans la hiérarchie judiciaire].

[...] Fait et ordonné en notre hôtel, à Paris, le [jour, mois et année].

Signé : [nom du Premier Président].

Il s'agit certes ici du niveau zéro de la correspondance, puisqu'elle n'engage dans l'échange (du moins dans un premier temps) qu'une des deux parties.

Mais d'autres lettres, celles issues cette fois de la correspondance ordinaire (et non plus de celle extraordinaire des nominations), montrent le même souci de recherche et de connaissance pures de la vérité. Les rapports des autorités policières, demandés par le ministère de l'Intérieur ou de la Justice, illustrent souvent cet aspect. En 1859 par exemple, le commissaire de police du canton de Pero-Casevecchie (arrondissement de Bastia), S. Pantaloni, adresse un courrier au Préfet à propos de la situation des communes de la région. Le début de la lettre est placé d'emblée sous le signe de la neutralité. S. Pantaloni se positionne dans son rôle de fonctionnaire rendant compte objectivement d'une situation donnée à son supérieur.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les 25 et 26 de ce mois [septembre], j'ai visité toutes les communes de la circonscription de Pero-Casevecchie, confiées à ma surveillance. Voici le résultat de ma tournée.

Des documents viennent parfois compléter l'envoi. Les annexes sont ajoutées pour prouver les dires du correspondant et conférer au courrier la rigueur scientifique de l'investigation. Ici, après avoir dressé la situation des multiples délits ruraux commis dans le canton, le commissaire de police de Pero-Casevecchie « joint l'état des gardes champêtres, conformément aux prescriptions préfectorales du 13 mai 1853 »².

La recherche de la simple connaissance des faits est très visible dans les comptes-rendus d'événements ponctuels. La correspondance remplit alors un rôle d'enregistrement. Elle prend la valeur d'archive de la situation criminelle de la Corse, par le relevé successif de cas précis. Nous pouvons rester dans le canton de Pero-Casevecchie, qui fournit deux ans plus tard une nouvelle occasion au commissariat de police de prendre la plume. Le 29 décembre 1861, le Préfet de la Corse à Ajaccio est alerté par le courrier d'E. Filidoro, qui lui annonce une tentative d'assassinat réalisée à une dizaine de kilomètres au Sud de Bastia. Là encore, les mots cherchent la mesure et la tempérance malgré la gravité des faits.

1 A partir des courriers adressés à Vincent BRONZINI DE CARAFFA, Conseiller maintes fois nommé Président des Assises de la Corse au second XIX^e siècle (de 1853 à 1855 puis de 1876 à 1893). Voir par exemple Archives départementales de la Haute-Corse (ADHC) 6J4/7 (premier trimestre 1854).

2 Archives départementales de la Corse-du-Sud (ADCS) 4M 92 (rapport du commissaire de police de Pero-Casevecchie sur la situation des communes, 1859).

Le commissaire consigne alors le plus précisément possible la date, les noms des personnes impliquées, les lieux concernés, les actions et exactions commises.

Jeudi, vingt-six décembre courant, le brigadier de gendarmerie Mariani, de résidence à Talasani, vint m'avertir : que vers les neuf heures de la soirée précédente, M. Jiabiconi Charles-Mathieu, propriétaire appartenant à une famille honorable de la commune de Velone-Orneto, où il demeure, avait été l'objet d'une tentative d'assassinat en guet-apens.

E. Filidoro reprend également la posture du reporter, pour apporter plus de fiabilité à son récit : « je me suis aussitôt transporté sur les lieux, afin de procéder aux informations les plus minutieuses sur la circonstance ». Le relevé des faits est en effet établi avec une précision mathématique. La victime « ne fut atteint[e] que par l'explosion de la poudre [de la balle] à l'œil gauche ». Toujours avec le même souci du détail, le commissaire note qu'un deuxième coup « traversa son pantalon et son caleçon », sans néanmoins lui occasionner de blessures. Suite à son enquête, il croit pouvoir affirmer au Préfet que l'auteur de la tentative d'homicide serait le journalier Jacques Borghetti¹. Les procès-verbaux rédigés par la gendarmerie reprennent tous cette forme. Il ne s'agit en aucun cas d'émettre le moindre avis. Voici un cas-type, celui concernant un meurtre et tentative de meurtre commis le 1er mars 1879 à Sotta (circonscription de Bonifaccio) :

Gendarmerie de Bonifaccio.
Rapport n° 51, adressé au Préfet le 4 mars 1879.
Meurtre et tentative de meurtre suivie de blessures graves, au moyen d'un coup de fusil, de coups de couteau et de serpe [...].

Le 1^{er} mars courant vers les 5 heures du soir, dans la commune de Sotta, à la suite d'une contestation de propriété, le nommé Quilici (Joseph-Marie), âgé de 55 ans, médecin en la dite commune, a donné la mort au moyen d'un coup de fusil, au nommé Quilici (Hugues), âgé de 18 ans, et blessé légèrement au moyen d'un autre coup de fusil, le père du mort Quilici (Alexandre), âgé de 67 ans, propriétaire demeurant également à Sotta. Les nommées Quilici (Cornelia), âgée de 49 ans, Quilici (Anne-Marie), âgée de 22 ans, et Quilici (Marie-Catherine), âgée de 25 ans, épouse et filles du meurtrier, ont donné les coups de couteau et de serpe et fait des blessures graves, aux nommés Milli.

Lire (Augustin), âgé de 27 ans, et Quilici (Alexandre), tous domiciliés propriétaires et demeurant en la dite commune. La gendarmerie, après avoir prévenu les diverses autorités et après avoir parcouru 15 kilomètres, s'est mise à la poursuite des criminels qui avaient déjà gagné la montagne, et elle n'a pu atteindre et arrêter que l'une des filles du meurtrier, Quilici (Marie-Catherine), laquelle a été mise à la disposition de la justice. Pour tous les autres, les recherches sont demeurées infructueuses.

A monsieur le Préfet de la Corse à Ajaccio².

1 ADCS 4M 92 (rapport du commissaire de police de Pero-Casevecchie à propos de la tentative d'assassinat commise sur Charles-Mathieu Jiabiconi, 1861).

2 ADCS 4M 154 (procès-verbal de gendarmerie, affaire QUILICI, 1879).

Il s'agit là cependant d'une correspondance incomplète, voire à vocation inachevée, dans la mesure où le rapport de gendarmerie n'attend pas de réponse directe de la préfecture. Il serait intéressant de voir si l'objectivité qui sied à l'échange épistolaire entre le pouvoir et ses représentants est conservée dans les cas de correspondances plus poussées, où les réponses sont réciproques.

Entre condamnation et compréhension : la lettre comme tribune

On le voit, la relation épistolaire cherche à devenir une relation de confiance. Le récit des événements ne serait rien d'autre que le récit de la vérité, brute et non transformée. Cela dit, derrière la neutralité apparente des comptes-rendus, se dissimule, plus ou moins consciemment, la façon dont les observateurs se représentent la criminalité corse. Cette perception est elle-même ambiguë, tranchant mal entre condamnation absolue et tolérance relative de la violence et des coutumes insulaires.

Malgré l'énoncé neutre des faits sur lequel ils s'appuient, les rapports commandés par le pouvoir concernant la situation criminelle de la Corse sont souvent à charge. L'auteur de la lettre prend alors la parole : il passe à la première personne et ajoute plusieurs adverbes ou qualificatifs, ne laissant ainsi plus de doute sur sa perception de la vendetta et du banditisme insulaires. On se souvient du commissaire de police de Pero-Casevecchie, S. Pantaloni, qui relatait en 1859 la situation difficile du canton. Entre deux paragraphes à valeur d'information, le commissaire glisse quelques lignes de commentaire. Il cherche à interpeler le Préfet et à le faire réagir. Pour cela, il ajoute plusieurs expressions, comme autant de messages subliminaux, à l'intérieur du constat et du récit des faits :

Ce n'est qu'en atteignant le mal dans sa racine qu'on peut prévenir tout retour du passé¹.

La sécurité des personnes est aujourd'hui plus complète qu'autrefois. Il y a quelques mois à peine, elle était gravement compromise et de graves désordres affligeaient trop souvent cette contrée. Le banditisme a disparu et la confiance commence à rentrer dans les cœurs honnêtes. Cependant, je ne me fais pas illusion. Nous sommes toujours sur un terrain brûlant, et si les désordres ont cessé, les causes qui les avaient produits existent encore.

Ainsi, les nombreux rapports commandés sont d'abord appréhendés par le pouvoir comme la confirmation de ses propres représentations sur la criminalité corse. Il trouve dans l'échange épistolaire le côté rassurant des choses convenues. La correspondance sert alors d'aval à la mise en place de mesures extraordinaires pour le département.

Les correspondances échangées au début des années 1890 entre les plus hauts représentants de l'Etat, au sujet de la répression du banditisme en Corse, le montrent. Le 13 mars 1893, le ministre de la Guerre écrit d'abord à son collègue de l'Intérieur pour l'alerter sur la fréquence des homicides commis en Corse². Il s'appuie sur le rapport établi par le commandant général du 15^e corps d'armée : « les attentats augmentent depuis quelques années dans une proportion inquiétante et menacent de se généraliser dans tout le département ». Le ministre demande le rétablissement de la loi impériale du 10 juin 1853 concernant l'interdiction du port d'armes en Corse. Le Préfet M. Bonnefoy-Sibour, auquel la dépêche a été communiquée, répond le 24 mai. Sa connaissance du terrain lui fait confirmer le grand nombre d'habitants possesseurs d'armes, « dans un pays où les sentiments s'exaltent facilement » ; le danger est surtout présent lors des périodes électorales.

1 ADCS 4M 92 (rapport du commissaire de police de Pero-Casevecchie sur la situation des communes, 1859). C'est nous qui soulignons.

2 ADCS 1M 264 (répression du banditisme en Corse, 1893).

Cela dit, derrière la dénonciation claire et non dissimulée des mœurs violentes de l'île, le Préfet admet l'existence d'une sorte de particularité corse, qui conduirait à remettre l'interdiction du port d'armes à plus tard. La peur de l'application probablement impossible de cette loi en Corse, risquant de montrer ainsi les limites de la fermeté républicaine, serait à l'origine du point de vue du Préfet. Le Président du Conseil partage d'ailleurs cet avis. Il répond le 12 juillet : cette « alternative [me] paraît préférable ». La raison véritable n'est pas toutefois clairement énoncée. Le Préfet choisit plutôt de mettre en avant le risque d'une recrudescence de l'opposition à la République sur l'île, une mauvaise idée compte tenu de l'approche d'échéances électorales.

Le Préfet ne dissimule pas que, si au point de vue de la sécurité et de la tranquillité publique, le retour à la loi prohibitive de 1853 produirait sans doute les meilleurs résultats, au point de vue politique, l'interdiction du port d'armes créerait, pour le moment du moins – il est à remarquer qu'on était alors à la veille des élections générales –, en faveur des ennemis du Gouvernement, un moyen d'opposition facile : ceux-ci ne manqueraient pas de tirer profit de cette mesure.

La question du port d'armes indique déjà une certaine hésitation au niveau du pouvoir quant au traitement de la violence insulaire. L'ambiguïté de la façon dont il se représente la criminalité corse devient plus nette dans les rapports adressés par les divers Présidents de la Cour d'assises de Bastia au ministre de la Justice. La condamnation du livre *Colomba* de Prosper Mérimée par Vincent Bronzini de Caraffa, à l'occasion de la préparation des Assises du quatrième trimestre 1890, en fournit sans doute le meilleur exemple. Le Président Caraffa refuse de voir son île et la vendetta, phénomène bien que répréhensible, abaissées respectivement au rang de contrée sauvage et de pratique barbare dans le récit des mœurs corses fait par l'écrivain continental¹.

Quelle posture l'historien de la criminalité corse doit-il adopter face à la source des correspondances ?

En d'autres termes, les correspondances sont-elles une chance ou un fardeau pour l'historien ? La réponse est évidemment nuancée.

L'usage des correspondances judiciaires : obstacles, limites, précautions

Choisir l'histoire des représentations, c'est faire le choix des contemporains et de la subjectivité des sources. Traiter de l'honneur et de la violence en Corse dans la deuxième moitié du XIX^e siècle à partir de l'éloge et du blâme, de l'exagération et du silence, comporte un risque majeur pour l'historien. Le danger est de se laisser piéger par les discours et de ne jamais remettre en question les stéréotypes, dans un sens comme dans l'autre.

La source judiciaire pose à elle seule de nombreux problèmes. Archive de la répression, elle conduit à noircir excessivement la réalité. Archive produite par et pour le pouvoir, elle livre avant tout le point de vue des autorités judiciaires et des représentants de l'Etat. Le verdict du jury, seule brèche qui, dans l'ensemble du dispositif, laissait apparemment entrevoir la vision des insulaires sur le crime d'honneur, reflète moins la mentalité locale que des intérêts plus particuliers. Archive de l'émotion enfin, elle exacerbe les passions, encourage les témoignages contradictoires et rend difficile la connaissance exacte de la vérité.

Plus généralement, faire l'histoire d'un point de vue impose un recul nécessaire par rapport aux discours (y compris administratifs ou policiers, journalistiques ou littéraires) et leur mise en doute systématique. Certains exagèrent l'ampleur du phénomène vendettaire en Corse.

¹ ADHC 6J5/12 (quatrième trimestre 1890, correspondance).

C'est le cas du Préfet de la Corse de 1896, M. Bonhome, qui espère obtenir une somme conséquente pour réprimer le banditisme. Alors que les sous-préfets de Bastia et de Calvi l'informent d'une nette diminution du phénomène dans leurs arrondissements respectifs, M. BONHOME écrit pourtant au ministre de l'Intérieur que « le mal s'aggrave et [qu'il] est arrivé aujourd'hui à l'état aigu »¹. D'autres nient ou minimisent la violence. A propos de la *vendetta* de Venzolasca, qui opposa les Paoli aux Sanguinetti de 1888 à 1912 et qui décima ce village de Casinca, les maires des communes voisines déclarent « n[e] jamais [avoir] entendu dire que quiconque [n']a[it] été menacé par ces contumaces ». Ils ajoutent que « les bandits Sanguinetti et Paoli n'ont jamais molesté personne dans [leur] commune et [qu'] aucun de [leurs] administrés n'a jamais eu à se plaindre de ces criminels ». En 1900, le conseil municipal de Venzolasca souhaite même la suppression de la brigade de gendarmerie de la commune.

Voici l'arrêté :

L'an mil neuf cent le six décembre
 Le conseil municipal de la commune de Venzolasca s'est ainsi réuni extraordinairement après avis préalable donné à M. le sous-préfet sous la présidence de M. Poli Ours-Pierre, adjoint municipal.
 Etaient :
 Présents : M. M. Poli Ours-Pierre, PETRIGNANI Sauveur, Rinaldi Antoine-Charles, Pianelli Michel, Balliccioni Augustin, Crucioni Dominique, Calendini Jean-Joseph, Albertini Pascal et Giudicelli Ours-Marie ;
 Absents : M. M. Luce de Casabianca, maire, Filippi Ange-Michel et Antonetti Loiseul. M. Giudicelli Ours-Marie expose à l'assemblée que les raisons qui ont motivé la création de la brigade de gendarmerie de Venzolasca n'existent plus et que dans l'intérêt des finances départementales et partant des contribuables il convient d'en demander la suppression. Après cet exposé, M. le Président invite le conseil municipal à délibérer sur cet objet par un vote motivé.
 Le conseil municipal :

Considérant que le maintien de la brigade de gendarmerie de Venzolascanese fait plus sentir, la tranquillité publique étant convenablement assurée par les services municipaux ;
 Considérant du reste que par suite de détachements très fréquents, la brigade se trouve presque tout le temps réduite à deux gendarmes, ce qui en démontre l'inutilité ;
 Considérant que la commune de Venzolasca est située à deux kilomètres et demi de Vescovato, chef-lieu de la deuxième section de gendarmerie, et à peu de distance de la brigade de Castellare, même canton. Est d'avis par ces motifs qu'il y a lieu de supprimer la brigade de gendarmerie de Venzolasca : dit que copie de cette délibération sera adressée par les soins de M. le maire à M. le ministre de la Guerre.
 Ainsi fait et délibéré à Venzolasca les jour, mois et an que dessus.

[Signatures des présents]²

Le Ministère public, par l'intermédiaire du Procureur de la République, signale pourtant en 1911 « la situation lamentable faite à cette commune et à tout le canton de Vescovato, à la suite de crimes nombreux qui ensanglantent cette belle contrée ». Le commandant de la brigade de Venzolasca décrit aussi des populations

1 AN F7 12850.

2 ADHC E 18/3 (commune de Venzolasca, 1900).

terrorisées, une agriculture et un commerce paralysés par les actes de ces bandits¹. C'est alors le rôle de l'historien de transformer une source-fardeau en une source-chance.

De l'intérêt des correspondances : pour une histoire des représentations

Comprenons bien en effet que ce sont justement les limites de ces sources, leur partialité, parfois leurs mensonges, qui en font tout l'intérêt. Il importe peu finalement que les confidences et les opinions des contemporains soient vraies ou fausses. Leur simple expression suffit pour que l'historien des représentations et des sensibilités les prenne en compte dans sa recherche.

L'histoire des représentations, héritière de l'histoire des mentalités et des sensibilités développée par Lucien Febvre puis adoptée par ses disciples, prend son essor dans les années 1980. Notamment à la suite des travaux novateurs et pertinents d'Alain Corbin, naît une approche radicalement différente de l'Histoire et de ses supports : les acteurs et la société accèdent au statut d'objets historiques à part entière. L'imaginaire de la source, quant à lui, ou l'« outillage mental² » qui la produit et qu'elle produit à son tour, devient l'horizon majeur de l'historien.

Or, jusque-là, l'historiographie sur le crime d'honneur en Corse s'est largement privée de l'apport de l'histoire des représentations et des sensibilités. A quelques exceptions près³. Cela s'explique en grande partie par le caractère relativement ancien des travaux sur la vendetta, et surtout par cette idée que les stéréotypes produits par les continentaux sur la Corse et ses habitants ne relèvent pas du domaine de l'Histoire. Nous pensons pourtant fermement que la vision des contemporains, à l'instar de la rumeur⁴, peut – et doit – être instituée en objet historique. Les correspondances permettent une réflexion sur l'image du département et les mœurs de ses habitants. Par leur étude, il est désormais possible d'intégrer les perceptions, les passions, des contemporains et d'appréhender la vengeance par le sang sur l'île comme porteuse et productrice de stéréotypes.

A la suite de Philippe Robert et de ses enseignements⁵, nous pouvons considérer l'archive judiciaire moins comme vecteur d'informations extérieures à elle-même que comme objet historique propre. L'analyse doit autant porter sur son contenu que sur son imaginaire. Retenons l'idée d'une impossible mesure du réel en dehors de la perception qu'en ont ses acteurs. Le regard de la société face au crime compte plus que le crime lui-même. Le crime d'honneur importe moins, pour ainsi dire, que son jugement.

Les correspondances judiciaires en Corse dans la deuxième moitié du XIX^e siècle permettent donc à l'historien de sonder la complexité des regards sur la criminalité de l'île. Entre incompréhension et justification, les lettres des autorités empêchent de conclure à une unilatéralité des perceptions du crime d'honneur et des bandits corses par les contemporains, même continentaux.

1 ADCS IM 265 (correspondance échangée à propos de la situation du canton de Vescovato et d'une de ses communes, Venzo-lasca, 1911).

2 L'expression est de Lucien FEBVRE

3 GEOFFROY-FAGGIANELLI Pierrette, *L'Image de la Corse dans la littérature romantique française*, Presses universitaires de France, Paris, 1979, 446 p.. BERETTI Francis, *Pascal Paoli et l'image de la Corse au XVIII^e siècle : le témoignage des voyageurs britanniques*, Touzot, Paris, 1988, IX-393 p.. POMPONI Francis, « L'Image de la Corse et des Corses sous la Troisième République (1870-1914) », *Etudes Corses*, n° 48, 1997, p. 5-36. LARGEAUD Jean-Marc, « Regards français sur la Corse au XIX^e siècle », *Peuples méditerranéens*, n° 14, janvier-mars 1981, p. 49-78.

4 Le phénomène historique que constitue la rumeur est étudié par Alain CORBIN dans *Le Village des cannibales*, Aubier, Paris, 1990, 204 p.

5 ROBERT Philippe, « Les Statistiques criminelles et la recherche ; réflexions conceptuelles », *Déviance et Société*, n° 1, 1977, p. 3-27.

Bibliographie indicative

CHAUVAUD Frédéric et PETIT Jacques-Guy (dir.), *L'Histoire contemporaine et les usages des archives judiciaires*, Champion, Paris, 1998, 490 p.

CHESNAIS Jean-Claude, *Histoire de la violence en Occident de 1800 à nos jours*, Hachette, Paris, 1996 [1981], 436 p.

FEBVRE Lucien, « La Sensibilité et l'Histoire. Comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? », *Annales d'histoire sociale*, n° 3, 1941, p. 5-20, repris dans *Combats pour l'histoire*, Gallimard, Paris, 1975, 318 p.

MARCAGGI Jean-Baptiste, *Bandits corses d'hier et d'aujourd'hui. Evolution et psychologie de la vendetta*, La Marge, Ajaccio, 1978 [1932], 289 p.

SILVANI Paul, *Bandits corses. Du mythe à la réalité*, Albiana, Ajaccio, 2010, 171 p.

WILSON Stephen, *Feuding, Conflict and Banditry in Nineteenth-Century Corsica*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, 565 p., trad. fr. Dominique DUDON-COUSSIRAT, *Vendetta et banditisme en Corse au XIX^e siècle*, Albiana, Ajaccio, 2002 [1995], IV-535 p.

Une génération intellectuelle à l'épreuve du siècle : l'exemple de la correspondance de Stanislas Fumet

par Louis Manaranche

Stanislas Fumet (1899-1983) est un de ces intellectuels dont on a perdu la mémoire collective. Admirateur de Léon Bloy, ami d'Ernest Hello, de Julien Green et surtout de Jacques Maritain dont il fréquente assidûment le domicile de Meudon, Stanislas Fumet est un digne représentant de cet « esprit des années 1920 »¹, entre renouveau thomiste et foisonnement littéraire catholique, fruit notamment de la génération des convertis². C'est ainsi que, de simple correcteur à *L'Intransigeant* gravitant dans le monde littéraire de Montparnasse, Fumet devient éditeur dans le cadre des fameux cahiers du « Roseau d'Or » (1925-1931) qui permettent notamment l'émergence de noms tels que Bernanos ou Claudel.

Les années 1930 sont celles de nouvelles problématiques : Fumet devient, sous l'influence de Jacques Maritain, une plume remarquée à la tête de l'hebdomadaire *Temps Présent* (1937-1940, puis 1944-1947), qui se veut le porte-voix d'un « catholicisme ouvert et dégagé des liens qui avaient longtemps semblé unir l'Église à la droite conservatrice »³. Dans le prolongement de cet engagement, avec la parution de *Temps Nouveau* à Lyon de décembre 1940 à août 1941 – date de l'interdiction de la publication par le régime de Vichy – puis dans le sillage du P. Chaillet et du groupe de *Témoignage Chrétien*, Stanislas Fumet devient une figure de la résistance chrétienne, mais aussi de la résistance gaulliste, la figure de de Gaulle fascinant très précocement notre auteur. Aussi devient-il après le conflit un écrivain de la nébuleuse intellectuelle gaulliste, gravitant notamment autour du mensuel *Liberté de l'Esprit* (1949-1953) d'André Malraux et Claude Mauriac. Plus tard, après le retour de de Gaulle, il devient une plume remarquée de l'hebdomadaire *Notre République* des gaullistes sociaux de l'Union démocratique du travail.

Toutefois, plus que la plume de Fumet, c'est sa voix qui est connue de nombre de personnages de sa génération. Par ses émissions sur la littérature et la spiritualité sur France Culture⁴, il s'impose comme un homme de radio, de l'après-guerre aux années 1970. Représentatif d'une génération d'intellectuels catholiques porteuse d'un message pour la génération du *baby boom* dans laquelle il ne se reconnaît pas, il se fait le défenseur inlassable de cet héritage et son zélé propagateur.

En dépit de cet itinéraire intellectuel d'une grande richesse, Stanislas Fumet est resté absent de l'historiographie, à deux exceptions – notables – près : l'ouvrage collectif paru en 1999 à l'occasion de la remise des archives privées de Stanislas Fumet à la Bibliothèque nationale de France⁵ et l'édition de la correspondance de Fumet et de Berthe Tygel⁶. Dans le premier, témoins et historiens croisent leurs regards sur Fumet, envisagé

1 CHAVAGNAC Véronique, « Les écrivains catholiques et l'esprit des années 20 », dans COLIN Pierre (dir.), *Intellectuels chrétiens et esprit des années 1920 : actes du colloque, 23-24 septembre 1993* (Institut catholique de Paris), Cerf, Paris, 1997, p. 31-49.

2 GUGELOT Frédéric, *La conversion des intellectuels au catholicisme en France (1885-1935)*, CNRS Éditions, Paris, 2010.

3 TRANVOUEZ Yvon, *Catholiques et communistes, La crise du progressisme chrétien 1950-1955*, Cerf, Paris, 2000, p. 49-75.

4 Son émission-phare, « Analyse spectrale de l'Occident », prend celui-ci dans une acception fort large puisque l'un des sujets les plus fréquemment abordés était la littérature russe, notamment celle de Nicolas Berdiaev.

5 GERMAIN Marie-Odile (dir.), *Stanislas Fumet ou la Présence au temps*, Cerf, Paris, 1999.

6 FUMET Stanislas, *Lettres à une convertie. Correspondance avec Berthe Tygel (1930-1976)*, L'Harmattan, Paris, 2009

comme homme de lettres, résistant, journaliste et surtout chrétien engagé. Cet ouvrage a constitué pour nous la première introduction à la pensée comme à la personnalité de Fumet. Le second présente la correspondance fournie de l'écrivain avec une convertie du judaïsme au catholicisme, Berthe Tygel. Entre ces deux publications, distantes de dix ans, a eu lieu la réédition de l'autobiographie de Fumet, *Histoire de Dieu dans ma vie*¹, enrichie d'une précieuse introduction d'Étienne Fouilloux, qui replace la biographie de Fumet dans le cadre général de l'histoire politique et religieuse de la France des lendemains de la Première Guerre mondiale aux années post-68 et post-conciliaires.

Complément, illustration et correctif de son autobiographie, la correspondance de Fumet est un apport très précieux à la connaissance de celui-ci. Le fonds « Stanislas Fumet NAF 28071 » rassemble ainsi la correspondance de Fumet², déposée à la BNF en 1999 par Angèle de Radkowski et Agnès Fitzpatrick, ses filles. De la fin de la Première Guerre mondiale à la mort de Fumet, c'est une longue période de l'histoire du XX^e siècle en France qui est couverte. Les grands jalons de l'histoire politique et religieuse y sont largement évoqués et commentés, notamment les débuts du régime de Vichy, la résistance – en particulier chrétienne –, les rapports avec le communisme dans la France de l'après-guerre, la guerre d'Algérie ou encore Vatican II. Ce n'est toutefois pas d'abord son étendue chronologique mais bien davantage la variété des correspondants qui fait le grand intérêt de la correspondance de Fumet.

Nous sont ainsi données à voir les permanences et mutations d'un groupe, progressivement constitué des années 1920 aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, conjonction de « l'esprit des années 1920 », du non-conformisme et de la Résistance chrétienne, sous des formes plurielles et parfois contradictoires. La correspondance de Stanislas Fumet permet d'évaluer le degré de participation de cette génération à l'actualité intellectuelle, littéraire, politique et religieuse des années qui ont suivi ses grandes heures. En outre, on peut aussi évaluer la part d'exogénéité et d'endogénéité dans la correspondance : cette génération intellectuelle, marquée notamment par l'expérience de *Temps Présent*, s'adresse-t-elle à elle-même ou continue-t-elle à toucher un public plus large au long des années ?

Le cercle de *Temps Présent* : une équipe soudée par des échanges épistolaires réguliers

Qui écrit ? Un premier pôle est constitué par les correspondants réguliers, pour une très grande part des rédacteurs de *Temps Présent*. La correspondance de Jacques Maritain³ en est l'un des exemples les plus représentatifs et éloquents. Trente-deux lettres envoyées par lui se trouvent dans les archives de Fumet. Deux d'entre elles, antérieures à la Seconde Guerre mondiale méritent d'être citées.

La première, datée du 20 janvier 1918, évoque la mort de Léon Bloy, parrain de Maritain :

Il a pu commettre bien des erreurs pratiques (dont la dernière est un déplorable article contre le Pape), mais il a vraiment cru en la Sainte Trinité, et en l'avènement du Seigneur Jésus, il a vraiment aimé Jésus et Marie, et aimé l'Église. La presse catholique, comme on pouvait s'y attendre, n'a su dire sur lui que de tristes âneries, sans même être capable de rendre hommage à ses extraordinaires dons d'écrivains.

Si Bloy est le parrain de Fumet, il l'est aussi, comme le montre cette lettre, d'une bonne partie de cette génération, largement constituée en tant que telle par le magistère intellectuel et spirituel de l'auteur. Refusant à la fois l'esprit du siècle et la tiédeur des catholiques, inclassable dans ses prises de position et vivant dans une pauvreté évangélique, Bloy a été un témoin déterminant pour les catholiques désireux de sortir des sentiers battus. Une autre lettre, datée du 6 novembre 1937, montre le rôle qu'a joué Maritain dans l'élaboration de l'équipe de *Temps Présent* :

1 FUMET Stanislas, *Histoire de Dieu dans ma vie*, Cerf, Paris, 2004.

2 Fonds Stanislas Fumet NAF 28071 correspondance reçue, : 26 (A-E), 27 (F-L), 28 (M-P) et 29 (R-Z).

3 Fonds Stanislas Fumet NAF 28071 correspondance reçue, 28 (M-P).

Entre nous, je pense qu'il y avait du vrai dans les remarques de Daniel Rops concernant le nom de Mounier. Mieux aurait valu sans doute ne pas le mettre dans la liste. Mais maintenant, puisqu'il y a été mis, il me semble que, pour être fidèles à la maxime en dehors des partis, il serait juste de mettre parmi les collaborateurs le nom d'un catholique des jeunes revues de droite. Reste à trouver lequel, peut-être Jean de Fabrègues. [...] Ne pensez-vous pas qu'il serait utile de renforcer un peu le conseil de rédaction ? Il me semble que la présence d'un représentant de la JOC suffisamment qualifié, et d'un représentant du syndicalisme chrétien (peut-être Vignaux) serait bien désirable.

Il y apparaît notamment la volonté de Maritain de constituer un groupe catholique divers et pluriel, loin des clivages habituels. Le philosophe dresse ainsi une liste des rédacteurs qui pourraient être placés à la direction d'un hebdomadaire sur lequel il n'a officiellement qu'un pouvoir secondaire, mais dont il est en réalité, à bien des égards, le référent et l'inspirateur.

Après-guerre, la correspondance continue de plus belle sans que nous puissions nous pencher sur les très nombreuses lettres, nourrie par les discussions théologiques ou spirituelles et par les souvenirs communs à cette génération. Arrêtons-nous simplement sur une lettre, écrite à la fin de la vie de Jacques Maritain, le 20 janvier 1969, où il fait part à Fumet de sa déception à la suite des conséquences du Concile Vatican II en France :

Comme tout ce que tu m'écris est vrai, mon cher Stanislas ! Je pense en tout comme toi et la bêtise d'un tas de gens, surtout de gens d'Église, m'apparaît de plus en plus comme un phénomène surnaturel ; bien sûr, le démon seul est assez malin pour abêtir à ce point de braves gens sincères (et baptisés !) et les rallier à une théologie aussi dépravée que la sienne (mais lui, il sait ce qu'il fait).

La correspondance de Maritain en fait l'exemple par excellence de l'ancien du groupe de *Temps Présent* avec qui les relations sont linéaires. Sur le fond des sujets traités, au cœur des problématiques de cette génération intellectuelle comme sur la fréquence des lettres, il s'agit d'une correspondance paradigmatique, qui sert de jauge pour l'état des relations entre anciens de cette génération des années 1930.

Un autre exemple intéressant est celui de François Mauriac¹, membre actif du premier *Temps Présent*. Il envoie à Fumet une dizaine de lettres et billets. À l'inverse de Maritain, la relation qu'entretient avec les anciens de l'hebdomadaire celui qui, quelques années plus tard, rejoint les premiers contributeurs de *L'Express* est moins pacifique. Ainsi, le 8 septembre 1944, il écrit à Fumet qui préside au lancement du nouveau – mais éphémère – *Temps Présent* :

Vous avouerai-je que j'ai été un peu peiné de ce que mon nom n'était même pas prononcé dans ce premier numéro de *Temps Présent*... Vous pensez bien que je n'y mets aucun amour propre d'auteur ni de « résistant »... mais il me semble que j'avais fait pour vous un peu plus que Bernanos et que tous ceux qui ont commencé par prendre le large pour voir les choses de plus haut.

Mais à Noël 1962, c'est le gaullisme qui devait réconcilier les deux hommes, durablement. Mauriac envisage ainsi, avec Fumet, une nouvelle collaboration journalistique : « Si notre République devient hebdomadaire, nous pourrions y travailler ensemble comme autrefois à *Temps Présent* ».

Ces deux exemples sont représentatifs de l'ensemble de ce réseau d'anciens qui survit comme réseau épistolaire : entre fidélités à un engagement passé et recompositions sur des engagements nouveaux, entre souvenirs et réactualisation de la mémoire vivante des années de travail en commun sur de nouveaux sujets.

On pourrait citer bien d'autres exemples de correspondances durables avec des anciens de *Temps Présent*, comme celle avec Yves Simon, qui enseigne aux États-Unis jusqu'à sa mort ou encore avec le philosophe Étienne Gilson. Néanmoins, un des intérêts de cette correspondance est de déceler précisément non seulement comment le groupe reste soudé, mais aussi et surtout son renouvellement.

1 Fonds Stanislas Fumet NAF 28071 correspondance reçue, 28 (M-P).

La correspondance : témoin d'un renouvellement des réseaux

Trois noms sont marquants à cet égard. Le premier est celui du philosophe René Girard qui semble avoir rencontré Fumet à la « Table Ronde » comme l'indique un mot¹ non-daté et qui, le 4 décembre 1978, le remercie chaleureusement pour son autobiographie.

Le deuxième est Jean-Luc Marion, qui écrit trois fois² à Fumet en 1976 au sujet d'articles dans la revue *Communio*. La relation est devenue assez familière, puisque Fumet a conservé un double d'une lettre que lui-même avait envoyé aux Marion pour les féliciter de la naissance d'un fils, le 29 juin 1975.

Enfin, on retrouve la trace d'une correspondance plus fournie que les deux précédentes, avec le futur cardinal Jean-Marie Lustiger³, et notamment une lettre sur *La Porte sur le jardin*, un recueil de textes de Jean de Menasce, très proche ami de Fumet, dont il admire la « perspicacité » :

Il me paraît incompréhensible – invraisemblable – que dans les écrits rassemblés de 1933 à nov. 73 (donc après la guerre du Kippour) rien ne soit exprimé ni sur l'élection et le mystère d'Israël, ni sur l'Holocauste. Je n'ai, hélas, jamais rencontré Jean de Menasce. Mais il n'est pas nécessaire de beaucoup chercher entre les lignes de ce que j'ai pu lire dans ce recueil pour y voir, criant de son absence, ce point crucial et cette racine de la foi. [...] Je suppose un mécanisme d'occultation bien connu qui ramène le judaïsme à l'anecdote et au folklore. C'est ce qui permet d'oublier le crime et le Christ : on ne veut pas faire de mal à la greffe ; on se contente de tuer la racine. Tuer n'est pas une métaphore. Au cas où mes questions toucheraient un point de vérité, comment réparer cet « accident » bio-
graphique ? Je vous dis ma prière et ma respectueuse affection dans le X.

L'abbé Lustiger n'a sans doute pas choisi par hasard de s'adresser à Fumet. Outre le fait que lui-même était proche du milieu de la revue catholique *Communio*, fondée en 1972 par des théologiens comme le P. Henri de Lubac, il est fort à parier que ce soit la mémoire d'un autre aspect décisif de la biographie de Fumet que Lustiger a eu en mémoire : son engagement auprès des *Amici Israel*, une association de fidèles et de clercs qui, de 1926 à 1928, a voulu œuvrer au rapprochement entre Juifs et catholiques.

Ces exemples mettent en évidence que l'on a affaire à un groupe dont le rayonnement existe encore dans les années 1970, alors que la majorité des membres a déjà, au moins, disparu de la vie publique. Pour autant, on trouve parmi les correspondants essentiellement des personnalités dont les engagements publics et intellectuels n'épousent pas les grands courants d'après-guerre : fort peu de marxistes, moins encore d'existentialistes, en vers lesquels Fumet n'a pas de mots assez durs et, plus tard, pas davantage de maoïstes, de spontanéistes... En revanche, dans la sphère des catholiques soucieux d'orthodoxie doctrinale mais aussi d'ouverture au monde, les correspondants ne manquent pas. Lustiger, Jean-Luc Marion, mais aussi d'autres comme Guy Gaucher ou encore Jean-Louis Bruguès en sont de bons exemples. Les profils moins univoques sont l'exception, comme celui de René Girard, encore que l'on puisse souvent les classer malgré tout parmi les « antimodernes ».

Une unité dans le profil des correspondants : analystes et contempteurs de la modernité ?

À cet égard, l'exemple de la réception du Concile Vatican II est particulièrement intéressant. Les prises de position des anciens de *Temps Présent*, et en particulier de Fumet, ne sont pas dénuées d'intérêt. Grand admirateur de Jean XXIII et de Paul VI, dont il loue la décision d'ouvrir et de poursuivre un concile œcuménique qui libérerait l'Église d'attaches désordonnées, Fumet est néanmoins vite déçu.

1 Fonds Stanislas Fumet NAF 28071 correspondance reçue, 29 (R-Z).

2 Fonds Stanislas Fumet NAF 28071 correspondance reçue, 28 (M-P).

3 Fonds Stanislas Fumet NAF 28071 correspondance reçue, 27 (F-L).

Il s'insurge contre la disparition du chant grégorien et s'oppose à la « religion progressiste »¹ dont nombre de clercs et laïcs français sont à ses yeux responsables. Il rejoint là les reproches faits notamment par Maritain dans *Le Paysan de la Garonne* (1966) et par le jésuite Henri de Lubac dans *L'Église dans la crise actuelle* (1969)². Ces sujets constituent l'occasion d'innombrables lettres d'horizons bien plus divers que ceux de la famille de *Temps Présent*.

On trouve certes Lubac³ parmi les correspondants, avec qui Fumet est plus anciennement en lien que Maritain par l'expérience résistante lyonnaise commune, qui écrit à l'occasion de la publication d'*Histoire de Dieu dans ma vie*, le 19 juin 1974 :

Et je veux vous dire aussi que je fais des vœux ardents pour que ces Mémoires séduisent un éditeur. DDB s'honorerait en les prenant. [...] *Le Monde* a tout fait pour accréditer les insinuations calomnieuses de feuilles immondes⁴. À quoi la passion sectaire et le progressisme mondain ne s'abaissent-ils pas ? Nombre d'organismes officiels de l'Église de France sont pourris ou entretiennent dans leur sein des éléments de pourriture. Mais l'Église tiendra bon!

Mais, sur ce sujet, un des phénomènes les plus marquants est la réconciliation qu'il permet d'opérer avec des ennemis d'hier, en particulier des grands soutiens de la Révolution nationale qui, autour de la revue *Demain* (1942), ont représenté une toute autre voie que celle de la Résistance chrétienne. La correspondance entre Fumet et ces hommes en est un signe bien plus éloquent que la place qui leur est réservée dans son autobiographie.

Ainsi de Louis Salleron⁵, dont les lettres étaient très rares avant les années 1960, à partir desquelles on retrouve six lettres de lui. Celle du 12 mai 1966, dont le ton est très amical, concerne la pétition d'intellectuels catholiques demandant une traduction plus fidèle au texte latin du « *consubstantialem Patri* » du *Credo*, traduit « de même nature que le Père ». De la même manière, le 29 mars 1972, il fait part à Fumet de félicitations très chaleureuses à propos d'un de ses ouvrages, *Le Néant Contesté*, et exprime avec lui une entière communion de vue, notamment sur les évolutions de l'Église.

Plus intéressant encore est le cas de Jean de Fabrègues⁶ (1906-1983), éphémère secrétaire de Charles Maurras, ancien du groupe appelé dans les années 1930 la « Jeune droite catholique », dont on a vu avec la lettre de Maritain l'altérité par rapport au groupe de Temps Présent. Dans une première lettre du 29 novembre 1949, il demande à Fumet une participation occasionnelle à France catholique, mais il revient surtout sur une polémique autour des adresses de Temps Nouveau, utilisées par Demain, hebdomadaire catholique pétainiste, et sur l'accusation que ces adresses auraient été volées par les autorités vichystes. Mounier fait partie des accusateurs de la revue vichyste. Fabrègues avoue qu'il a utilisé des adresses reçues par le Commissariat des Chantiers de Jeunesse et le cabinet du Maréchal Pétain, mais nie que la police ait volé des adresses.

Vingt ans plus tard, le 28 novembre 1969, il revient sur les mêmes affaires, plus longuement :

Vous avez été de ceux qui ont cru ou pensé que le journal Demain que je faisais à Lyon avait utilisé les adresses de la revue Esprit. En réalité nous faisons des services de propagande à des adresses qui nous étaient fournies par une agence de publicité spécialisée dans ce genre de propagande, agence située à Roanne et dont j'ai fourni l'adresse et les justifications au moment où le problème m'a été posé. Comment aurais-je pu m'associer à des manœuvres contre Mounier ou contre les organes « résistants » au moment où je siégeais avec Mounier au comité de Jeune France de Schoeffler ?

1 FUMET Stanislas, *Véronique ou l'usage sacré de l'art*, Paris, Desclée, 1970, p.120.

2 La correspondance de ces deux hommes, publiée en 2012, a d'ailleurs donné lieu à une très précieuse analyse : MICHEL Florian, « Jacques Maritain et Henri de Lubac en dialogue sur les traductions liturgiques (1965-1970) », dans CARDINAL DE LUBAC – MARITAIN Jacques, *Correspondance et rencontres, Œuvres complètes*, vol. 50, Cerf, Paris, 2012, p. 115-130.

3 Fonds Stanislas Fumet NAF 28071 correspondance reçue, 27 (F-L).

4 Il s'agit de la mort du cardinal Daniélou, dans des circonstances assez mystérieuses.

5 Fonds Stanislas Fumet NAF 28071 correspondance reçue, 29 (R-Z).

6 Fonds Stanislas Fumet NAF 28071 correspondance reçue, 27 (F-L).

Les derniers mots de la lettre sont éloquents quant au déplacement des lignes de partage entre les camps dans ces années de grandes recompositions sociétales :

À vous, à l'estime de qui je tiens, je voulais au moins une fois préciser ces choses, maintenant surtout où d'autres valeurs sont mises en question, où nous réagissons, me semble-t-il, vous et moi, si semblablement dans la défense de la Foi et de l'Homme, la présence du surnaturel dans la vie...

Les lettres reçues au sujet des évolutions de l'Église et plus largement de la société française montrent donc une correspondance non plus reflet d'un groupe fixe quoiqu'il soit ouvert mais plus réticulaire, ébauchant un réseau plus large que celui des sociabilités réelles et anciennes.

La lettre, support des affinités politiques : une correspondance gaulliste

Enfin, une des dernières caractéristiques notables de cette correspondance de Fumet est son ouverture, toute nouvelle au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, au militantisme politique, et en particulier aux sociabilités gaullistes. À bien des égards, ce groupe des anciens de Temps Présent et plus largement des disciples de Maritain dans les années 1930, joue un rôle magistériel pour toute une aile du gaullisme. C'est en particulier le cas des gaullistes « de gauche » de Notre République, dont Fumet devient, avec André Frossard, l'une des grandes plumes. La correspondance entretenue avec René Capitant¹, dont il est le suppléant au Conseil de Paris, de seulement quatre lettres, est néanmoins éloquente sur l'attachement des gaullistes sociaux à la figure de Fumet. Sa veuve lui écrit le 15 juin 1970 :

Cher

Je viens à vous avec beaucoup de retard vous dire combien votre lettre m'a émue ; elle est le témoignage de votre grande amitié pour mon mari. Dieu m'avait donné un merveilleux compagnon et nous avons vécu ensemble un grand bonheur. Il a aimé sa patrie, la France, et il a poursuivi passionnément son idéal. S'il a tant lutté pour la participation, c'est qu'il voyait en elle le moyen d'assurer le respect de l'homme et sa liberté. C'est vous maintenant qui allez continuer son combat, avec le soutien des jeunes.

Monsieur,

Si la génération intellectuelle dont Fumet est un représentant a pu acquérir ce poids dans les réseaux gaullistes, c'est précisément parce que le général de Gaulle lui-même en était proche. Ancien « ami de Temps Présent », lecteur de L'Aube, de Gaulle doit davantage à cette famille politique qu'aux nationalismes de Barrès ou bien de Maurras, sur lesquels on insiste souvent². Après la guerre, Fumet et lui entrent en relation dans une grande estime réciproque qui, malgré les péripéties de la vie politique, devait durer jusqu'à la mort du général.

Huit lettres ont été écrites par de Gaulle à Fumet³. Le ton de ces lettres est très déférent et montre une forme de complicité spirituelle et politique. Le 26 mars 1970, il lui écrit par exemple :

Mon cher maître et ami,
Que de ferments et de consolations dans votre livre Véronique ! Vous ne renoncez à rien, quand il semblerait, qu'en Art, même les Vertus des cieux sont ébranlées par tant d'appels du Néant. Car sont-ils autre chose, tous les aphorismes contemporains de l'impuissance, cachés sous l'outrecuidance de la mode et de la négation ? Merci de tout cœur, mon cher maître. Veuillez croire, autant que jamais, à ma fidèle amitié.

1 Fonds Stanislas Fumet NAF 28071 Correspondance reçue : 26 (A-E),

2 Cet aspect est bien traité dans FONDATION DE GAULLE, Charles de Gaulle chrétien homme d'État, Cerf, Paris, 2011.

3 Fonds Stanislas Fumet NAF 28071 Correspondance reçue : 26 (A-E),

François Chaubet écrit : « la sociabilité intellectuelle ne se contente pas de se projeter à l'horizon d'un monde idéal, elle se soutient de tout un investissement, à travers des pratiques stabilisatrices des groupes qui sont à la fois objet de la relation et qui la fondent. »¹ L'intérêt de la correspondance de Fumet est précisément dans sa fonction à la fois stabilisatrice et diffusivité d'un groupe dont tout l'ADN s'est constitué des années 1920 aux années 1940. Sur un noyau stable en recomposition se greffent de nouveaux membres, portes souvent vers d'autres groupes. La lecture d'*Histoire de Dieu dans ma vie* ou des actes du colloque tenu à l'occasion de la remise des archives Fumet montre cependant les limites de l'analyse des correspondances. Ce groupe s'est fondé et maintenu non seulement par l'écrit, mais par la fréquentation intensive de lieux, d'abord les locaux des différentes revues, puis des lieux plus informels, comme le « Petit Riche », un restaurant où, les mardis, les anciens de Temps Présent se sont réunis pour des déjeuners, ouverts aux extérieurs, jusqu'à la mort du plus grand nombre. Par ailleurs, peu de lettres concernent précisément les années Temps Présent et, cela se conçoit plus aisément, les années de Résistance, laissant à d'autres sources le soin de restituer les sociabilités de ces années cruciales. La correspondance de Fumet présente ainsi un trait bien spécifique et non dénué d'intérêt historiographique : elle permet une analyse d'un groupe à son terminus ad quo, au sens large, laissant libre tout un champ d'investigation intermédiaire.

Bibliographie indicative

CHENAUX Philippe, *Entre Maurras et Maritain. Une génération intellectuelle catholique (1920-1930)*, Paris, Paris, Éd. du Cerf, 1999.

COUTROT Aline, *Un courant de la pensée catholique, l'hebdomadaire « Sept » (mars 1934-août 1937)*, Paris, Paris, Éd. du Cerf, 1961.

FUMET Stanislas, *Histoire de Dieu dans ma vie*, Paris, Éd. du Cerf, 2002 (rééd. 1978 Fayard- Mame).?

GERMAIN Marie-Odile (dir.), *Stanislas Fumet ou la Présence au temps*, Paris, Éd. du Cerf, 1999.

GUGELOT Frédéric, *La conversion des intellectuels au catholicisme en France (1885-1935)*, Paris, CNRS éditions, 1998.

LOUBET DEL BAYLE Jean-Louis, *Les non-conformistes des années 30*, Paris, Seuil, 1969.

SERRY Hervé, *Naissance de l'intellectuel catholique*, Paris, La Découverte, 2004.

SEVEGRAND Martine, *Temps présent : une aventure chrétienne (1937-1992)*, t. 1 : *Un hebdomadaire (1937-1947)*, Paris, Éditions du Temps présent, 2007.

TOUPIN-GUYOT Claire, *Les intellectuels catholiques dans la société française. Le Centre Catholique des Intellectuels Français*, Rennes, PUR, 2002.

TRANVOUEZ Yvon, « Chrétiens de gauche ou gauche catholique ? À propos de l'hebdomadaire *Temps Présent* (1937-1947) », dans *Histoire et politique. Mélanges offerts à Edmond Monange*, Brest, Association des Amis du doyen Monange, 1994.

¹ CHAUBET François, « Sociologie et histoire des intellectuels », dans LEYMARIE Michel et SIRINELLI Jean-François, *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, PUF, Paris, 2003, p. 183-201.

